



L'OHI et son Secrétariat

- une histoire mise à jour -

1921 - 2017

Basé sur les descriptions de 1996 et 2005 rédigées par le
CAPITAINE DE VAISSEAU FEDERICO BERMEJO BARO

© Copyright Organisation hydrographique internationale 1996 - 2019

Cet ouvrage est protégé par le droit d'auteur. A l'exception de tout usage autorisé dans le cadre de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886) et à l'exception des circonstances décrites ci-dessous, aucune partie de cet ouvrage ne peut être traduite, reproduite sous quelque forme que ce soit, adaptée, communiquée ou exploitée à des fins commerciales sans autorisation écrite préalable du Secrétariat de l'Organisation hydrographique internationale (OHI). Le droit d'auteur de certaines parties de cette publication peut être détenu par un tiers et l'autorisation de traduction et/ou de reproduction de ces parties doit être obtenue auprès de leur propriétaire.

Ce document, dans son intégralité ou en partie, peut être traduit, reproduit ou diffusé pour information générale sur la base du seul recouvrement des coûts. Aucune reproduction ne peut être vendue ou diffusée à des fins commerciales sans autorisation écrite préalable du Secrétariat de l'OHI ou de tout autre détenteur du droit d'auteur.

Au cas où ce document, dans son intégralité ou en partie, serait reproduit, traduit ou diffusé selon les dispositions décrites ci-dessus, les mentions suivantes devront être incluses :

« Le matériel provenant de la publication de l'OHI [référence de l'extrait : titre, édition] est reproduit avec la permission du Secrétariat de l'OHI (Autorisation N° /...), agissant au nom de l'Organisation hydrographique internationale (OHI), qui n'est pas responsable de l'exactitude du matériel reproduit : en cas de doute le texte authentique de l'OHI prévaut. L'inclusion de matériel provenant de l'OHI ne sera pas interprétée comme équivalant à une approbation de ce produit par l'OHI. »

« Ce [document/publication] est une traduction du [document/publication] [nom] de l'OHI. L'OHI n'a pas vérifié cette traduction et en conséquence décline toute responsabilité quant à sa fidélité. En cas de doute la version source de [nom] en [langue] doit être consultée. »

Le logo de l'OHI ou tout autre signe identificateur de l'OHI ne seront pas utilisés dans tout produit dérivé sans autorisation écrite préalable du Secrétariat de l'OHI.

Histoire du document

Première édition. Le 21 juin 1996, l'Organisation hydrographique internationale (OHI) a célébré son 75e anniversaire. Pour commémorer cet anniversaire, le capitaine de vaisseau Federico Bermejo Baro, alors adjoint technique au Secrétariat de l'OHI, a compilé un résumé de l'histoire du Bureau hydrographique international.

L'histoire du capitaine de vaisseau Bermejo a été publiée pour la première fois dans la *Revue hydrographique internationale* de mars 1997 et présenté à Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III de Monaco à l'occasion de la quinzième Conférence hydrographique internationale la même année. Le capitaine de vaisseau Bermejo a par la suite été récompensé par la médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie en 2002, lorsque son histoire a été désignée, à l'issue d'un vote des Etats membres, comme le meilleur article publié dans la *Revue hydrographique internationale* dans la période inter-conférence précédente.

Seconde édition. En 2005 le capitaine de vaisseau Bermejo actualisé son texte de 1997 pour couvrir les années écoulées entre ses première et seconde éditions. Cette version a par la suite été baptisée Publication de l'OHI M-10.

Troisième édition. Cette troisième édition est basée sur la seconde édition et inclut plusieurs ajustements rédactionnels et de formatage. Elle ajoute des renseignements additionnels qui reconstituent l'histoire du Secrétariat et de l'Organisation jusqu'à fin 2017, soit un peu plus de quatre-vingt-seize ans depuis la création initiale de l'Organisation en 1921.

Commentaires des lecteurs

L'auteur de la présente mise à jour recevra avec satisfaction tout commentaire relatif à des erreurs de fait dans cette édition ou l'identification de sujets ou d'événements importants qui ont été omis et qui devraient être relatés dans l'histoire de l'OHI et de son Secrétariat. Toutes les observations devront être communiquées au Secrétariat de l'OHI.

Table des matières

Introduction	1
Les débuts : la première Conférence hydrographique internationale (1919).....	1
L'emplacement du Bureau et les membres du personnel	2
L'incorporation à la Société des Nations.....	3
Les travaux du Bureau.....	3
La seconde Conférence hydrographique internationale (1926).....	4
L'offre du gouvernement espagnol	4
Un nouveau bâtiment.....	4
Le BHI dans les années trente	6
La troisième Conférence hydrographique internationale (1932).....	6
La carte générale bathymétrique des océans (GEBCO)	7
Les progrès généraux au cours de cette période	8
La quatrième Conférence hydrographique internationale (1937).....	8
La 2^{ème} Guerre Mondiale.....	8
La fin de la 2^{ème} Guerre mondiale et la reprise des activités du Bureau	10
La cinquième Conférence hydrographique internationale (1947)	11
La sérénité des années 50	12
La sixième Conférence hydrographique internationale (1952)	14
Septième Conférence hydrographique internationale (1957)	14
Les années qui précèdent la Convention relative à l'OHI - 1956 à 1970	15
L'essor des années 60.....	17
La huitième Conférence hydrographique internationale (1962).....	19
Neuvième Conférence hydrographique internationale (1967).....	19
Le Secrétariat dans les années 70	20
La dixième Conférence hydrographique internationale (1972).....	23
La onzième Conférence hydrographique internationale (1977)	24
Les années 80 – une période de transition	25
La carte électronique	26
Les relations internationales	26
Les publications.....	27
Les récompenses de l'OHI	27
La douzième Conférence hydrographique internationale (1982)	27
Le groupe de travail SEDAF et ses recommandations	28
Le sous-comité des finances et ses recommandations	29
La treizième Conférence hydrographique internationale (1987).....	29
Les années 90.....	30
Les ECDIS et les ENC	31
Le programme de renforcement des capacités	32
Le 75 ^{ème} anniversaire de l'OHI.....	32

La quatorzième Conférence hydrographique internationale (1992)	33
Le déménagement du siège de l'OHI	34
La quinzième Conférence hydrographique internationale (1997)	34
Des progrès supplémentaires vers une Convention révisée (1997 - 2007).....	35
Le renforcement du programme des capacités	36
Le groupe de travail sur la planification stratégique	37
La réponse de l'OHI en cas de catastrophe	38
La seconde Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2000).....	38
La seizième Conférence hydrographique internationale (2002).....	39
La troisième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2005).....	40
La dix-septième Conférence hydrographique internationale (2007)	41
La modification de la structure organisationnelle et la Convention amendée – de 2007 à 2017.....	42
Les données spatiales maritimes	44
La S-100 et le programme technique de l'OHI	46
La journée mondiale de l'hydrographie	46
La quatrième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2009).....	47
La dix-huitième Conférence hydrographique internationale (2012)	48
La cinquième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2014).....	48
Les activités après la révision de la Convention (2017)	49
La première session de l'Assemblée (2017).....	49
Annexe A – les Directeurs et le personnel du Secrétariat de 1921 à 2017.....	51
Présidents et Directeurs	51
Personnel hydrographique/professionnel du Secrétariat.....	56
Personnel technique et administratif	57
Annexe B – Liste historique des publications	61
Annexe C – Composition de l'OHI (fin 2017).....	69
Annexe D - Présidents et vice-présidents des Conférences et Assemblées 1919-2017	73
Annexe E – Médailles Prince Albert I^{er} et Commodore Cooper - listes des récipiendaires.....	77
Annexe F – Photographies officielles des séances des Conférences et de l'Assemblée.....	79

L'HISTOIRE DE L'ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE ET DE SON SECRETARIAT

Introduction

L'Organisation fut créée en 1921 et appelée le Bureau hydrographique international (BHI) jusqu'en 1967, date après laquelle le nom d'Organisation hydrographique internationale (OHI) fit référence à l'Organisation des Etats membres et le nom de BHI fit spécifiquement référence au Secrétariat de l'Organisation. En 2016 le nom de BHI cessa d'être utilisé en faveur de nom de « Secrétariat », dès l'entrée en vigueur de la Convention relative à l'OHI révisée, qui fut accompagnée de l'application d'un certain nombre de changements organisationnels.

Le Secrétariat de l'Organisation est situé à Monaco, depuis ses débuts, lorsqu'à l'aimable invitation de SAS le Prince Albert I^{er}, la Principauté décida d'héberger l'Organisation. Depuis janvier 1931, celle-ci se trouvait au 7, avenue du Président J.F. Kennedy, dans un bâtiment spécialement construit pour abriter ses bureaux. Lors de la XIV^e Conférence hydrographique internationale de 1992, SAS le Prince Rainier III annonça qu'à l'occasion du 75^e anniversaire du Bureau HI, de nouveaux locaux seraient mis à sa disposition. Depuis fin 1996, le Bureau est donc relogé au dernier étage du 4, quai Antoine I^{er}, de l'autre côté du port Hercules de Monaco

Les débuts : la première Conférence hydrographique internationale (1919)

Les efforts constants de l'ingénieur hydrographe M. J. Renaud jouèrent un rôle important dans la formation de l'OHI. Monsieur Renaud connaissait bien la résolution qui avait été passée au Congrès international de la navigation tenu à St. Pétersbourg, Russie, en 1908, selon laquelle il conviendrait d'organiser une conférence internationale de marins et d'hydrographes pour normaliser les signes conventionnels et abréviations portés sur les cartes marines, les instructions nautiques, les règlements de navigation ainsi que l'éclairage et le balisage des côtes. M. Renaud connaissait également la faiblesse d'une résolution qui ne faisait que préconiser les grandes lignes d'une politique générale sans proposer les moyens corrects d'atteindre le but désiré.

C'est pourquoi, lorsqu'il assista à la Conférence maritime internationale de 1912, qui se déroula

également à St. Pétersbourg, M. Renaud parla fermement en faveur des grands avantages qu'un accord commun sur les méthodes de production de cartes et publications pourrait apporter aux marins. Mais il était clair que la Conférence maritime avait à traiter bien d'autres sujets et qu'une conférence spéciale limitée à l'hydrographie pourrait être beaucoup plus efficace. Cependant, après 1912, l'atmosphère était loin d'être favorable à la coopération internationale, car la première guerre mondiale allait bientôt éclater. Néanmoins, durant les hostilités, M. Renaud qui poursuivait son idée, eut de fréquentes discussions et de nombreux échanges de correspondance à ce sujet avec son homologue du Service hydrographique britannique de l'autre côté de la Manche. (Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne n'avait pas participé à la Conférence maritime de 1912).



L'Ingénieur hydrographe M. Joseph Renaud

Quand la paix fut revenue, les directeurs des Services hydrographiques français et britannique étaient prêts. Ils envisagèrent la possibilité d'organiser une Conférence internationale et le Directeur du Service hydrographique français suggéra que Londres serait l'endroit le plus approprié pour organiser cette rencontre. En juin 1919, à

l'invitation de l'Amirauté britannique, une Conférence hydrographique fut convoquée à Londres avec la participation de 24 nations. Des sujets d'intérêt général et spécifique furent discutés et d'importantes résolutions passées, notamment en ce qui concerne la création d'un organe permanent, afin d'assurer une coopération efficace et continue entre les Service hydrographiques nationaux du monde. La proposition numéro 10, présentée par la délégation française, incluait *...la création d'un Bureau international.*

La Conférence convint qu'il fallait créer, sous une forme ou une autre, un Bureau hydrographique international, et qu'il fallait disposer de plus de temps pour en mettre au point les nombreux détails. C'est pourquoi, l'on désigna un Comité spécial nommé le Comité de la Conférence hydrographique internationale qui prépara le premier projet de statuts ainsi qu'un ensemble de règles provisoires. Les travaux de ce Comité ont eu pour résultat essentiel en 1921 l'adoption de statuts par les Etats membres fondateurs et l'élection du premier Comité de direction qui se composait du contre-amiral Sir John F. Parry (Royaume-Uni, RU) en tant que président, du contre-amiral Johan Marie Phaff (Pays-Bas) et du capitaine de vaisseau Samuel Harris Müller (Norvège). Le capitaine de frégate Geoffrey Basil Spicer-Simson (RU), qui avait été l'interprète officiel de la Conférence de Londres fut nommé secrétaire général ; ce poste exista jusqu'en 1960, année où il fut supprimé après une vacance de plusieurs années.

Le Bureau hydrographique international fut donc officiellement fondé le 21 juin 1921 et commença à fonctionner avec 18 Etats membres. Ces Etats étaient les suivants : Argentine, Belgique, Brésil, Empire britannique (RU incluant Australie et Nouvelle-Zélande), Chili, Chine, Danemark, Espagne, France, Grèce, Japon, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Pérou, Portugal, Siam (Thaïlande) et Suède. L'Egypte, l'Italie et les Etats-Unis adhèrent au BHI, au début de l'année 1922, ce qui porta le nombre d'Etats membres à 22. Dans les années qui suivirent le nombre d'Etats membres continua à s'accroître.

Les statuts du BHI tels qu'approuvés par les Etats membres comportent 49 articles et tendent à couvrir tous les aspects techniques et administratifs des travaux du Bureau. Ces statuts sont trop longs pour être reproduits ici, ce qui dépasserait les limites de cet article, néanmoins ceux-ci définissent les objectifs du Bureau comme suit:

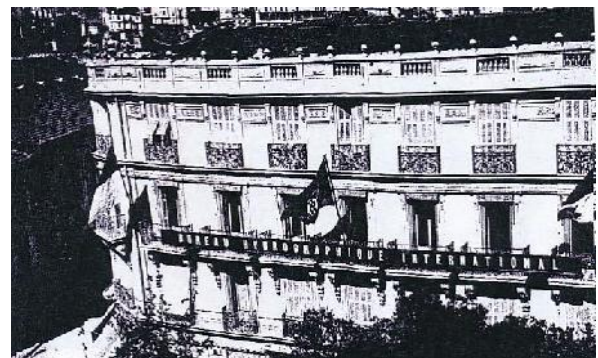
- Etablir une liaison étroite entre les Services hydrographiques.
- Encourager l'adoption des méthodes les plus efficaces pour l'exécution des levés et la coordination des travaux hydrographiques en vue de rendre la navigation plus facile et plus sûre à travers le monde.

- Obtenir la plus grande uniformité possible des documents nautiques pour permettre aux marins de se servir d'ouvrages édités par d'autres nations.

La Principauté de Monaco fut choisie comme siège du Bureau en raison de sa situation centrale, mais plus particulièrement à la suite de l'offre généreuse du Prince Albert I^{er} de Monaco qui voulut bien mettre des locaux à la disposition de cette nouvelle Organisation. Ceci s'explique par l'intérêt que portait le Prince Albert I^{er}, éminent spécialiste en sciences marines et explorateur, aux domaines de l'hydrographie et de l'océanographie. Le Prince Albert I^{er} consacra une grande partie de sa vie aux sciences océaniques et c'est la raison pour laquelle le Musée océanographique et le Secrétariat de l'OHI sont tous deux situés à Monaco.

L'emplacement du Bureau et les membres du personnel

Dans un premier temps, le Bureau s'installa au deuxième étage d'un bâtiment situé 3, avenue du Port, à Monaco. Ces locaux qui abritaient auparavant un hôtel, furent loués pour une période initiale de trois ans. Le Contre-amiral Parry arriva à Monaco, le 5 juillet 1921 avec le Capitaine de frégate Spicer-Simpson. Le CA Phaff s'y trouvait déjà. Le Comité de direction établit un bureau provisoire à l'hôtel de la Paix où sa première réunion officielle fut tenue, le 6 juillet, uniquement en la présence de deux des trois directeurs, le CA Parry et le CA Phaff. Le troisième membre du Comité de direction, le capitaine de vaisseau Müller n'arriva à Monaco qu'à la fin du mois de juillet. Le Contre-amiral Parry fut alors élu président du Comité de direction et la décision fut prise de louer l'immeuble de l'avenue du Port.



Les anciens locaux du BHI situés au n° 3, avenue du Port

Le bail faisait état d'un vaste local situé à la droite du hall d'entrée, de deux grandes caves et de l'usage exclusif de l'ascenseur. Des arrangements provisoires étaient prévus afin d'obtenir un agrandissement dans le futur, si cela était nécessaire.

Le 12 septembre 1921, le Bureau hydrographique international commença ses activités avec le personnel suivant :

- * un Secrétaire général
- * Deux sténodactylographes
- * Un concierge à demeure
- * Un garçon de bureau

Les diverses activités du Bureau furent réparties de la manière suivante au sein du Comité de direction :

Contre-amiral Parry : Finances, Préparation des rapports, Supervision générale

Contre-amiral Phaff : Cartes marines et autres publications, liste des documents hydrographiques présentant un intérêt historique

Capitaine de vaisseau Müller : Bibliothèque, Visibilité des feux

L'incorporation à la Société des Nations

Le Comité de la Conférence hydrographique internationale et le secrétariat de la Société des Nations échangèrent une correspondance au sujet de l'établissement du Bureau, en particulier en ce qui concerne les conditions réciproques que devaient remplir le BHI et la Société pour que celui-ci soit pris sous l'autorité de celle-ci. Ceci a eu pour résultat la conclusion d'un accord entre les deux Organisations et, le 12 octobre 1921, par une résolution du Conseil de la Société des Nations, le Bureau était placé sous l'autorité de la Société, la première organisation à obtenir cette reconnaissance de la SDN. Il fut décidé que les langues officielles du Bureau seraient l'anglais et le français, étant donné que celles-ci étaient les langues officielles de la Société des Nations. La Trésorerie de la Société fit un état des comptes du Bureau. Tous les comptes furent tenus en francs suisses jusqu'en 1926, data à laquelle la IIe Conférence décida d'adopter le franc-or.

Les travaux du Bureau

Les travaux généraux du Bureau consistaient à régler des questions soumises par les Conférences hydrographiques internationales ou par les Services hydrographiques nationaux et à maintenir des relations avec les instituts internationaux traitant de sujets similaires. Le BHI collectait toutes les informations sur les levés exécutés par les différents pays et tous les progrès annuels de ces travaux. Il étudiait également les méthodes et les processus employés par les Services nationaux pour exécuter des levés, ainsi que les informations relatives à l'histoire, à l'organisation et aux travaux de ces Services, avec une attention particulière pour la description des navires utilisés, leurs équipements et la formation du personnel. Il fut décidé que ces informations paraîtraient dans une publication du Bureau sous l'appellation *Revue hydrographique internationale*.

Le premier numéro de la *Revue* fut publié en mars 1923 et le deuxième en mars 1923. En 1924, il fut convenu que la *Revue* serait publiée deux fois par an, grâce à la

coopération des gouvernements membres qui fourniraient les informations à publier. C'est avec tristesse que l'un des premiers articles de la *Revue* fit part du décès de SAS le Prince Albert I^{er}, le 26 juin 1922. Outre la *Revue*, le Bureau commença sa production de publications avec le *Rapport annuel* de 1921. Les *Rapports annuels* ont été publiés tout au long de l'histoire du BHI, excepté pendant la 2^{ème} Guerre mondiale. A partir de 1927, la *Revue* allait être publiée en mai et en novembre.



Le CF Geoffrey Spicer-Simson
le CA Johan Phaff
le CA Sir John Parry
le CV Samuel Müller

Les travaux du BHI portèrent également sur des études relatives à la navigation, aux feux, aux marées et au magnétisme. Une attention particulière fut accordée à l'étude des informations cartographiques, comme les méthodes et processus utilisés pour la compilation, la mise à jour et la publication de cartes et autres documents nautiques. Une importante décision fut de constituer la collection de cartes et de publications hydrographiques du BHI. Des tâches administratives furent attribuées au Secrétaire général qui fut responsable de la correspondance, des finances, des archives, des registres généraux de la bibliothèque, des publications rédigées par le Bureau et des traductions. Le Secrétaire général était également chef du personnel et responsable du secrétariat.

Les informations techniques étaient communiquées aux Etats membres sous couvert de diverses lettres circulaires.

Le BHI était financé par les contributions de ses Etats membres. Pour donner un exemple des montants versés, en 1921, la contribution moyenne était de 20 000 francs français soit environ 16 000 euros.

Il devint très vite évident que davantage de personnel était nécessaire pour le bon fonctionnement du Bureau. Au cours des années qui suivirent, on recruta donc du personnel supplémentaire. En raison de cet accroissement, le Comité de direction loua une partie du 3^{ème} étage du bâtiment qu'il occupait. En 1923, le personnel comprenait le Secrétaire général et huit membres du personnel administratif.

Le 1^{er} octobre 1923, le capitaine de vaisseau Müller (alors âgé

de 74ans) démissionna pour des raisons de santé. On entreprit de le remplacer, et suite à un vote par correspondance, le contre-amiral Niblack (Etats-Unis) fut élu le 29 février 1924.



Le personnel du BHI en 1925

La seconde Conférence hydrographique internationale (1926)

La II^{ème} Conférence hydrographique internationale, qui était la première conférence qu'organisait le BHI, s'est tenue du 25 octobre au 10 novembre. Le personnel qui a continué de s'accroître incluait alors 4 membres professionnels (le Secrétaire général et 3 adjoints) et 9 membres administratifs. Avec les trois membres du Comité de direction, ceci représentait un total de 16 personnes travaillant au Secrétariat.

A l'exception du Siam, tous les Etats membres du Bureau étaient représentés à la Conférence. La Pologne et l'Allemagne avait adhéré au BHI et la Belgique s'en était retirée. La Conférence créa six commissions chargées de traiter tous les points de l'ordre du jour. Il s'agissait des commissions traitant des questions suivantes :

1. Statuts
2. Finances
3. Travaux du Bureau
4. Cartes et documents nautiques
5. Marées
6. Eligibilité des candidats aux postes de directeur.

Résolutions

Une grande partie des discussions tenues pendant la Conférence furent consacrées à l'amendement des *Statuts du Bureau*, et à divers aspects administratifs. D'autres discussions concernaient les Résolutions techniques, les Signes conventionnels cartographiques, les Avis aux navigateurs, les Instructions nautiques, les Feux et les marées. Il fut également décidé qu'une Conférence Extraordinaire aurait lieu au printemps 1929 dans le but de régler toutes les questions qui n'avaient

pas pu l'être ainsi que celles susceptibles de se poser entre-temps.

Election du nouveau Comité de direction

La seconde Conférence élit le nouveau Comité de direction suivant :

<u>Candidats élus</u>		<u>Non élus</u>	
Niblack	(Etats-Unis)	Bjørset	(Norvège)
de Vanssay	(France)	Chryssanthis	(Grèce)
Tonta	(Italie)	Housman	(Allemagne)

L'offre du gouvernement espagnol

Lors de cette conférence, l'Espagne fit une offre généreuse, en proposant de réinstaller le Bureau à Malaga (Espagne) où serait édifié un nouveau bâtiment, et de payer les frais de déplacement du Bureau et du personnel de Monaco à Malaga. Après la Conférence, alors que cette étude était en cours, le Gouvernement de Monaco proposa au Comité de direction de construire, sur le port de Monaco, un nouveau bâtiment que le BHI occuperait gratuitement à la seule condition que son siège restât à Monaco. Cette proposition du Gouvernement de Monaco fut présentée aux Etats membres par lettre circulaire, et, quelque temps plus tard, le Gouvernement espagnol, considérant que tous les pays participants à la Conférence hydrographique internationale se devaient d'honorer la mémoire de SAS le Prince de Monaco, retira sa proposition et accepta l'offre généreuse du Gouvernement de Monaco.

Un nouveau bâtiment

Fin juin 1928, on informa le Gouvernement de Monaco que les Etats membres avaient accepté, avec gratitude, son offre. Les plans du bâtiment furent soumis à l'examen du Comité de direction et modifiés comme suggéré.

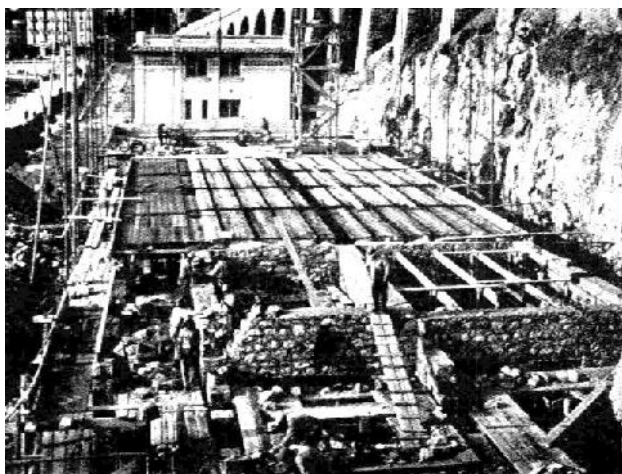
Immédiatement avant la réunion de la première Conférence hydrographique extraordinaire (Monaco, du 9 au 20 avril 1929), SAS le Prince Louis II fit connaître son intention de poser la première pierre du bâtiment pendant la Conférence. Cette cérémonie eut lieu le 20 avril en la présence de LL. AA. SS. la Princesse héréditaire Charlotte et le Prince Pierre de Monaco, des délégués des Etats membres qui assistaient à la Conférence hydrographique extraordinaire et du Marquis Paulucci di Calboli Barone, sous-secrétaire général de la Société des Nations.

L'adresse du nouveau bâtiment fut « Quai de Plaisance » jusqu'en 1949, lorsque le quai fut rebaptisé « Quai des Etats-Unis ». En 1964, l'avenue qui longe le quai des Etats-Unis a reçu une appellation distincte et c'est ainsi que l'adresse du Bureau est devenue : « 7, avenue du Président J.F. Kennedy ».



La pose de la pierre de fondation - le 20 avril 1929

Selon des méthodes de construction classiques en Principauté, l'édification des nouveaux locaux nécessita de creuser la roche sous l'avenue de Monte-Carlo, au moyen de tirs de mines. Ces travaux commencèrent peu après la pose de la première pierre et se poursuivirent durant l'été 1929. Malheureusement, le président du Comité de direction, le Contre-amiral Niblack, (Etats-Unis), qui avait participé activement au projet ne put en voir la phase finale car il décéda le 20 août 1929. L'Ingénieur hydrographe général Pierre de Vanssay de Blavous (France) assumait les fonctions de président et parmi les quatre candidats qui se présentèrent, les Etats membres élurent le Contre-amiral T. Andrew Long (Etats-Unis) comme nouveau directeur. Le Contre-amiral Long prit ses fonctions le 19 mai 1930.



La préparation du nouveau bâtiment - 1928

Le 18 décembre 1930, les travaux de construction s'achevèrent et le Bureau put commencer son transfert dans les nouveaux locaux. SAS le Prince de Monaco exprima son intention d'inaugurer en personne les nouveaux locaux, et cette cérémonie eut lieu le 14 janvier 1931, le Comité de direction ayant invité le Secrétaire général de la Société des Nations à envoyer un représentant pour y prendre part. A cette date, à 14 h 30, SAS le Prince souverain Louis II, accompagné de SAS la Princesse héritière, arriva à l'entrée principale du bâtiment où il fut reçu par SE le Ministre d'Etat, le

Président du Comité de direction, l'Ingénieur hydrographe général Pierre de Vanssay de Blavous, les membres du Comité de direction et le personnel. Un représentant de la Société des Nations était également présent ainsi que d'autres personnalités. SE le Ministre d'Etat prononça un discours bref dans lequel on relève la phrase suivante: « ... un deuxième monument consacré à la mer se dresse dans la Principauté de Monaco, au bord des flots, comme pour y puiser une inspiration plus proche et plus profonde. »

Le Président du Comité de direction adressa ses remerciements au Prince, dans un discours non moins poétique:

« A l'heure où mes fonctions de président du Comité de direction du Bureau hydrographique international me valent l'insigne honneur de saluer Vos Altesses Sérénissimes dans ce nouveau bâtiment qu'Elles ont fait édifier pour fournir au Bureau hydrographique international une demeure définitive et parfaitement adaptée à ses besoins, je dois d'abord, au nom des 22 Etats membres du Bureau, proclamer notre profonde reconnaissance pour la preuve d'intérêt si généreuse que Votre Altesse apporte à nos travaux et pour le désir qu'Elle a ainsi manifesté si vivement de nous les voir continuer sur les rives de Sa belle Principauté dans l'atmosphère de calme et de paix qui leur est si favorable... »



L'inauguration des locaux du Siège du BHI par SAS le Prince Louis II et la Princesse héritière

Après les discours, le Prince Héritaire dévoila une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

Cet Edifice
construit par le
Gouvernement Princier
et affecté au Bureau Hydrographique International
a été inauguré par
S.A.S. le Prince LOUIS II
Prince Souverain de Monaco
en présence de
S.A.S. la Princesse Héritière
le 14 Janvier 1931

Dans le nouveau bâtiment, les travaux commencèrent en janvier 1930. Au cours des années qui suivirent, il s'avéra que le bâtiment était tout à fait adapté aux activités du BHI et qu'il bénéficiait en outre d'un emplacement idéal avec une vue splendide sur le port qui fit de cet endroit un lieu stratégique pour assister au premier Grand Prix de 1929. Les pavillons des Etats membres hissés le jour de leur fête nationale respective ajoutaient une note de couleur à la façade ocre du bâtiment.



Le bâtiment du BHI tel que terminé en janvier 1930

Le BHI dans les années trente

La première Conférence internationale extraordinaire se déroula du 9 au 20 avril 1929, avec la participation de 19 Etats membres. Comme en 1926, la Conférence fut ouverte par le Prince Pierre de Monaco et les séances se déroulèrent dans la salle de conférence du « Quai de Plaisance », louée pour cette occasion. Les résolutions adoptées comprenaient plusieurs décisions sur la standardisation des cartes et des signes conventionnels, sur les publications nautiques, les sondages et les Feux. La question du *droit d'auteur relatif aux publications hydrographiques* fut soulevée pour la première fois. De nouveaux amendements furent apportés aux statuts du Bureau et il fut décidé que le Gouvernement de Monaco, en tant qu'Etat membre hôte mettant gracieusement des locaux à la disposition du Bureau, ne paierait pas de contribution. La publication du *Bulletin hydrographique*, en remplacement des nombreuses lettres circulaires d'informations techniques et de *l'Annuaire*, dès 1927, fut également approuvée. Néanmoins, le système de correspondance par lettres circulaires fut maintenu afin d'entretenir des relations avec les Etats membres. Au fil des années le nombre de publications produites par le Bureau augmenta régulièrement. En 1929, la Revue, le *Bulletin*, *l'Annuaire*, le *Rapport annuel* ainsi que 19 *Publications spéciales* couvrant de nombreux sujets techniques avaient été publiés.

La *Revue hydrographique internationale* continua à être publiée et devint réputée dans les milieux scientifiques. Sa publication semestrielle ne fut interrompue qu'en 1926 lorsque le numéro de novembre fut supprimé à cause du surcroît de travail dû à la Conférence. La précieuse contribution d'auteurs de la communauté

hydrographique internationale fit de la Revue H.I. une publication savante.

Le premier numéro du *Bulletin hydrographique* parut en janvier 1928 et porta rapidement à la connaissance des lecteurs les changements intervenus dans les Services hydrographiques, les travaux en cours au BHI, les premières études sur les problèmes nouveaux, les comptes rendus des levés et des expéditions ainsi que la liste des cartes publiées par les Services hydrographiques des Etats membres. Des rapports sur les travaux hydrographiques effectués ou projetés pour l'année à venir par certains pays membres étaient également inclus. Une section intéressante était celle des « Notes, questions et lettres à l'éditeur » qui permettait de discuter librement et de manière informelle de questions hydrographiques. Malheureusement, dans les années qui suivirent cette section fut supprimée. En 1934, en raison de contraintes budgétaires au BHI, la parution du *Bulletin* fut réduite à un numéro tous les deux mois.

Le nombre et le professionnalisme du personnel continua de s'accroître pour répondre aux besoins de l'Organisation. Les hydrographes expérimentés furent nommés « assistants techniques ». Ces derniers constituaient, avec deux traducteurs, le personnel de catégorie A. Le nombre du personnel administratif fut porté à 9 employés. Un officier subalterne de la Marine française fut ensuite nommé au poste d'adjoint au Secrétaire général. Le nouveau bâtiment était suffisamment spacieux pour accueillir le nouveau personnel et disposait, en outre, d'une vaste Salle des cartes et d'une Bibliothèque où pouvaient avoir lieu des réunions, y compris les Conférences hydrographiques internationales

La troisième Conférence hydrographique internationale (1932)

La III^e Conférence eut lieu du 12 au 23 avril, dans la Salle des cartes du nouveau Bureau, inaugurant ainsi une tradition qui se perpétua jusqu'en 1962. Des délégués venant de 15 des 22 Etats membres participèrent à la Conférence. SAS le Prince de Monaco présida la cérémonie d'ouverture à laquelle assistait également un représentant de la Société des Nations. Les sept commissions de la Conférence furent créés comme lors de la seconde Conférence ; la commission des cartes élargissant son rôle afin d'y inclure les cartes et les documents techniques.

Les résolutions adoptées incluaient une décision visant à réduire les dépenses du BHI, suite à la présentation d'une proposition complète du délégué néerlandais, laquelle mettait en évidence dans un tableau, par comparaison avec 15 autres Organisations internationales, que les dépenses du BHI arrivaient en 3^{ème} position. Entre autres propositions, le représentant néerlandais suggérait de réduire le nombre de directeurs à deux personnes. Ce fut la première fois mais pas la

dernière qu'une réduction du nombre de directeurs allait être proposée.

La Conférence élit un nouveau Comité de direction pour la période 1932-1937. Le vice-amiral John Dodd Nares (RU) remplaça l'ingénieur hydrographe général de Vanssay dans ses fonctions de président, lequel continua au poste de directeur.

Candidats élus		Non élus	
Nares	(RU)	Long	(Etats-Unis)
de Vanssay	(France)	Spies	(Allemagne)
		Tonta	(Italie)

D'autres résolutions concernaient les signes conventionnels portés sur les cartes, les Instructions nautiques, les limites des océans et des mers, les noms géographiques, les Avis aux navigateurs, les marées, les Publications nautiques et les Statuts du BHI. Il est intéressant de noter qu'une proposition fut faite en vue d'incorporer une définition de l'« hydrographie » dans les Statuts du BHI. L'hydrographie serait :

« La science au moyen de laquelle les données concernant la véritable configuration de la terre, dans la mesure où la navigation l'exige, sont déterminées et portées sur les cartes marines, dans les Instructions nautiques et dans les publications qui s'y rapportent. »

Suite à la proposition de réduire les dépenses du BHI, une Lettre circulaire fut adressée aux Etats membres afin de recueillir leurs commentaires. Parmi les réponses reçues, entre autres suggestions, plusieurs proposèrent de réduire le nombre de directeurs et de membres du personnel, ainsi que l'avaient fait les Pays-Bas. Le retrait du Chili et du Pérou, en qualité de membres, en raison de la crise économique mondiale, compliqua cette affaire délicate. Le retrait des Pays-Bas, en raison du désaccord du Service hydrographique avec les Décisions et commentaires du Comité de direction du Bureau, entraîna une chute de 20% dans les contributions du Bureau. En conséquence, les salaires des directeurs furent diminués de 20% et ceux du personnel de 5%. Des réductions affectèrent également le budget consacré aux publications.



La troisième Conférence, salle des cartes du BHI - 1932

Bien que l'Equateur devint membre de l'Organisation en décembre 1933, et que le Chili y adhéra à nouveau en 1935, d'autres mauvaises nouvelles furent le retrait de l'Allemagne et de l'Italie de la Société des Nations, et par la suite leur retrait du BHI. Le Comité de direction exprima ses profonds regrets mais décida néanmoins que les travaux du Bureau pouvaient se poursuivre de manière satisfaisante en réduisant le personnel du Bureau ainsi que la périodicité et la présentation des publications. La Grèce se retira à son tour en 1935.

La carte générale bathymétrique des océans (GEBCO)

Le concept de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), une compilation globale de données visant à représenter la profondeur et la forme des mers et des océans du monde, remonte aux discussions tenues lors du Septième Congrès géographique international de Berlin en 1899. Le Congrès avait établi une Commission chargée d'étudier cette question et placée sous la présidence du Prince Albert I^{er}, avec la participation d'éminents géographes et scientifiques tels que le Baron Ferdinand Von Richthofen, le Professeur Otto Krümmel, l'Amiral Stepan Makarov, le Dr. Hugh Robert Mill, Sir John Murray, M. Fridtjof Nansen, le Professeur Otto Pettersen, le Professeur Alexander Supan et le Professeur Julien Thoulet.

SAS le Prince Albert I^{er} fut à l'origine de la GEBCO, en assurant son organisation et son financement, en 1903. Son Cabinet scientifique en publia la première édition. Ces cartes reçurent les éloges de l'Académie des Sciences de Paris et du VIII^{ème} Congrès géographique international de New York, en 1904. La première édition se composait de 16 feuilles établies en projection de Mercator couvrant tout le globe entre les parallèles 72 N et 72 S. Huit feuilles établies en projection gnomonique couvraient les zones polaires au-delà des 72^{èmes} parallèles.

En 1910, le Cabinet scientifique avait commencé les travaux sur la deuxième édition de la GEBCO. Cependant, la première Guerre mondiale interrompit ces travaux après qu'une partie seulement de la série ait été imprimée. La deuxième édition composée de 24 feuilles fut achevée en 1930, sous la supervision du Dr. Jules Richard, directeur du Musée océanographique de Monaco, conformément aux souhaits qu'avait exprimé le Prince Albert dans son testament.

Dès que la deuxième édition fut achevée, le Gouvernement de Monaco invita le BHI à prendre la suite du projet relatif à la GEBCO. Les Conférences hydrographiques internationales de 1929 et de 1932 étudièrent la question et chargèrent le BHI de tenir à jour la Carte générale bathymétrique des Océans selon les spécifications établies par le Prince de Monaco.

En 1932, le BHI commença la troisième édition pour

l'achever en 1955. Les feuilles de la troisième édition furent compilées à partir des minutes de rédaction établies à l'échelle 1:1 000 000 en projection de Mercator.

Les progrès généraux au cours de cette période

Au cours de cette période, le BHI ajouta 12 publications spéciales à celles existantes. Celles-ci peuvent être consultées dans la liste jointe en Annexe B.

En Septembre 1936, le capitaine de frégate Spicer-Simpson, Secrétaire général, annonça qu'il prendrait sa retraite à l'issue de la IV^{ème} Conférence hydrographique internationale. Le CF. Spicer-Simpson avait passé 15 années au BHI, depuis sa création. La Conférence décida de laisser ce poste temporairement vacant. Compte tenu du fait que le BHI devait réduire ses dépenses, ceci constituerait une économie importante dans le budget.

Néanmoins, la situation financière devint encore plus délicate. Les conditions mondiales incertaines, tant du point de vue politique qu'économique, rendirent difficile l'estimation du montant du financement nécessaire pour de nombreux postes budgétaires du BHI, en particulier en raison de la fluctuation de la valeur du franc français qui eut des répercussions sur les coûts de tous les travaux réalisés par le Bureau. La chute du franc par rapport à l'or entraîna également une perte directe du capital détenu par le Bureau.

La quatrième Conférence hydrographique internationale (1937)

C'est dans ces circonstances difficiles que fut organisée la IV^{ème} Conférence hydrographique internationale, du 13 au 22 avril 1937. Des délégués officiels de 12 Etats membres participèrent à la Conférence. Des représentants de la Société des Nations, de la Commission internationale pour la navigation aérienne et du Consejo Oceanográfico Ibero-Americano furent invités à assister aux délibérations de la Conférence. Toutes les réunions furent tenues dans la salle des cartes du Bureau alors spécialement arrangée pour les séances plénières. Les Commissions étaient les mêmes que celles des Conférences précédentes. Des causeries furent présentées au cours de la séance et lors de la dernière séance plénière le nouveau Comité de direction fut élu :

Candidats élus	
Nares	(RU)
Crosley	(Etats-Unis)
de Vanssay	(France)

Les résolutions prises concernèrent les signes conventionnels et les abréviations, les Avis aux navigateurs, les Listes des signaux, les Statuts du Bureau et ses publications. Une décision notable fut celle de

compiler un dictionnaire complet des termes hydrographiques.

Le BHI fut représenté à l'Exposition internationale de Paris, en 1937, au Pavillon de la Principauté de Monaco, où il exposa plusieurs exemplaires de la Carte générale bathymétrique des Océans et quelques publications du Bureau.

En juin, l'un des directeurs récemment nommés, le contre-amiral Walter Selwyn Crosley, ne put continuer à assumer ses fonctions pour des raisons de santé pendant une période de six mois consécutifs. En vertu de l'article 22 des statuts, le contre-amiral Lamar R. Crosley dut démissionner de son poste au sein du Comité de direction. En avril 1939, le capitaine de vaisseau Leahy (Etats-Unis), seul candidat à s'être présenté à ce poste, le remplaça dans ses fonctions. Il n'y eut donc pas de vote et les Etats membres acceptèrent à l'unanimité la nomination du capitaine de vaisseau Leahy. Le décès du contre-amiral Crosley survint le 6 janvier 1939 à Baltimore (USA).

La 2^{ème} Guerre Mondiale

En 1939, des nuages noirs s'amassaient sur l'Europe et l'anxiété gagnait le BHI. Des Etats membres, tels la Norvège, le Japon, l'Equateur et le Chili, se retirèrent de l'Organisation. Le Comité de direction décida de contacter le Ministre d'Etat de Monaco pour envisager de déplacer le siège du BHI en cas d'urgence et pour prendre toutes les mesures de sécurité qui pourraient être requises par le Gouvernement.

Le 25 août, compte tenu de l'extrême gravité de la situation politique, et dans la mesure où il semblait très probable qu'en cas d'hostilité le BHI devrait quitter Monaco, le Comité de direction décida d'accepter l'offre précédemment faite par le CA Lackey, Commandant des Forces navales des Etats-Unis en Europe, de mettre à sa disposition l'un des bâtiments des Etats-Unis placé sous son commandement pour transférer les archives ainsi qu'une partie du personnel du Bureau à Sète. Le Ministre français des affaires étrangères avait proposé d'installer provisoirement le siège du Bureau à Vichy, mais il était plus facile de se rendre à Sète, dans le centre de la France.



L'USS Badger

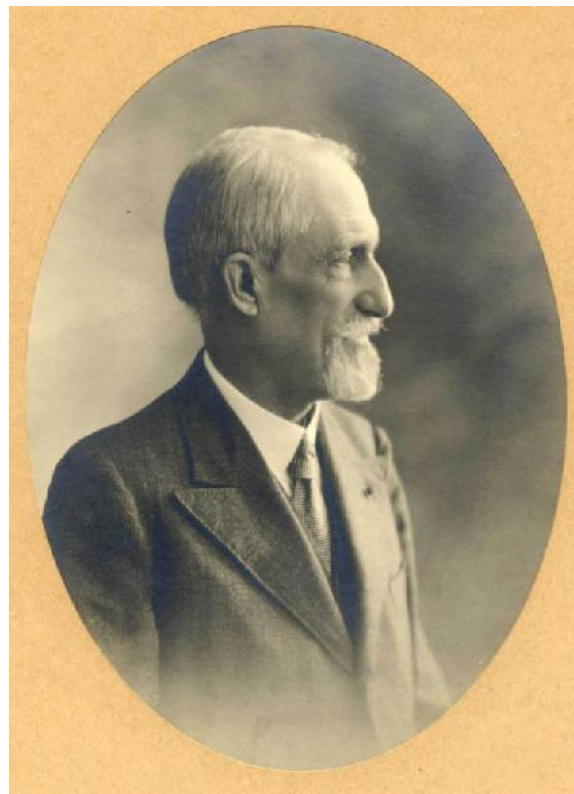
L'USS Badger entra dans le port de Monaco dans la matinée du 27 août et partit en direction de Sète le matin suivant après avoir embarqué dans des caisses les documents les plus importants du Bureau ainsi que les effets personnels du Comité de direction et des membres du personnel. Seule la Signorina Elena Serra, la secrétaire la plus ancienne, resta sur place à Monaco, pour veiller sur le BHI.

Les membres du Bureau restèrent à Sète jusqu'en septembre, date à laquelle le Comité de direction décida que la situation politique permettait de se réinstaller à Monaco. Les directeurs et le personnel retournèrent donc au quai de Plaisance, en laissant à l'abri certaines des archives du Bureau à Sète. Le Contre-amiral Leahy, qui n'était pas rentré à Monaco, prit un congé sans solde et quitta Sète pour les Etats-Unis, le 29 août. D'autres membres du personnel furent mobilisés. Le Bureau attira l'attention des Etats membres sur certaines publications susceptibles d'être utiles dans ces circonstances, comme la S-18 « *Liste des stations de sauvetage* » et la S-29 « *Vocabulaire des termes usuels dans les Avis aux navigateurs radiotélégraphiques* ». Le Comité de direction tenta de trouver le meilleur moyen de s'assurer que ces Avis aux navigateurs radiotélégraphiques parviendraient aux commandants de navire croisant dans des zones minées.

En juin 1940, le Vice-amiral Nares retourna à Londres et fut nommé en service actif au Département hydrographique de l'Amirauté britannique. Le Contre-amiral Leahy prolongea son congé à durée indéterminée aux Etats-Unis et rendit d'éminents services au BHI en ce qui concerne les fonds du Bureau déposés aux Etats-Unis, les opérations de conversion, les dépôts bancaires et les licences d'exportation. Divers membres quittèrent le Bureau à l'expiration de leur engagement. Le reste du personnel fut licencié et certains furent réembauchés sur une base temporaire avec un salaire diminué. Cette décision fut prise afin que le Bureau puisse remplir ses obligations et ne se retrouve pas dans l'impossibilité de couvrir ses dépenses au cas où il n'aurait pas reçu les contributions des Etats membres.

Le Bureau dut se préparer à faire face aux difficultés engendrées par la guerre avec un seul directeur l'Ingénieur hydrographe général de Vanssay, alors âgé de 71 ans, un adjoint technique, le capitaine de frégate Henri Bencker et quatre membres du personnel qui ne travaillaient alors qu'un jour sur deux. L'Ingénieur hydrographe général de Vanssay réduisit son traitement à 1/4 de celui fixé en 1938. Il rédigeait les comptes rendus qu'il signait lui-même, tenait les comptes, faisait paraître les Lettres circulaires et le *Bulletin hydrographique* dactylographiés et recueillait des données pour l'*Annuaire* dont la publication avait été interrompue. Il travailla également sur la GEBCO et sur la 1^{ère} édition du *Dictionnaire hydrographique*, qui allait contenir les équivalents des termes français et anglais, en allemand, danois, espagnol, italien, néerlandais,

norvégien, portugais et suédois. En deux mots, il fut l'âme et le moteur du BHI. Il alla même jusqu'à tenter d'annoncer la V^{ème} Conférence qui aurait dû se tenir en avril 1942.



L'Ingénieur hydrographe général de Vanssay dont le dévouement permit au BHI de survivre pendant les années de guerre

Au mois d'octobre 1941, le Gouvernement du RU envoya une lettre à l'ensemble des Etats membres du Bureau dans laquelle il suggérait que le Bureau de Monaco n'était plus en mesure d'assumer ses fonctions de manière satisfaisante, que ses activités devaient être suspendues pendant la période de guerre, et que le versement des contributions devait cesser jusqu'à ce que la paix soit rétablie.

La réponse du Bureau fut claire et ferme. L'Ingénieur hydrographe général de Vanssay répondit, sous couvert d'une lettre circulaire, que le Comité de direction ne partageait pas cette opinion et que depuis plus de deux années que la guerre sévissait en Europe, le Bureau s'était efforcé de remplir toutes les obligations spécifiées dans les Statuts. Il ajoutait que, le Bureau étant établi dans un pays non belligérant, avait bénéficié d'une liberté d'action totale, et qu'en dépit des inconvénients et des retards imposés par la guerre, la correspondance avec les Etats membres et même non membres, ainsi que l'envoi de publications s'étaient poursuivis.

De Vanssay expliqua comment les salaires et les frais généraux avaient été réduits et terminait sa Lettre circulaire en affirmant qu'il était impossible de suspendre toutes les activités sans supprimer le Bureau,

que la bibliothèque, les collections et les archives étaient abritées dans un bâtiment qui devait être gardé par un concierge et qu'il serait très difficile de rouvrir le Bureau après la guerre si le personnel, qui avait été loyal et fidèle, était renvoyé et laissé sans emploi. Il demandait donc aux Etats membres de continuer à verser leur contribution afin que le BHI continue à exister.

Dans les années qui suivirent, les contributions de quelques Etats membres seulement furent reçues. Grâce à celles-ci le BHI put continuer à vivre. Les contributions étaient celles de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de la Suède et des Etats-Unis.

En 1943, l'occupation militaire de Monaco affecta sérieusement les activités du Bureau, en raison du non fonctionnement de la poste et d'autres moyens de communication. Le Vice-amiral Nares et le Contre-amiral Leahy prirent la décision d'installer, pendant ces temps difficiles, un siège provisoire du BHI, au 910 Park Avenue, New York, Etats-Unis, sans loyer à la charge des Etats membres dont la contribution fut réduite à 100 dollars des Etats-Unis.

En décembre 1943 un sous-marin britannique lança une torpille en direction d'un navire français, le Providence, et cette explosion causa d'importants dommages au bâtiment du Bureau qui fut alors fermé jusqu'en janvier 1944. 1943 fut également l'année où le Bureau enregistra son unique perte de guerre parmi le personnel, avec le décès du Capitaine de frégate Beehler (Etats-Unis), dans un camp militaire à Sospel, à quelque 30 km au Nord de Monaco.

Le 9 mars 1944, les autorités militaires d'occupation ordonnèrent l'évacuation du bâtiment occupé par le BHI et le Gouvernement de Monaco organisa le transfert des services du Bureau au deuxième étage de l'hôtel des Princes, situé au No. 1 de l'avenue de la Costa. Le déménagement s'effectua le 25 mars. De nombreuses caisses contenant des documents, des instruments et des publications furent expédiées à Paris et à Lyon, par mesure de sécurité.

La fin de la 2^{ème} Guerre mondiale et la reprise des activités du Bureau

En août 1944, les Forces alliées débarquèrent dans le sud de la France et Monaco fut libérée le 3 septembre par l'armée américaine qui arriva par Cap d'Ail. Le bombardement aérien du port de Monaco causa des dégâts supplémentaires à l'immeuble du Bureau déjà bien endommagé, situé sur le quai de Plaisance. Mais, dès août 1945, la Principauté avait procédé à toutes les réparations nécessaires. Le transfert des locaux provisoires à l'ancien bâtiment eut lieu le 7 août. Des dispositions avaient été prises en vue d'expédier au siège du Bureau, des archives, documents et publications qui avaient été mis en sûreté pendant l'année dans des

locaux du Service hydrographique français. Le Bureau les reçut le 25 décembre 1945.

Le Vice-amiral Nares cessa son service actif au sein du Département hydrographique de l'Amirauté britannique et reprit ses fonctions de président du Comité de direction, en juillet 1945. Il avait rencontré son collègue l'Ingénieur hydrographe général de Vanssay en novembre 1944 et, ensemble, ils avaient formulé des projets d'avenir pour le futur du BHI. Le Contre-amiral Leahy rejoignit également les deux autres directeurs en mai 1945, mais il fut décidé, pour réduire les dépenses au maximum, qu'il ne reprendrait pas ses fonctions de directeur avant 1947.

Les activités du BHI reprirent le 7 août 1945, avec les membres du personnel en place. Les effectifs furent néanmoins augmentés en vue de la préparation de la V^{ème} Conférence hydrographique internationale, au sujet de laquelle une Lettre Circulaire avait été adressée aux Etats membres. A l'origine, la date de juin 1946 avait été proposée, mais à la lumière des réponses de quelques Etats membres, il fut évident que la Conférence ne pourrait pas être tenue avant le printemps 1947, au plus tôt, et celle-ci fut finalement prévue pour le 23 avril 1947.

Une attention particulière fut accordée aux questions suivantes sur lesquelles le Bureau avait travaillé avant la guerre :

- Signes conventionnels et abréviations. Une nouvelle édition de la publication No. 22 « *Manuel des signes conventionnels et abréviations* » était prévue
- Centralisation des sondes océaniques.
- Carte générale bathymétrique des océans. Trois nouvelles feuilles étaient en préparation.
- Nouvelles publications. La publication No. 35 « *Nomenclature et vocabulaire concernant les Feux* » fut publiée en janvier, en même temps que la 1^{ère} édition de la S-32 « *Dictionnaire hydrographique* », en 11 langues.

L'*Annuaire* fut de nouveau publié et le *Bulletin hydrographique* retrouva sa périodicité mensuelle, sous forme imprimée, à compter de juillet, mais la production semestrielle de la Revue ne reprit qu'en 1949.

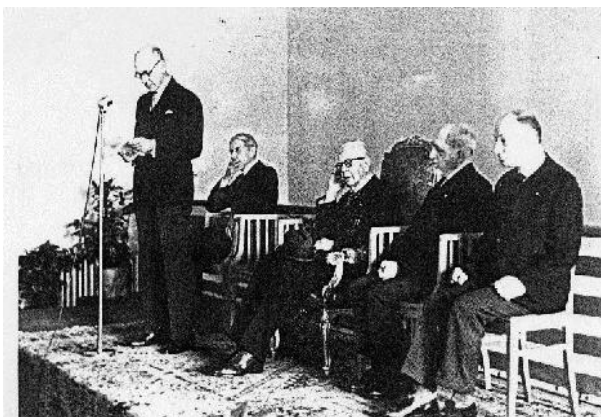
Le Bureau établit également des contacts avec d'autres Organisations internationales. Il fut représenté à la 1^{ère} Conférence internationale sur les aides radioélectriques pour la navigation maritime, en mai 1946, ainsi qu'à la 1^{ère} Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à Paris, en novembre. Le Comité de direction participa également à la Conférence sur la sécurité en mer, aux Etats-Unis, pour coordonner les activités du BHI avec toute future organisation internationale pour la sécurité en mer, et ce afin d'éviter

la duplication des travaux.

La cinquième Conférence hydrographique internationale (1947)

Des Etats ré-adhèrent au Bureau – la Norvège en janvier 1947, fut suivie par la Grèce et la Nouvelle-Zélande (au sein de l'Empire britannique, avec le RU et l'Australie). Au moment de la cinquième Conférence, le nombre d'Etats membres atteignit à nouveau le nombre de 15 : Argentine, Brésil, Empire britannique, Danemark, Chine, France, Grèce, Norvège, Pologne, Portugal, Siam, Espagne, Suède, Uruguay et Etats-Unis.

La Conférence se déroula dans la salle des cartes du BHI. Dix années s'étaient écoulées depuis la date de la dernière Conférence et une profonde émotion fut ressentie par ceux qui se réunissaient à nouveau après ces années de guerre difficiles et incertaines. Des représentants de sept Etats maritimes, non membres du BHI mais qui y avaient adhéré plusieurs années auparavant, furent invités, ainsi que des délégués des Nations Unies récemment créées, de l'UNESCO, de l'UGGI, du Conseil international pour l'Exploration de la Mer et de deux Organisations, proches du Bureau depuis sa création, et qui avaient participé aux premières Conférences hydrographiques internationales : l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGG).



L'ouverture de la cinquième Conférence – 1947

La réunion inaugurale eut lieu le 22 avril, un mardi matin, sous la présidence du Prince de Monaco. La Princesse Ghislaine et SAS le Prince Rainier III étaient également présents. C'est avec une grande émotion que le président du Comité de direction, le Vice-amiral Nares prononça le discours d'ouverture, à la mémoire des personnes décédées pendant les années de guerre : les amiraux Phaff et Long (anciens directeurs) décédés en 1945 et 1946, le capitaine de frégate Spicer-Simpson, en 1947, d'anciens directeurs de Services hydrographiques comme les amiraux Purey, Cust et Douglas (RU), Gherardi (Etats-Unis), Caballero (Pérou), Fichot (France), le capitaine de vaisseau Luymes (Pays-Bas), et bien d'autres encore qui avaient également disparu.

Le Président rappela ensuite les circonstances dans lesquelles le BHI avait continué d'exister depuis 1939 et remercia toutes les personnes qui firent en sorte que l'Organisation survive. Des remerciements furent adressés en particulier à l'Ingénieur général de Vanssay grâce à qui le Bureau avait continué à fonctionner pendant les cinq années de guerre, ainsi qu'au personnel, pour sa fidélité, la plupart des membres ayant continué à accomplir leur service dans des conditions très difficiles et particulièrement pénibles. Il évoqua la nécessité de réorganiser le Bureau, ce qui avait été entrepris avant la guerre, et invita les membres à discuter de ce sujet ainsi que du futur du BHI, et en particulier de l'amendement de ses Statuts.



Une pause dans les débats de la cinquième Conférence

Les Etats-Unis proposèrent une réorganisation du Bureau hydrographique international, dans une proposition complète qui recommandait notamment :

- d'amender les Statuts actuels et de les mettre à jour conformément aux changements intervenus dans l'après-guerre (comme la dissolution de la Société des Nations)
- d'étudier l'entrée du BHI en tant qu'entité intégrale dans le cadre de l'organisation des Nations Unies (NU)
- de réunir des Conférences tous les 4 ans afin que le Bureau puisse fonctionner de manière plus efficace
- de créer des « Conférences régionales » ou des « Réunions » pour discuter de questions d'intérêt régional commun
- de modifier la structure du BHI de la manière suivante, pour parvenir à une administration plus efficace et plus nette :
 - Un Directeur ayant pleins pouvoirs
 - Un Directeur adjoint
 - Un Conseil Consultatif de quatre membres
- d'accroître l'effectif des employés techniques et administratifs afin d'obtenir un fonctionnement plus efficace, pour le bénéfice de tous les Etats membres.

En définitive la Conférence décida de ne pas modifier l'organisation du Bureau et de conserver le système des trois Directeurs et du Secrétaire Général, en plus du personnel technique et administratif correspondant. Néanmoins, seules deux candidatures ayant été présentées pour le poste de Directeur, il fut décidé de pourvoir le poste de Secrétaire Général resté vacant après le départ à la retraite du CF Spicer-Simpson en 1937. Le CV Bencker, adjoint technique le plus ancien, fut nommé à ce poste.

Il est intéressant de noter que des propositions similaires visant à réduire le nombre de Directeurs furent examinées au cours des années suivantes, et que toutes furent rejetées. Le système de trois Directeurs a été examiné plusieurs fois et conservé comme étant le meilleur pour l'efficacité du BHI. Par ailleurs, le poste de Secrétaire Général que la cinquième Conférence avait jugé absolument indispensable pour le Bureau fut laissé vacant en 1957, et finalement supprimé en 1960.

La recommandation visant à intégrer le Bureau dans la structure des Nations Unies ne fut pas adoptée et à ce jour l'OHI est toujours une organisation intergouvernementale qui ne fait pas partie du système des NU. La Conférence exprima la volonté d'avoir une organisation indépendante mais travaillant en coopération avec les NU.

La Conférence adopta une importante proposition visant à ce que le Bureau bénéficie de privilèges et d'immunités diplomatiques, concernant principalement l'exonération de tout impôt direct, l'exemption de restrictions liées à l'immigration ainsi que d'autres privilèges accordés par le Gouvernement de Monaco qui font maintenant partie de l'Accord de siège entre Monaco et l'OHI.

Une suggestion visant à accroître le personnel fut bien accueillie et au cours des années suivantes, plusieurs nouvelles affectations de personnel qualifié eurent lieu.

D'autres résolutions administratives adoptées par la Conférence consistèrent à rétablir les contributions des Etats membres à leur montant statutaire, à supprimer toutes les réductions précédemment opérées sur les appointements des Directeurs et du personnel et à accorder au Directeur et aux membres du personnel présents à Monaco pendant la guerre, une gratification exceptionnelle égale au maximum à six mois de leurs appointements et calculée proportionnellement au temps de service réellement effectué pendant cette période.

La proposition de la délégation espagnole d'envisager l'utilisation de l'espagnol comme troisième langue lors des Conférences a été approuvée à l'unanimité, compte tenu du nombre de pays hispanophones participant aux Conférences hydrographiques internationales. Quelques années plus tard, le russe a également été approuvé en tant que quatrième langue pour les Conférences.

Les deux candidats aux postes de directeurs furent élus :

Candidats élus	
Nares	(RU)
Nichols	(Etats-Unis)

Les travaux du Bureau se poursuivirent jusqu'à la fin des années 40 et s'améliorèrent après la Conférence grâce à un accroissement des effectifs qui passèrent de 10 en 1949 (2 en catégorie A et 8 en catégorie B) à 13 en 1952 (5 en catégorie A et 8 en catégorie B).

Les adhésions à l'Organisation se multiplièrent avec l'adhésion de l'Italie et des Pays-Bas en 1949, puis de la Turquie, de Cuba, du Japon et de la Yougoslavie en 1950.

Les relations avec d'autres organisations internationales se développèrent également et le Comité de direction commença à participer à des Conférences et réunions à l'étranger. De 1948 à 1952, le Bureau fut représenté aux quatrième et cinquième Réunions de l'OACI, aux huitième et neuvième Assemblées Générales de l'Union internationale de Géodésie et de Géophysique, à la quatrième Assemblée de l'IPGG, à la réunion d'Experts du Conseil économique et social des NU dans le domaine de la Cartographie, à la quatrième Assemblée de l'UNESCO, à Paris, et à la treizième Session Plénière du Comité international pour l'Exploration scientifique dans la Méditerranée (CIESM).

La sérénité des années 50

Le 21 juin 1951, le BHI célébra le trentième anniversaire de sa création. A cette occasion, l'on prit une photographie du personnel du Bureau et le président du Comité de direction fit une brève allocution au personnel réuni.

Les années de 1950 à 1960 furent une période de calme et de stabilité dans l'histoire du Bureau. Le *Rapport financier* de 1950 indiquait que le Bureau pouvait financièrement se permettre de pourvoir le poste de troisième Directeur. Bien qu'ayant la ferme conviction qu'un troisième Directeur était indispensable au fonctionnement efficace permanent du Bureau, le Comité de direction recommanda que le Bureau continue avec deux Directeurs uniquement, jusqu'à la Conférence de 1952.

Le BHI enregistra l'adhésion des nouveaux membres suivants : le Chili, le Canada, l'Afrique du Sud et l'Indonésie en 1951, la République fédérale allemande en 1952, les Philippines en 1955, l'Inde et la Birmanie en 1956; la Finlande, la République de Corée, le Pakistan, l'Islande, la République dominicaine et le Guatemala en 1957, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (indépendantes de l'Empire britannique) en 1958 et 1959, ainsi que le Venezuela en 1960.



Le 30^{ème} anniversaire du BHI –

Le Comité de direction et le personnel du BHI.

Les personnes assises, de gauche à droite :

M^{lle} Serra, CA Nichols, CA Nares, CV Bencker, M^{me} Paul.

Les personnes debout, de gauche à droite :

M^{me} Bresset, Cdt Lemiere, M^{lle} Barclay,

Cdr Albini, M. Antognini, M. Ferrero, M^{me} Pons, M^{lle} Cadars

Les cinq principaux domaines d'activité du Bureau demeurèrent les suivants :

Cartes symboles et abréviations, positions géographiques, centralisation des sondes océaniques, GEBCO, limites des mers et des océans, nouvelles cartes et cartes géomagnétiques

Documents nautiques documents nautiques nouveaux et catalogues nouveaux, informations sur les instructions nautiques, aides à la navigation, avis aux navigateurs

Marées informations sur les Tables de Marées, liste des constantes harmoniques, niveau moyen de la mer, réseaux mondiaux d'observations des marées

Méthodes et instruments navigation, table nautiques, nouvelles techniques applicables aux levés, écho sondage, instruments

Informations reçues sur les travaux exécutés par les Services hydrographiques

La plupart de ces sujets étaient traités dans la *Revue hydrographique internationale*, dans le *Bulletin hydrographique* et dans diverses *Publications spéciales* ; de nouvelles éditions en furent publiées avec des amendements. De nouvelles publications s'ajoutèrent à la liste existante, comme les Publications spéciales n° 36 « *L'analyse des pleines mers et des basses mers* », n° 37 « *L'évolution des appareils de photogrammétrie* », n° 38 « *Systèmes de balisage maritime adoptés par les différents pays* », et Publication spéciale n° 39 « *Aides radioélectriques à la navigation maritime et à l'hydrographie* ». D'autres Organisations internationales apportèrent une aide financière en vue de la publication de la quatrième Edition de la GEBCO. Une nouvelle section s'ajouta au *Bulletin hydrographique* pour annoncer la publication de nouvelles cartes reçues ou publiées par les Services hydrographiques.



La salle des cartes du BHI en 1953

En février 1959, le programme de publication de la *Revue hydrographique internationale* fut modifié par décision du Comité de direction. La *Revue* paraissait alors aux mois de janvier et de juillet de chaque année, au lieu de mai et novembre. A la suite de ce changement, un seul numéro de la *Revue* fut publié en 1959, celui de juillet.

Lors de la Conférence cartographique régionale des NU pour l'Asie et l'Extrême Orient, en 1955, et plus tard, lors de la septième Conférence cartographique de l'IPGG, le BHI a étroitement collaboré avec ces organisations pour faire voter une résolution qui soulignait le besoin urgent pour chaque pays maritime d'avoir une organisation nationale chargée de maintenir un système efficace d'information, à un niveau mondial, des changements et des dangers en matière de navigation, et également chargée d'exécuter des levés hydrographiques précis. A l'occasion d'une plus large collaboration avec ces organisations ainsi qu'avec d'autres concernées, le BHI s'est efforcé d'attirer l'attention des autorités gouvernementales sur cette préoccupation. Ce souhait se concrétisa finalement sous la forme d'une exigence spécifique fixée dans le chapitre V de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS), entrée en vigueur en 2002.



Madame Bennati dans la bibliothèque du BHI - 1953

Les relations avec d'autres Organisations internationales continuèrent de se développer. Les membres du Comité de direction et les Adjointes techniques assistèrent à quelques réunions organisées à l'étranger. A de nombreuses autres réunions, le Bureau était représenté par le personnel concerné des Services hydrographiques des Etats membres. Une collaboration fut établie avec la section de cartographie des NU et avec l'UNESCO pour l'élaboration d'une documentation scientifique, ainsi que pour la terminologie et la compilation de dictionnaires multilingues.

Certaines des Organisations internationales avec lesquelles le BHI entretenait alors des relations étroites étaient les suivantes :

- L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale
- Le Conseil international des unions scientifiques et sa Commission conjointe sur l'océanographie
- L'Association internationale permanente de navigation
- L'Association internationale d'océanographie physique
- Le Conseil international pour l'exploration de la mer
- L'Institut panaméricain de géographie et d'histoire
- Les Instituts de navigation de Londres, des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie
- L'Union géodésique et géophysique internationale

La sixième Conférence hydrographique internationale (1952)

La sixième Conférence hydrographique internationale eut lieu à Monaco, du 29 avril au 9 mai 1952 dans la salle des cartes du siège du BHI. Cinquante-sept délégués représentant 26 Etats membres y assistèrent ; 2 Etats non membres, la Belgique et l'Islande y envoyèrent des représentants en qualité d'observateurs. En outre, 12 Organisations internationales et scientifiques y étaient représentées.

L'élection du nouveau Comité de direction fut la suivante :

Candidats élus		Non élus	
Nichols	(Etats-Unis)	Damiani	(France)
Nares	(RU)	Kjaer	(Norvège)
Viglieri	(Italie)		

Il convient de noter que les amiraux Nichols et Nares échangèrent leurs fonctions, que Nares se désista de son poste de Président et qu'un troisième Directeur fut nommé après une vacance de ce poste pendant plusieurs années.



Le CA C.L. Nichols (Etats-Unis)

Le VA John Nares (RU)

Le VA Valter Viglieri (Italie)

Le Comité de direction 1962-1967

Les résolutions de la sixième Conférence portèrent sur les Statuts (contributions, parts et *Règlement du personnel*), les finances (contributions impayées, Fonds de réserve), les cartes (échelles, symboles, sondage par écho, isobathes et catalogues), les documents nautiques (Instructions nautiques, Avis aux navigateurs), les marées (données, composantes, niveau moyen de la mer), travaux du Bureau (*résolutions de la Conférence*, et les travaux futurs du Bureau, composition). De nombreuses résolutions se traduisirent par des changements dans la publication M-3 - *Répertoire des résolutions techniques*.

Pendant la Conférence, de nombreux délégués firent des exposés sur des sujets techniques, dont la plupart ont ensuite été publiés dans la *Revue hydrographique internationale*. Une exposition d'instruments eut également lieu à l'occasion de la Conférence. Enfin, il est intéressant de noter qu'une nouvelle Commission fut créée : la Commission sur la révision des résolutions.

Septième Conférence hydrographique internationale (1957)

La septième Conférence eut lieu à Monaco du 6 au 17 mai 1957 dans la salle des cartes du siège du BHI. Quatre mois avant la Conférence, le Vice-amiral NARES décéda après 25 années de service au Bureau en tant que directeur.

Soixante-treize délégués représentant 30 des 35 Etats membres y assistèrent et trois Etats non membres envoyèrent des représentants en qualité d'observateurs. En outre, 15 organisations internationales et scientifiques y furent représentées. Le nombre total de participants s'éleva à 91. On eut recours, pour la première fois, à l'interprétation simultanée en anglais, français et espagnol.

Outre le temps consacré à la discussion de l'importante question du Statut juridique du Bureau, lequel est présenté ci-dessous, deux aspects importants de l'organisation du Bureau furent examinés : la définition de la durée de service du Comité de direction avec une proposition présentée par le Danemark, la Finlande et la Suède visant à réduire la durée de service du Comité de direction à un mandat de cinq années, et une proposition du Comité de direction lui-même concernant la suppression du poste de Secrétaire Général du BHI.

Divers aspects de l'élection des Directeurs avaient déjà été examinés par la quatrième Conférence hydrographique internationale en 1937 à laquelle la France avait proposé que lorsque le Comité de direction, ou l'un des divers membres du Comité de direction était remplacé, l'un d'entre eux au moins devait appartenir à un Etat membre n'ayant pas été représenté au cours de la précédente période quinquennale. L'Argentine proposa à la cinquième Conférence de spécifier que les membres

du Comité de direction ne pourraient être réélus qu'une seule fois. La proposition de la France fut retirée avant son examen et celle de l'Argentine, qui fut rejetée par 6 voix contre 4, allait être adoptée quelques années plus tard.

La proposition sur la durée de service qui fut présentée à la septième Conférence fut faite en tenant compte des règlements en vigueur dans d'autres Organisations internationales. Toutefois, après un examen minutieux, la Commission des Statuts la rejeta.

La recommandation relative au poste de Secrétaire Général avait été faite par le Comité de direction après que le titulaire de ce poste, le Capitaine de vaisseau Bencker, ait fait part de son intention de prendre sa retraite après la Conférence. La Commission des Statuts n'était pas entièrement d'accord avec les motifs invoqués pour la suppression de ce poste, lequel avait toujours été considéré comme très précieux. Ce poste fut provisoirement laissé vacant et l'on recommanda qu'une autre proposition sur cette question soit présentée à la huitième Conférence, en tenant compte de l'expérience de la prochaine période quinquennale 1957-1962.

L'élection du nouveau Comité de direction fut la suivante :

Candidats élus		Non élus	
Knox	(Etats-Unis)	KJaer	(Norvège)
Viglieri	(Italie)	Lowey	(RU)
Damiani	(France)		



Le VA Valter Viglieri (Italie)



Le CA Robert Knox (Etats-Unis)



L'Ingénieur hydrographe général

Léon Damiani (France)

Le Comité de direction 1957-1962

Les années qui précèdent la Convention relative à l'OHI - 1956 à 1970

Pendant de nombreuses années, il sembla que le BHI ne possédait pas les bases juridiques suffisantes pour avoir une personnalité juridique. En 1956, le Comité de direction décida de prendre les mesures nécessaires pour que le statut juridique du Bureau en tant qu'Organisation intergouvernementale mondiale soit officiellement reconnu par les autorités gouvernementales appropriées des Etats membres, et proposa qu'une clause

additionnelle aux Statuts concernant la personnalité juridique et les privilèges et immunités du Bureau soit approuvée par les Etats membres, de façon à ce que la position internationale du Bureau puisse se comparer à celle d'autres organisations internationales similaires. Il fut décidé que cette importante question serait examinée par la septième Conférence et une proposition à ce sujet fut présentée par le Comité de direction.

Après une longue discussion, la septième Conférence rejeta la proposition originale du Comité de direction, mais approuva une proposition alternative soumise par le Chili et soutenue par l'Espagne et l'Italie.

Conformément à cette proposition du Chili, le Comité de direction fut chargé de soumettre aux Etats membres, dans les 90 jours à compter du 1^{er} juin 1957, le texte d'un projet de déclaration ou de convention par lequel les Etats membres reconnaîtraient la personnalité juridique du Bureau et prévoiraient les privilèges et immunités. En conséquence, une période de six mois, à compter du 1^{er} septembre 1957 fut accordée aux Etats membres afin qu'ils puissent formuler un jugement sur le texte soumis pour approbation, tout comme leur avait été accordée la faculté de l'accepter, de l'amender ou de le rejeter. Dès qu'une majorité d'Etats membres fut d'accord quant à la déclaration ou la convention en question, le document fut soumis pour signature aux représentants officiels.

A la suite de cette Résolution de la Conférence, un projet de convention relative à l'Organisation et au statut juridique du BHI fut envoyé aux Etats membres, le 16 août. La grande majorité des Etats membres approuva l'acceptation de cette convention, ou son acceptation avec certaines modifications. Après un examen de tous les amendements, changements ou suggestions présentés, la Convention fut soumise à la signature dans sa forme définitive et des exemplaires en furent adressés aux Etats membres. Avant la fin de l'année, un pays, le Portugal, avait signé la Convention et un autre, les Etats-Unis d'Amérique, avait reconnu le caractère international du Bureau par ordre exécutif désignant le BHI comme Organisation internationale publique habilitée à bénéficier des avantages conférés par l'Acte sur les Immunités des Organisations Internationales du 29 décembre 1945.

En 1959, huit Etats membres avaient signé le projet de Convention, mais toute progression s'avéra très lente. En 1963, seuls 17 Etats membres sur 41 avaient répondu à la lettre circulaire du Comité de direction qui leur demandait leur avis sur le maintien ou non du projet de Convention alors ouvert à la signature. Par conséquent, lors de la huitième Conférence en 1962, le Comité de direction proposa de discuter de cette question et de prendre une décision sur la procédure proposée visant à préparer une nouvelle convention pour que les représentants des Etats membres officiellement désignés par leur Ministère des Affaires Etrangères la révisent et l'approuvent, lors d'une Conférence spéciale qui se

tiendrait quelques mois après la Conférence normale. La septième Conférence avait déjà approuvé une telle procédure et il fut suggéré que les experts désignés pourraient être ceux des Ambassades des Etats membres à Paris, où devrait logiquement se tenir la Conférence spéciale.

En novembre 1962, le Comité de direction reçut de l'ambassadeur du Chili à Paris un projet de Convention sur la personnalité juridique du BHI préparé par son gouvernement et le Comité de direction porta ce projet de Convention à l'attention de ses Etats membres. Dans le même temps, d'autres amendements au projet de Convention examinés lors de la huitième Conférence furent adressés par la Grande-Bretagne, l'Argentine et l'Allemagne, et communiqués aux Etats membres en 1963.

Le Comité de direction prépara donc un nouveau texte amélioré de la Convention, en tenant compte des suggestions du Chili, de la Grande Bretagne, de l'Argentine et de l'Allemagne, ainsi que des Conventions et documents similaires d'autres Organisations internationales. Le Comité de direction prévoyait à l'origine de parfaire ce travail en rédigeant un projet de Règlement à annexer à la Convention lors de sa soumission pour signature. Cependant, en décembre 1963, sur la proposition des Pays-Bas, il fut décidé qu'un petit groupe de travail composé de diplomates et d'hydrographes se réunirait à Monaco, au mois de février de l'année suivante pour étudier la question des Règlements. Le Comité de direction décida alors de remettre à plus tard la compilation de ces Règlements, dans l'attente des résultats de cette réunion à laquelle on soumettrait la Convention dans son texte amélioré.

La réunion du groupe de travail eut lieu du 4 au 6 février 1964 avec des délégués de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Monaco, des Pays-Bas et du Comité de direction. Les experts juridiques préparèrent au cours de la réunion deux projets de Convention, un long et un court. Le Comité de direction fut chargé d'étudier ces deux projets pour voir s'ils comportaient des articles ne s'accordant pas avec les Statuts et de soumettre ensuite ses remarques aux cinq Etats membres ayant participé à la réunion. Les conclusions du Comité de direction furent que les deux projets étaient bien rédigés et corrects du point de vue juridique, mais qu'ils contenaient une clause qui semblait dangereuse pour l'avenir du Bureau. Cette clause prévoyait que passé un certain laps de temps, les Etats membres qui n'auraient pas signé la Convention cesseraient d'être membres du BHI.

Dans ces conditions, le Comité de direction estima qu'il n'était pas prudent de suivre une voie qui risquerait d'être néfaste à la constitution de l'Organisation, et décida de suspendre toute action. Face à une telle situation, le Comité de direction ne vit que trois solutions possibles :

- Préparer et soumettre un projet de Convention similaire à celui de 1958, en y apportant les amendements nécessaires pour en corriger les imperfections ;
- Examiner à nouveau le projet de 1958, sous réserve de proposer, après son entrée en vigueur, certaines corrections en suivant la procédure normale prévue pour apporter des changements à une Convention après sa ratification. Il fut rappelé que sur les 38 Etats qui étaient alors membres du BHI, seuls 15 avaient déjà signé la Convention de 1958 ; ou
- Renvoyer la question à la neuvième Conférence en laissant le soin à cette assemblée de se prononcer en faveur de l'adoption, ou non, d'une nouvelle Convention présentant le danger de perdre des membres. Le Comité de direction estima que cette décision qui pouvait être préjudiciable ne pouvait être prise que par la Conférence, en séance plénière, après un examen très approfondi de la question.

En décembre 1964, le RU informa le Bureau que la question du statut juridique serait examinée par la troisième réunion de la Commission hydrographique de la mer du Nord (CHMN) qui souhaitait examiner à nouveau le projet de Convention de 1958. Les conclusions de l'étude de la CHMN indiquaient que les Services hydrographiques du RU et des Pays-Bas étaient chargés de préparer des projets de « *Règlement général* » à annexer respectivement aux projets de Convention « courte » et « longue » compilés par le groupe de travail en février 1964. Les deux Conventions, avec les Règlements respectifs seraient ensuite soumises pour commentaires aux Ministères des Affaires Etrangères du RU et des Pays-Bas. Par la suite, le Directeur du Service hydrographique du RU demanderait à son gouvernement de soumettre ces projets de Convention et les Règlements respectifs aux gouvernements des autres Etats membres de la CHMN pour recueillir leurs points de vue.

Le Comité de direction remercia la Commission pour les démarches proposées, mais réaffirma en même temps le point de vue du BHI sur le danger que cela pourrait présenter pour le Bureau, ainsi qu'il avait déjà été signalé.

En mars 1966, le Bureau reçut du Directeur du Service hydrographique britannique une lettre à laquelle étaient joints un nouveau projet de Convention ainsi qu'un projet de *Règlement général*. Après y avoir ajouté les suggestions et amendements du BHI ainsi que d'autres membres de la CHMN, ces documents furent présentés à la neuvième Conférence en tant que proposition signée par les Etats membres des six pays suivants : Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Suède et RU. Un autre projet présenté par la France fut également soumis à la neuvième Conférence.

La neuvième Conférence nomma une sous-commission qui, sur la base de ces deux projets, rédigea trois textes : la *Convention*, le *Règlement général* et le *Règlement*

financier. Ces trois textes furent discutés, modifiés et finalement approuvés par la Conférence. Avec l'*Accord de Siège* qui précise quels sont les privilèges et immunités du personnel du Bureau et du Comité de direction signé par le BHI et par le gouvernement de Monaco et ratifié par le Gouvernement français, ces documents constituent la publication M-1 - *Documents de base de l'OHI*.

Le 3 mai 1967, le document original de la Convention (avec en annexes les deux Règlements) fut déposé auprès du Gouvernement de Monaco et ouvert à la signature des Etats membres. Les 17 Etats suivants signèrent le 3 mai, mais la plupart le firent sous réserve d'approbation ou de ratification : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Corée, Danemark, Finlande, Islande, Italie, Monaco, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République sud-africaine, Royaume-Uni et Venezuela. Les 22 pays suivants signèrent entre le 4 mai et le 31 décembre 1967 : Chine, Cuba, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Paraguay, Pologne, République Arabe Unie, République dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Suède, Turquie et Yougoslavie. A la fin de l'année 1967, trente-neuf Etats membres avaient donc signé la Convention, mais la ratification consécutive du nombre minimum de pays requis (28) nécessita encore trois années, et n'intervint pas avant le 22 juin 1970. La Convention entra automatiquement en vigueur trois mois plus tard, le 22 septembre 1970. Ce jour-là, le nom de l'Organisation mondiale devint Organisation hydrographique internationale et non plus Bureau hydrographique international ; néanmoins le terme "Bureau" fut conservé et désigne désormais le siège ou secrétariat de l'Organisation, à Monaco.

L'essor des années 60

Plus que toute autre décennie précédente, les années 60 furent une époque de transition, d'expansion, de croissance et de progrès. Ceci fut également vrai pour l'Organisation, qui vit ses membres, son personnel, et ses finances s'accroître. A cette époque, les activités du Secrétariat commencèrent à se caractériser par une « participation active ». Le Secrétariat, mené par le Comité de direction, fut à l'origine d'initiatives et de projets divers et participa de plus en plus fréquemment à des conférences et réunions internationales. Cette tendance s'accrut pendant les années 70 et 80 et entraîna, avec la mise au point très importante de la carte électronique, une interaction avec de nombreuses nouvelles organisations ainsi qu'avec des sociétés commerciales concernées par les systèmes de cartes électroniques.



Une réunion technique dans la salle des cartes - 1969

Dans les années 60, en raison d'activités et de responsabilités accrues, il fut nécessaire de recruter du personnel dont le nombre est resté inchangé tout au long des années 1970, 1980 et 1990. Dans les années 60, les travaux et le personnel du Secrétariat étaient répartis dans six sections avec les tâches et responsabilités suivantes :

Première section	Un catégorie A Deux catégorie B	Préparation technique de la Conférence Publication du Compte rendu des Conférences et du Répertoire des résolutions Techniques Compilation et mise à jour des Publications Spéciales Publication de la Liste des Publications
Deuxième section	Un catégorie A Deux catégorie B	Publication de la <i>Revue hydrographique internationale</i> et du <i>Bulletin hydrographique</i> Compilation et mise à jour de la Publication Spéciale 26
Troisième section	Un catégorie A Un catégorie B	Publication du Supplément à la <i>Revue hydrographique internationale</i> (tous les 5 ans) Publication et mise à jour des S-20 et S-39 Service de documentation
Quatrième section	Un catégorie A Un catégorie B	Compilation du Dictionnaire hydrographique
Cinquième section	Deux catégorie A Un catégorie B	Coordination des travaux pour la publication de la GEBCO Tenue à jour de la collection de cartes et autres documents nautiques

Sixième section	Six catégorie B	Secrétariat du Bureau Archives Comptabilité Bibliothèque Stockage et distribution des publications Entretien des locaux
------------------------	-----------------	--

En raison de l'augmentation du nombre de membres, il fallut recruter davantage de personnel, ce qui fut possible grâce à une bonne gestion financière. Le personnel comptait plusieurs personnes très qualifiées dans la catégorie A, plusieurs hydrographes chevronnés, et 13 membres du personnel administratif compétents dans la Catégorie B. Cela améliora les conditions de travail et permit d'assurer un meilleur service des Etats membres. Un effort important fut réalisé en vue d'accroître l'intérêt des lecteurs de la *Revue hydrographique internationale*. La plupart des articles publiés étaient des articles originaux, généralement rédigés sur une suggestion du Comité de direction. Le versement d'honoraires pour certains articles se révéla être une motivation pour certains auteurs potentiels, néanmoins le Secrétariat continua de compter essentiellement sur la coopération des Etats membres.

Conformément aux décisions des huitième et neuvième Conférences hydrographiques, le Secrétariat continua d'étudier un certain nombre de sujets techniques parmi lesquels figuraient : la révision de la Publication Spéciale 39 - *Aides radioélectriques à la navigation maritime et à l'hydrographie*, une nouvelle édition de certaines parties de la Publication Spéciale 24 - *Positions géographiques* et une nouvelle édition du *Répertoire des résolutions Techniques*. Une attention particulière fut consacrée à la compilation du *Dictionnaire hydrographique* qui était un travail de longue haleine. Réalisant l'importance et la difficulté de cette compilation, le Comité de direction créa une nouvelle section (la section 4) et engagea un contre-amiral italien, hydrographe qualifié, chargé exclusivement de cette tâche, avec l'aide et la collaboration des Etats membres.

Des travaux significatifs portèrent sur le problème de l'élimination des dangers de position ou d'existence douteuse, une tâche qui avait été entreprise en collaboration avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI), créée par l'UNESCO en 1960, et l'IPGG. Les Services hydrographiques furent encouragés à coopérer dans ce domaine d'une importance capitale pour la navigation mondiale.

La production de publications continua régulièrement. La distribution de la *Revue hydrographique internationale* vit sa distribution accrue et de nouvelles publications furent produites, en plus des éditions mises à jour d'anciennes publications.

L'organisation des travaux relatifs à la GEBCO, exécutés par l' « Institut Géographique National » français et les Services hydrographiques de 17 Etats membres, avec la généreuse subvention accordée par le Gouvernement de Monaco en mémoire du Prince Albert I^{er}, s'avéra être un bon exemple de coopération internationale. Les travaux relatifs à la 4^{ème} édition de la GEBCO commencèrent en 1965 et se poursuivirent jusqu'en 1972, lorsque l'Institut Géographique National informa le Comité de direction qu'en raison de restrictions financières, l'impression des cartes de la GEBCO devait cesser. Le Secrétariat se vit donc obligé de prendre des mesures pour réorienter ces importants travaux.

Dans les années 60, le Comité de direction adopta une politique générale de représentation directe au sein d'assemblées et de congrès internationaux et poursuivit d'actives relations avec un certain nombre d'organisations internationales parmi lesquelles figurait l'Organisation Maritime Consultative Intergouvernementale (OMCI), qui s'était réunie pour la première fois en 1959. L'OMCI devint l'Organisation maritime internationale (OMI) des NU en 1982.

Vers le milieu des années 60, conformément aux instructions de la neuvième Conférence, l'on consacra énormément de temps à des questions d'ordre administratif. De nouveaux systèmes de salaires et de retraite durent être établis pour le personnel. En raison de l'adoption de la Convention et de ses Règlements en annexe, les anciens Statuts du BHI étaient devenus obsolètes, et il fut donc nécessaire de préparer de nouveaux Statuts du personnel et un nouveau Règlement du personnel. Cette tâche fut réalisée à partir de l'étude de textes et de Règlements d'autres Organisations internationales.

Le Comité de direction eut également la charge de rédiger l'Accord de siège, complément essentiel de la Convention, qui fut ensuite soumis au Gouvernement de Monaco et au Ministère français des Affaires Etrangères. Bien que ce texte n'ait pas été approuvé et signé avant 1978, les Autorités monégasques acceptèrent de rendre immédiate l'application de certains articles du projet de l'Accord de Siège qui ne concernaient que Monaco.

En plus de l'examen des symboles contenus dans les cartes marines, des documents nautiques, de l'océanographie et des marées, des aides à la navigation, et des publications de l'OHI, les huitième et neuvième Conférences de 1962 et 1967 prêtèrent une attention toute particulière à la rédaction d'un projet de Convention et aux questions y relatives.



*Le Comité de direction et le personnel
à l'occasion du 50^{ème} du BHI – 1971*

*Assis, de gauche à droite : M. Lahire, CA Guida, CV Moïteret,
IGA Chatel, CV Tegner, CF Chardin, M. Ferrero.
Debout, de gauche à droite : M. Aubertin, M^{lle} Serra, M^{me} Winter,
M^{me} Orlandi, M^{me} Ribaud, M^{lle} Cadars, M^{me} Blot,
M^{lle} Cameron, M^{me} Bresse, M^{lle} Colomb, M^{lle} Parsi, M. Del-fa.*

La huitième Conférence hydrographique internationale (1962)

La huitième Conférence eut lieu dans la salle des cartes du BHI, où furent présents 95 délégués représentant 35 Etats membres. La participation fut bien meilleure que lors des Conférences passées, notamment en raison de l'accroissement du nombre d'Etats membres à l'Organisation, et également en raison du fait que plusieurs pays envoyèrent davantage de délégués. Grâce aux prudentes dispositions prises par le Secrétariat visant à accroître l'espace au sol disponible dans la salle de conférence, cette dernière fut tout juste suffisante pour permettre à l'ensemble des participants de s'asseoir.



L'élection en cours – 8^{ème} Conférence

L'ouverture officielle de la Conférence eut lieu le mardi 8 mai au cinéma Gaumont. S.A.S. le Prince Rainier III, qui avait gracieusement accepté que la Conférence soit placée sous son patronage, présida la cérémonie d'ouverture, qui vit également la participation de représentants du Gouvernement princier, des autorités monégasques, et du plusieurs consuls d'Etats membres.

Les résultats notables de la huitième Conférence furent les suivants :

- une Résolution sur la nécessité de rédiger à nouveau les Statuts du BHI après la rédaction de la Convention ;
- une Résolution selon laquelle la durée de service maximum des directeurs du BHI est de deux mandats de 5 années chacun, la réélection n'étant permise que s'ils ne dépassent pas 70 ans au cours de leur second mandat ;
- l'établissement d'un nouveau groupe de travail chargé de rédiger des spécifications pour les opérations de levés hydrographiques ;
- la formation de groupes de travail composés de spécialistes afin d'aider le BHI à examiner certains problèmes particuliers.

Le nouveau Comité de direction élu par la Conférence fut le suivant :

Candidats élus		Non élus
Pierce	(Etats-Unis)	Damiani (France)
Viglieri	(Italie)	Tancred (Australie)
Santos Franco	(Brésil)	Schmidt (Danemark)



Le VA Valter Viglieri (Italie)

Le CA Charles Pierce (Etats-Unis)

Le VA Santos Franco (Brésil)

Le Comité de direction 1962-1967

Neuvième Conférence hydrographique internationale (1967)

La neuvième Conférence eut lieu au Centre des Rencontres Internationales au Palais des Congrès, à Monaco. Au total, y participèrent 113 délégués représentant 36 des 41 Etats membres. Plusieurs représentants de Ministères des Affaires étrangères

furent inclus dans certaines délégations afin d'assister à la rédaction du projet de texte final de la Convention qui devait être examiné par la Conférence. Des représentants de trois Etats non membres et de 21 organisations scientifiques ou maritimes furent également présents en tant qu'observateurs.

L'ouverture officielle de la Conférence eut lieu le mardi 18 avril au cinéma Gaumont. S.A.S. le Prince Rainier III de Monaco, qui avait gracieusement accepté que la Conférence soit placée sous son patronage, présida la cérémonie d'ouverture. La session inaugurale vit la participation, en plus des participants et de leurs familles, de S.E. le Ministre d'Etat et d'autres représentants du Gouvernement princier, des autorités monégasques et de plusieurs consuls d'Etats membres.

Une exposition commerciale d'instruments fut organisée au cours de la Conférence, dans le cadre de laquelle divers fournisseurs d'équipements renommés firent des démonstrations de la dernière génération de technologie de levés. Le navire hydrographique britannique *Hecate* fit une sortie en mer d'une demi-journée au cours de laquelle les délégués purent voir fonctionner plusieurs équipement. Les réunions de la Conférence furent suspendues pendant 48 heures afin de laisser aux délégués le temps de visiter l'exposition.



La neuvième Conférence hydrographique internationale, tenue au Centre des Rencontres Internationales à Monaco

Au cours de la neuvième Conférence, les décisions notables suivantes furent prises :

- l'établissement de Commissions hydrographiques régionales, formées par des Etats membres ayant des problèmes régionaux communs en matière de cartographie, de recherche ou de collecte de données, en vue d'établir une coopération pour résoudre ces problèmes et entreprendre des levés et autres projets.
- la création d'une Commission visant à étudier la constitution d'une série de cartes internationales, en limitant initialement l'étude aux cartes à petites échelles.
- que le Secrétariat entreprenne une étude approfondie et rédige un index des zones marines qui présentent un intérêt pour la navigation et qui n'ont pas été

hydrographiques suivant les normes appropriées aux besoins de la navigation moderne. Cette décision recommandait d'établir une étroite coopération avec les NU et d'autres institutions concernées, en vue de développer l'assistance technique en matière d'hydrographie.

Un nouveau système d'élection des Directeurs fut implémenté lors de la neuvième Conférence, selon lequel une première série de trois tours de vote était effectuée pour sélectionner les trois Directeurs, suivie d'un tour de vote final pour élire le Président parmi les trois Directeurs élus. Ceci résultait en l'élection de l'Ingénieur hydrographe général Guy Chatel (arrivé deuxième lors du vote initial, après le capitaine de vaisseau Victor Moitoret), en tant que Président du Comité de direction.

Candidats élus		Non élus	
Chatel	(France)	Benham	(Iran)
Moitoret	(Etats-Unis)	Di Paola	(Italie)
Tegner	(Danemark)	Santos Franco	(Brésil)



Le CV Victor Moitoret (Etats-Unis)

L'Ingénieur hydrographe général Guy Chatel (France)

Le CV Isaac Tegner (Danemark)

Le Comité de direction 1967-1972

Le Secrétariat dans les années 70

Ces années marquèrent le début d'une période difficile pour le Bureau. Un certain nombre de membres du personnel avait atteint l'âge de la retraite et, compte tenu de la crise économique qui menaçait déjà les pays développés, le Comité de direction décida de ne pas les remplacer et de mettre en place une nouvelle organisation. Les six anciennes sections furent réorganisées en trois nouvelles sections :

Section I Administration et relations internationales

Section II Publications périodiques
Section III Technique et cartographie

Malheureusement, cette réduction entraîna une baisse des performances du Secrétariat, ce que reconnut le Président du Comité de direction dans son discours d'ouverture de la dixième Conférence, déclarant :

« ... que seul un membre du personnel du Bureau avait une expérience dans le domaine de l'hydrographie et que, pour cette raison, il avait été difficile de suivre la rapide évolution technologique de travaux du Bureau, que les Directeurs avaient donc dû s'occuper des sujets techniques et de la majeure partie de la correspondance eux-mêmes, ce qui avait laissé peu de temps pour des discussions sur des questions générales, et que par conséquent l'Organisation perdait un peu de son intérêt à avoir trois Directeurs d'horizons et d'expériences différents. »

Au cours des années suivantes ce problème s'aggrava lorsqu'il fut décidé d'établir une imprimerie dans le Bureau et lorsque divers membres du personnel démissionnèrent, laissant leurs postes vacants. Sur une période de neuf années, le personnel passa de 19 à 15 membres. Une nouvelle organisation interne fut mise en place en 1978. Des sections furent abandonnées et le Secrétariat s'organisa en neuf départements sous la responsabilité directe du Comité de direction. Les membres restants du personnel de catégorie A furent rebaptisés « Adjointes techniques » et diverses tâches de la Section I furent partagées entre les directeurs et le chef du Secrétariat. Bien que l'ancien système de classement en trois sections S1, S2 et S3 fut maintenu, tous les dossiers du BHI, à l'exception de quelques dossiers spécifiques furent placés sous la responsabilité du Secrétariat.



L'accueil du nouveau Comité de direction – 1972

*Assis, de gauche à droite : M^{me} Tegner, Ing. Chatel, CA Tison, CA Ritchie, CA Kapoor, CV Tegner, M^{me} Ritchie
Debout, de gauche à droite : M. Aubertin, CV Worm-leonhard, Ing. Lemiere, M^{me} Bennati, M^{lle} Cameron, M. Ferrero, M^{me} Bot, M^{lle} Cadars, CF Chardin, CA Guida, M^{lle} Serra, M^{me} Orlandi, M^{me} Winter, M^{me} Ribaud, M. Lahire*

Au cours des années qui suivirent, en raison du manque de continuité parmi le personnel de catégorie A et du manque de compétences techniques de certains, malgré la présence du commodore A. Cooper, ancien directeur

du SH Australien à la retraite, il fallut recruter du personnel technique. Dans les années 80, la meilleure situation financière du Bureau permit de lancer une nouvelle politique de recrutement du personnel qui prit fin au début des années 90. L'on engagea des employés plus jeunes et dotés des solides antécédents professionnels. Ceci permit au Secrétariat de faire face, en partie, à l'accroissement de sa charge de travail au cours des années suivantes.

En dépit des difficultés de personnel, l'Organisation parvint à réaliser un certain nombre de travaux d'une importance fondamentale dans les années 70, avec notamment :

Commission des spécifications des cartes et cartes internationales. Les travaux sur les symboles utilisés sur les cartes constituèrent pendant ses 50 premières années, une tâche importante pour l'Organisation, cependant, les travaux accomplis entre 1972 et 1977 par la Commission de la carte internationale de la mer du Nord démontrèrent qu'il était nécessaire d'élaborer un ensemble de spécifications pour les cartes. Conformément aux conclusions de cette commission, la onzième Conférence créa la Commission des spécifications des cartes (CSC) en vue d'adapter et d'étendre les spécifications établies par la Commission pour les cartes INTERNATIONALES déjà créées par la Commission. La CSC réalisa d'importants progrès qui aboutirent à la publication des *Spécifications de l'OHI pour les cartes marines* et du *Règlement de l'OHI pour les cartes INT*. Un Catalogue des cartes INT fut par la suite publié en 1981.

Comité consultatif FIG/OHI sur les normes de compétence pour les hydrographes. La onzième Conférence de 1977 chargea le Comité de direction d'entrer en contact avec la Fédération internationale des géomètres (FIG) en vue d'établir un Comité consultatif international constitué d'un nombre restreint de personnes dont la compétence était reconnue en vue de préparer et de tenir à jour les normes de compétence pour les hydrographes, d'encourager l'enseignement et la formation en matière d'hydrographie et de cartographie marine, à l'échelon mondial, et de délivrer des certificats d'homologation attestant que le programme d'un institut d'enseignement répond aux normes recommandées.

Le Comité consultatif, qui organisa sa première réunion en février 1978, se réunit depuis lors chaque année pour examiner les soumissions de cours des instituts d'enseignement et afin de tenir à jour les *Normes de compétence pour les hydrographes*. En 2002, après que l'Association cartographique internationale (ACI) eut rejoint le Comité, des travaux furent entrepris en vue de rédiger les *Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine* qui fut publiée pour la première fois en 2003. Le nombre de programmes sollicitant l'homologation du Comité augmenta de manière régulière. En 2017, 60 programmes étaient homologués

par le Comité, disséminés à travers 30 pays.

Système mondial d'avertissements de navigation.

L'établissement de ce système mondial d'avertissements de navigation (SMAN) fut décidé par la onzième Conférence à la suite d'une proposition de la Commission de diffusion des avertissements radio de navigation de l'OHI, créée en 1973, de travailler en collaboration avec le Sous-Comité des Radiocommunications de l'OMCI. Le Plan fut adopté par la Conférence qui décida que la Commission devrait réviser et tenir à jour le Plan en coopération avec l'OMCI, et qu'elle s'efforcera de l'étendre. Les travaux progressèrent régulièrement et au début des années 80, seize zones NAVAREA avaient été mises en service.

Publications spéciales

L'examen et la mise à jour de la publication spéciale 44 – *Normes pour les levés hydrographiques*, produite par un groupe de travail créé en 1962 et chargé d'élaborer des spécifications pour les levés hydrographiques, fut une autre importante tâche de cette période qui aboutit à la publication d'une nouvelle édition en 1982.

Des efforts furent également fournis pour la révision de la publication S-23 - *Limites des océans et des mers*. Un groupe de travail fut créé sur cette question et des mesures furent prises en vue d'exécuter les travaux sur une base régionale. Ceux-ci débutèrent en novembre 1979, néanmoins en raison de diverses complications le projet de texte ne fut pas prêt avant 1986. Ce projet ne fut pas accepté par les Etats membres en raison de sensibilités politiques concernant certaines zones maritimes et les efforts se poursuivent encore aujourd'hui en vue de tenter de mettre à jour cette publication.

Commissions hydrographiques régionales. En plus du groupe hydrographique nordique (qui existe depuis 1928 et qui devint plus tard la Commission hydrographique nordique) et de la Commission hydrographique de la mer du Nord (créée en 1963, sous le nom de Commission de la mer du Nord pour les cartes internationales), trois nouvelles Commissions hydrographiques régionales furent créées pendant cette décennie : la Commission hydrographique de l'Asie orientale en 1971, la Commission hydrographique Etats-Unis/ Canada en 1977 et la Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire en 1978.

Comité directeur de la GEBCO. Le Comité directeur mixte COI/OHI de la GEBCO créé en 1974 afin d'assurer l'interprétation bathymétrique des données des scientifiques, continua les travaux de la GEBCO et fit des progrès remarquables. La 5^{ème} édition des 18 cartes de la GEBCO à 1:1 million qui fut achevée constitua une réalisation remarquable grâce à la contribution du Service hydrographique canadien qui en assumait la production cartographique.

La composition de l'OHI augmenta de manière significative et, à la fin des années 70, le nombre total d'Etats membres était de quarante-huit. A la suite d'une série de réunions avec des représentants du Gouvernement de la Principauté de Monaco pour discuter des modifications au *Projet d'Accord de siège* proposées par la onzième Conférence le 10 août 1978, l'*Accord de siège* entre l'OHI et le Gouvernement de Monaco fut signé. Cet accord concédait gracieusement à l'OHI, pour une période de 99 ans, les locaux qui accueilleraient alors le Secrétariat depuis 1932.

Au cours de cette période on notera un détail intéressant qui est le départ à la retraite de M^{lle} Elena SERRA après 51 années de service ! (engagée comme dactylographe en 1921, elle quitta le Bureau en 1972).



Le départ à la retraite de M^{lle} Elena SERRA, après 51 années de travail au BHI

Le 20 avril 1979, jour marquant le cinquantième anniversaire de la pose de la première pierre de l'édifice du siège, SAS le Prince Rainier III dévoila une plaque commémorative située au-dessus de la première pierre. Pour marquer cet anniversaire, le Gouvernement de Monaco fit paraître une série de timbres postaux commémoratifs sur laquelle était représenté le bâtiment ainsi qu'un navire hydrographique amarré au quai adjacent.

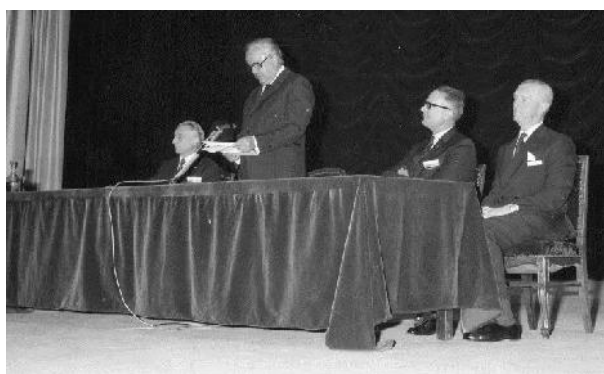


Le 50^{ème} anniversaire de la pose de la pierre commémorative

La dixième Conférence hydrographique internationale (1972)

La dixième Conférence se déroula du 10 au 22 avril 1972. Sa réunion inaugurale eut lieu au cinéma Gaumont, sous la présidence de SAS le Prince Rainier III. Le Gouvernement de Monaco mit de nouveau à la disposition de la Conférence le Centre de Rencontres Internationales, auparavant Palais des Congrès, où toutes les réunions ainsi que l'exposition d'instruments eurent lieu.

A l'arrière-plan de la traditionnelle photographie des participants de la Conférence se trouvait le Casino de Monte-Carlo au lieu de la façade du Bureau.



SAS le Prince Rainier III et le Comité de direction
Cérémonie d'ouverture de la dixième Conférence

Sur les 43 gouvernements membres, 37 furent représentés ; on nota également la présence de représentants de six gouvernements non membres, de 10 organisations internationales scientifiques et maritimes ainsi que de 14 organisations nationales scientifiques et maritimes. Au total, 131 personnes participèrent aux travaux de la Conférence.

Lors de cette conférence, 13 participants (délégués, observateurs et représentants) firent des exposés et trois films furent projetés. Le Secrétariat organisa une exposition d'instruments hydrographiques, océanographiques et de navigation avec la participation de 18 exposants issus de huit pays.

Cinq bâtiments hydrographiques firent escale en Principauté pendant la Conférence.

Le nouveau Comité de direction élu pour la période 1972-1977 fut le suivant :

Candidats élus		Non élus	
Ritchie	(RU)	Fagerholm	(Suède)
Kapoor	(Inde)	Herrera	(Chili)
Tison	(Etats-Unis)	Paventi	(Italie)

La dixième Conférence approuva plusieurs propositions,

incluant :

Les cartes internationales à moyenne et grande échelles. Il fut recommandé de constituer une Commission chargée d'étudier le problème de la production de Cartes « internationales » à moyenne et grande échelles dans le but de produire une série concise de cartes adaptée aux besoins de la navigation internationale.

La formation des hydrographes. Il fut décidé que le Comité de direction prendrait les mesures nécessaires pour assurer la compilation des cours de formation en hydrographie dispensés par les Etats membres. Ces cours devraient être étudiés en vue de la mise au point d'un programme-type qui reflète les normes de base les plus élevées devant être communes à tous les hydrographes.

Les travaux du Secrétariat. Conformément à la Convention, il fut décidé que le Secrétariat agirait en tant que conseiller technique et organisme de coordination chargé de promouvoir les mesures visant à créer et/ou renforcer les capacités hydrographiques des pays en voie de développement, grâce à des programmes de coopération et à d'autres moyens appropriés, sur demande des pays bénéficiaires.

La création d'un Service d'avertissements radio de navigation efficace et coordonné. Il fut recommandé de constituer une Commission mixte OMCI/OHI pour étudier les questions ayant trait à la diffusion des avertissements radio de navigation destinés aux navires et pour chercher les voies et moyens d'améliorer les méthodes existantes de diffusion de ces avertissements grâce à la coopération internationale.

Les statuts des Directeurs et du Personnel. La Commission des finances recommanda que le nouveau Comité de direction soit chargé d'étudier le régime des heures de travail du personnel du Bureau, en s'efforçant de les porter à environ 37 heures 1/2 par semaine et en même temps d'étudier un barème de salaires dont le nombre d'échelons soit réduit ainsi que les autres suggestions faites par le représentant de l'UNESCO. L'étude devait être faite aussitôt que possible. Il convient de noter ici que, malgré cette recommandation, les nouveaux horaires de travail furent seulement mis en place 15 ans après la décision de la Conférence. Le BHI commença à travailler 37 heures 1/2 par semaine fin 1987.

Plusieurs propositions furent rejetées par la Conférence, incluant :

La constitution du Comité de direction du BHI, et remplacement du Comité de direction par un seul Directeur. Ces deux propositions différentes sur le même sujet, présentées respectivement par le RU et par la Yougoslavie, visaient toutes deux à remplacer le système des trois Directeurs par un système à un seul Directeur. Dans sa proposition, le RU suggérait qu'il y ait un Directeur et un Directeur adjoint, alors que la Yougoslavie proposait simplement de remplacer les trois Directeurs par un seul.

Des Propositions similaires avaient déjà été présentées par le passé. De nouveau, ceci occasionna de longues discussions avec pratiquement les mêmes arguments, qu'ils soient favorables ou défavorables aux Propositions, que

ceux déjà avancés dans le passé. Après de longues discussions, les Propositions furent finalement rejetées et le système de trois Directeurs conservé..... pour être à nouveau discuté et reconfirmé en 1985.

Des conférences ordinaires tous les trois ans. Cette Proposition s'appuyait sur la nécessité de s'adapter aux nouvelles technologies et citait en exemple d'autres Organisations qui tenaient des réunions plus fréquentes. La Conférence décida de rejeter cette Proposition, notamment en raison de ses répercussions financières.

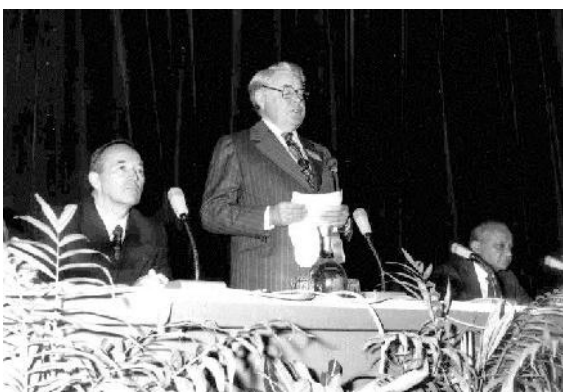
Vote. La Yougoslavie présenta une Proposition dans laquelle chaque Gouvernement membre aurait une seule voix sur l'ensemble des questions votées à la Conférence, incluant l'élection des Directeurs, et non pas un nombre de voix correspondant au chiffre de tonnage déclaré. Cette Proposition fut également rejetée.



Les navires hydrographiques du RU Fox et Fawn à Monaco

La onzième Conférence hydrographique internationale (1977)

La onzième Conférence hydrographique internationale eut lieu du 18 au 29 avril 1977 en présence de 135 délégués et de 41 observateurs. La Conférence fut ouverte au Centre de Rencontres Internationales par S.E. le Ministre d'Etat de Monaco. Une exposition d'instruments et d'équipement eut également lieu dans le Centre ; plusieurs entreprises commerciales exposèrent et certaines effectuèrent des démonstrations d'équipements à bord de navires dans le port de Monaco.



Le discours d'ouverture à la onzième Conférence prononcé par le Président du Comité de direction

Quelques-unes des Décisions importantes de la Conférence furent les suivantes :

- L'Accord de siège. Le Comité de direction fut autorisé à conclure l'Accord de siège avec le Gouvernement de Monaco et à en rendre compte à tous les Etats membres.
- Les langues de travail de la Conférence. Le russe fut inclus comme langue de travail de la Conférence, avec l'anglais, le français et l'espagnol.
- La formation des hydrographes. La Conférence décida de charger le Comité de direction d'entrer en contact avec la FIG en vue d'établir un Comité consultatif international sur les normes de compétence pour les hydrographes.
- Le stockage et la publication des données relatives aux marées. La Conférence décida de créer une Banque OHI des composantes de la marée pour le stockage et la récupération des données relatives aux marées, en coopération avec le Service hydrographique canadien qui exploiterait la base de données pour le compte de l'OHI.
- Le changement de l'unité de compte. La Conférence décida qu'à compter du 1^{er} janvier 1978, l'unité de compte à utiliser pour l'établissement du budget serait le Droit de Tirage Spécial (DTS – unité de compte du Fonds monétaire international) au lieu du franc-or.
- La formation d'une Commission des spécifications des cartes. La Conférence décida qu'une Commission technique devrait être constituée afin d'examiner la possibilité d'adopter et d'étendre les Spécifications pour les Cartes Internationales de manière à couvrir toutes les cartes de navigation, dans un but de normalisation.

Conformément aux Décisions de la Conférence, les tâches suivantes furent entreprises :

- La formation d'un Comité consultatif sur l'enseignement hydrographique et les normes de compétence
- L'établissement de dispositions administratives avec le SH canadien en vue de la constitution et de l'exploitation d'une Banque OHI des composantes de la marée
- La publication d'informations communiquées par des Etats membres sur des programmes informatiques dans le *Bulletin hydrographique*
- La formation d'un groupe de travail ad hoc pour réviser la S-23 - *Limites des océans et mers*
- La tenue à jour d'un répertoire d'informations sur la formation hydrographique et l'assistance technique
- L'adoption du WGS-72 par l'OHI en tant qu'ellipsoïde de référence international pour les cartes marines
- La mise à jour de critères de classification des sondes en eau profonde



*La onzième Conférence
Escale des navires hydrographiques Kane (Etats-Unis) et
Bellinghausen (URSS) dans le port de Monaco*

L'élection du nouveau Comité de direction pour la période 1977 - 1982 fut la suivante :

Candidats élus		Non élus	
Ritchie	(RU)	Barahona	(Portugal)
Kapoor	(Inde)	Herrera	(Chili)
Ayres (Etats-Unis)		Macchiavelli	(Italie)
		Palma	(Philippines)

Les années 80 – une période de transition

Les années 80 commencèrent par un événement inquiétant qui ne s'était jamais produit dans le passé et qui ne se répéta pas. Dans la nuit du 5 novembre 1980, des voleurs pénétrèrent dans le Bureau en forçant une fenêtre, dérobèrent un petit coffre contenant approximativement 1 000 francs français et firent des dégâts dans le hall d'entrée. Une attention particulière fut alors accordée à la sécurité du bâtiment, et des grilles furent installées devant plusieurs fenêtres du bâtiment.

Ces années furent une période de progrès continu avec une intense activité dans de nombreux domaines fondamentaux. Au cours de cette décennie, les progrès technologiques réalisés en matière d'hydrographie obligèrent l'Organisation hydrographique internationale à tenir compte de ces technologies et à adopter des mesures lui permettant de faire face à leur impact sur les activités des Services hydrographiques.



1982 – Le personnel du BHI et le Comité de direction

*Assis, de gauche à droite : Cdre Cooper, CA Ritchie, CV Ayres,
CF Sathaye, M. Ferrero
Debout, de gauche à droite : M^{me} Orlandi, M^{me} Ribaud, M^{lle} Williams,
M^{lle} Parsi, M. Lahire, M. Rossi, M^{me} Ricotti, M^{me} Blot, M^{lle} Cadars,
M. Vial, M. Del-ja*

Le personnel restreint du Bureau dut faire face à une charge de travail accrue en raison de l'évolution rapide des technologies et il fut donc décidé de s'appuyer sur les groupes de travail composés de représentants d'Etats membres pour traiter de nombreuses tâches cruciales. Cette approche engendra des résultats significatifs et certains des plus importants projets de cette période furent élaborés par le biais de Groupes de travail de l'OHI et de Commissions hydrographiques régionales, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté hydrographique.

Les Commissions et les Groupes de travail principaux étaient les suivants :

- Les Commissions hydrographiques régionales
- La commission de l'OHI sur la diffusion des Avis Radio aux Navigateurs
- Le comité consultatif FIG/OHI
- Le comité directeur mixte COI/OHI de la GEBCO
- Le sous-comité de la GEBCO sur les noms géographiques
- La commission de standardisation des cartes (CSC)
- Le sous-comité de la CSC sur la conception future des cartes
- Le comité sur l'échange des données numériques
- Le groupe de travail sur les Aspects techniques du Droit de la mer
- Le groupe de travail sur le Dictionnaire hydrographique
- Le groupe de travail sur les systèmes électroniques de visualisation des cartes marines



La dixième réunion du groupe directeur mixte de la GEBCO

La carte électronique

Les meilleurs exemples de la coopération hydrographique internationale promue par l'OHI au cours de la décennie sont ses travaux sur les normes relatives à l'échange de données numériques et la carte électronique.

La douzième Conférence de 1982 décida, à partir d'une recommandation du Canada, d'établir le Comité sur l'échange des données numériques (CEDD). L'objectif de ce Comité était d'élaborer un format normalisé pour l'échange des données hydrographiques et cartographiques numériques entre les Services hydrographiques des Etats membres. Le Comité elabora un format présenté à la treizième Conférence et originalement connu comme format CEDD ; à mesure que des révisions furent produites, ce format s'appela « DX 87 de l'OHI », puis, à l'issue d'une réunion conjointe à Tokyo (octobre 1989), « format d'échange des données DX 90 de l'OHI », et devint en dernier lieu une partie de la norme S-57 – *Normes de l'OHI pour le transfert de données hydrographiques numériques*.

Alors que le Comité CEDD s'était engagé dans l'élaboration d'un format d'échange normalisé, d'autres technologies d'importance similaire commençaient à évoluer, en particulier le développement de la carte électronique.

Lors de sa quinzième Conférence de 1984, la Commission hydrographique de la mer du Nord (CHMN) établit un groupe de travail chargé d'étudier l'impact du développement des cartes électroniques sur l'OHI et sur ses Etats membres et, en 1986, elle présenta un rapport qui recommandait à l'OHI d'accorder une grande priorité aux études sur le système de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS). La CHMN recommanda également de former un groupe de travail mixte OMI/OHI. Le groupe d'harmonisation OMI/OHI sur les ECDIS fut donc créé en 1987.

L'OHI décida également de former son propre Comité sur le système d'affichage des cartes électroniques (COE) afin de guider les travaux d'ensemble de l'OHI.

Ce Comité commença par établir six groupes de travail pour mener à bien cette importante tâche. Leurs travaux aboutirent à la publication de divers documents et rapports, ainsi que d'une série de publications de l'OHI traitant des ECDIS. Dès 1990, le BHI publia la Publication spéciale n° 52 – *Projet de spécifications pour les systèmes électroniques de visualisation des cartes marines* et son Appendice 1 – *Mise à jour de la carte électronique*.

Les relations internationales

Les relations de l'OHI avec les autres Organisations internationales furent plus étroites que jamais. L'on nota une meilleure compréhension du rôle, des fonctions et des objectifs de l'OHI dans le monde de la part des pays maritimes, grâce à l'établissement de relations plus étroites avec ces organisations internationales. Plus particulièrement, l'Organisation maritime internationale (OMI), auparavant OMCI, qui énonce la réglementation relative à l'emport de cartes marines dans sa Convention SOLAS, a prouvé qu'elle était consciente du rôle de l'OHI dans certains domaines de coopération technique comme l'exécution de levés hydrographiques, la diffusion de cartes marines et de données, l'assistance technique aux pays en voie de développement, les avertissements radio de navigation et les mesures d'organisation du trafic maritime. Un accord de coopération entre l'OMI et l'OHI fut signé en février 1983. Un accord de coopération technique fut également signé avec la COI et les relations avec d'autres Organisations comme la FIG, l'Association internationale de signalisation maritime (AISM), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Association cartographique internationale (ACI) furent également renforcées.



Le Comité de direction et le personnel font un pique-nique 1980

La composition de l'OHI passa de 47 Etats membres au début de la décennie à 57 en 1990. Les nouveaux Etats qui adhérèrent à l'OHI furent la Belgique, la République populaire démocratique de Corée, les Fidji, la République démocratique allemande, Oman, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sri Lanka, le Suriname, Trinité-et-Tobago et l'Uruguay.



Le Prince héréditaire Albert avec le Comité de direction du BHI lors de la Journée portes ouvertes de l'OHI - 1989

Les publications

De nouvelles publications ainsi que de nouvelles éditions de publications existantes furent produites au cours de la décennie. Le groupe de travail sur la S-23 - *Limites des océans et des mers* a coordonné les informations reçues des Services hydrographiques et concernant leurs domaines de responsabilité respectifs. Le projet final de la quatrième édition fut communiqué en février 1986. Néanmoins, la désapprobation de certaines parties de ce texte par les Etats membres empêcha la publication de cette nouvelle édition et la révision de la troisième édition de la S-23 est toujours en attente. Des documents d'information sur divers sujets importants furent également publiés et sous le nom de Notes d'information de l'OHI.

Au cours de la deuxième moitié de cette décennie, le Comité de direction mit un accent particulier sur le programme de publications. Grâce à l'introduction progressive de l'informatisation et à l'acquisition d'un matériel d'impression moderne, la production augmenta rapidement pour tripler et même quadrupler avant la fin de la décennie. De même, grâce à leur précieuse coopération, certains Etats membres hispanophones, en particulier le Chili et l'Espagne, aidèrent le Secrétariat à produire plusieurs publications fondamentales de l'OHI en espagnol. Cette politique se poursuit dans les années 90 dans l'intérêt des Etats membres hispanophones, de la même manière que la France et le Canada apportent leur contribution aux publications de l'OHI en français.

Les récompenses de l'OHI

En janvier 1988, le Bureau proposa d'attribuer des prix ou des médailles pour récompenser les meilleurs articles parus dans la *Revue hydrographique internationale* afin d'encourager leur écriture. Conformément aux suggestions et commentaires des Etats membres, deux médailles furent créées : la Médaille Prince Albert I^{er} offerte par SAS le Prince Rainier III, et remise tous les cinq ans, et la Médaille Commodore Cooper remise par la veuve de feu le

Commodore Cooper, ancien adjoint technique au Secrétariat, et remise chaque année. Une liste des récipiendaires des médailles figure en Annexe E.

La douzième Conférence hydrographique internationale (1982)

Cette conférence eut lieu au Centre de Congrès-Auditorium de Monaco (CCAM), du 20 au 30 avril 1982, en présence de 146 délégués venant de 47 Etats membres et de 53 observateurs officiels. L'ouverture officielle fut honorée par la présence de Son Altesse Sérénissime le Prince héréditaire Albert. Son Excellence le Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco déclara ouvertes la Conférence et l'Exposition.



*La table présidentielle
Douzième Conférence hydrographique internationale*

Comme lors des Conférences précédentes, les séances du matin commencèrent par des présentations ou des films et 18 exposés furent présentés au cours de deux symposiums d'une demi-journée. Quatre bâtiments hydrographiques venus d'Espagne, des Etats-Unis, de la République d'Allemagne fédérale et de France firent escale dans le port de Monaco pendant la Conférence.

En plus des décisions de la Conférence qui ont déjà été discutées dans le cadre du Secrétariat dans les années 80, les points suivants furent soulignés lors de la douzième Conférence hydrographique internationale :

L'assistance technique. Il fut décidé de renforcer le rôle du Secrétariat en tant que source d'avis techniques et organe de coordination pour la promotion de mesures visant à établir et/ou renforcer les capacités hydrographiques des pays en voie de développement grâce à des programmes de coopération et d'autres moyens appropriés.

Les commissions cartographiques régionales. Il fut décidé que le Secrétariat prendrait l'initiative d'encourager la constitution de commissions régionales ou de groupes géographiques ayant pour mission principale d'élaborer des programmes intégrés de cartes INT pour les zones concernées.

Le système géodésique mondial et systèmes géodésiques régionaux. Il fut recommandé d'utiliser le Système

Géodésique Mondial (WGS) comme système géodésique mondial de référence pour les cartes marines. Les systèmes géodésiques locaux ou régionaux internationalement reconnus continueraient toutefois à être utilisés pour la graduation des cartes dans les zones où ils s'appliquaient.

Le sous-comité pour la conception future des cartes. Ce comité fut créé pour examiner la conception des cartes marines, compte tenu des théories cartographiques et des méthodes modernes de tous genres, y compris la théorie des communications ; et pour évaluer l'effet possible des nouvelles technologies sur les cartes, tant en ce qui concerne les exigences liées à la collecte des données qu'en ce qui concerne les besoins des utilisateurs.

La publication de documents nautiques par des éditeurs privés. Cette décision de réglementer la reproduction de cartes et de publications nautiques par des éditeurs privés conduisit à des discussions animées au sein de l'OHI et en définitive à la formation d'un groupe de travail sur le droit d'auteur en 1992.

L'examen de l'organisation et des conditions de service du personnel du Secrétariat. Deux importants groupes de travail furent établis par la Conférence de 1982 pour l'étude de l'organisation et des conditions de service au Bureau : le groupe de travail SEDAF et le sous-comité permanent sur les termes et conditions de service des directeurs et du personnel. Le résultat de leurs travaux est décrit ci-après.

Les résultats de l'élection du Comité de direction pour la période 1982 - 1987 furent les suivants :

Candidats élus		Non élus	
Fraser	(Inde)	Demerliac	(France)
Ayres	(Etats-Unis)	Gandarias	(Espagne)
Affonso	(Brésil)	Husain	(Pakistan)
		Shoji	(Japon)



*Le capitaine de vaisseau Jim Ayres (Etats-Unis)
le Contre-amiral Francis Fraser (Inde)
le Vice-amiral Orlando Affonso (Brésil)*

Le Comité de direction 1982-1987

Le groupe de travail SEDAF et ses recommandations

A la suite d'une proposition présentée par l'Australie, le Canada et la Malaisie au cours de la douzième Conférence, qui visait de nouveau à passer du système de trois directeurs à un système comprenant un directeur résidant à Monaco et deux directeurs chargés de mission résidant dans leur pays respectif, il fut décidé de constituer un groupe de travail chargé d'examiner le système d'élection des directeurs et leurs fonctions (SEDAF). Son objectif consistait à définir la structure la mieux adaptée pour permettre au Secrétariat d'exécuter ses travaux et d'assumer ses responsabilités, et il devait s'intéresser aux principaux aspects suivants :

- La structure du Secrétariat et la question de savoir s'il fallait conserver ou modifier le système en place comprenant trois Directeurs
- La procédure d'élection des Directeurs et du Président
- Le fonctionnement du Comité de direction
- Une procédure de révision des termes et conditions de service du personnel et des Directeurs du Secrétariat
- Tout amendement jugé nécessaire à la Convention, au Règlement général et aux autres documents

Le groupe de travail SEDAF, constitué de 16 représentants d'Etats membres sous la présidence du Président du Comité de direction, a tenu deux réunions à Monaco, après de nombreux échanges de correspondance. Au cours de ses réunions, le groupe prit en considération les points de vue des directeurs en place, des anciens Directeurs ainsi que ceux des adjoints techniques.

Le groupe examina soigneusement la question du système à trois directeurs, et bien que la majorité des représentants du Secrétariat (Directeurs et personnel, anciens et actuels) ait été favorable à un autre système, que ce soit celui d'un seul Président résidant à Monaco et de deux Directeurs chargés de mission ou bien celui d'un Président, d'un Vice-président et d'un Conseil, il fut décidé que le système en place fonctionnerait de manière plus efficace. Il fut donc vivement recommandé, à l'unanimité, de conserver le système à trois Directeurs.

Dès lors qu'il fut décidé de conserver le système en place, le groupe fit des efforts considérables pour proposer un amendement à la procédure d'élection des directeurs. Après de longues discussions, il fut décidé de proposer d'amender l'Article X(2) de la Convention comme suit :

« Le Comité de direction se compose d'un président et de deux directeurs, de nationalité différente, élus par la Conférence. Celle-ci élit d'abord le Président et ensuite les deux autres directeurs. »

Cette proposition avait l'avantage de laisser aux candidats non élus à la présidence un laps de temps

raisonnable pour décider s'ils souhaitaient retirer leur candidature du scrutin suivant pour l'élection des deux autres membres du Comité de direction, s'ils préféraient ne pas servir aux côtés du nouveau Président élu ; cette proposition laissait également davantage de temps aux Etats membres pour choisir les candidats qui, selon eux, constitueraient une équipe représentative harmonieuse, sous la conduite du nouveau Président.

Malgré l'approbation par la treizième Conférence de cet amendement à la Convention, examiné si attentivement par le groupe de travail SEDAF et auquel beaucoup de temps avait été consacré, il ne fut jamais ratifié par la majorité requise des deux tiers des Etats membres. Les principes du processus proposé furent toutefois incorporés dans la révision de la Convention relative à l'OHI et dans les Documents de base qui l'accompagnent, entrés en vigueur le 8 novembre 2016. Selon les dispositions révisées entrées en vigueur en novembre 2016, le Secrétaire général (précédemment connu sous le nom de Président du Comité de direction) est à présent élu en premier, suivi par des élections distinctes pour les deux Directeurs subordonnés. La première élection ayant eu lieu conformément à ces règles se tint lors de la première Assemblée en 2017.

Le sous-comité des finances et ses recommandations

Par sa décision n° 5, la douzième Conférence de 1982 avait invité la Commission des finances à constituer le sous-comité susmentionné dans le but d'examiner les termes et conditions de service des Directeurs et du personnel du Secrétariat, en tenant compte des termes et conditions de service d'autres organisations internationales comparables, et en se penchant sur les problèmes de logement rencontrés par les Directeurs et par le personnel recruté à l'échelle internationale.

Le sous-comité se réunit à Monaco en novembre 1985 et fit plusieurs recommandations sur les divers sujets examinés. Dans ses conclusions, le sous-comité reconnaissait, entre autres, que les conditions des Directeurs et du personnel de catégorie A étaient similaires à celles d'autres organisations internationales, alors que les conditions du personnel de catégorie B étaient plutôt comparables à celles proposées par les employeurs de la région. Après avoir passé en revue la documentation qui lui avait été fournie, le sous-comité décida que les niveaux de rémunération n'étaient pas vraiment disproportionnés par rapport à ceux des organisations internationales similaires. Toutefois, certaines prestations spécifiques furent proposées, comme par exemple des allocations, similaires à celles existantes dans le cadre du système des NU.

Le rapport de ce sous-comité fut présenté à la treizième Conférence et discuté. L'un des changements convenus fut que les directeurs et les adjoints techniques recevraient une gratification annuelle équivalente à un

mois de salaire, gratification qui était auparavant perçue uniquement par le personnel non technique.

Deux importantes décisions furent prises; d'une part, l'accroissement des heures de travail du Bureau à 37,5 par semaine, avec une augmentation de salaire de 18,5% pour le personnel de catégorie B, et d'autre part la souscription de plans de retraite personnalisés pour le personnel recruté après 1987, plutôt qu'une contribution de leur part au Fonds de retraite interne de l'OHI. Cette mesure visait à réduire le risque de défaillance du système de retraite de l'OHI et également à rendre possible la transférabilité des contrats pour les membres du personnel qui souhaiteraient changer d'emploi au cours de leur carrière.



Le navire hydrographique espagnol Tofiño, présent lors de la douzième Conférence

La treizième Conférence hydrographique internationale (1987)

La treizième Conférence eut lieu au Centre de Rencontres Internationales, du 5 au 15 mai 1987, avec la participation de 161 délégués venus de 48 Etats membres et de 47 observateurs officiels. L'ouverture officielle fut honorée par la présence de SAS le Prince Rainier III qui a déclaré ouverte la Conférence. Une exposition d'instruments, d'équipements et de services hydrographiques se tint au Centre de Congrès-Auditorium de Monte-Carlo, du 11 au 14 mai, et 51 exposants de 11 pays y participèrent. Quatre bâtiments hydrographiques de la France, des Etats-Unis et de l'URSS firent escale dans le port de Monaco, pendant la Conférence.

Un cas de figure intéressant et concernant les règles de procédure se posa pendant cette Conférence. Le groupe de travail SEDAF, dont la recommandation proposée de modifier le système d'élection des directeurs avait été approuvée, avait identifié plusieurs amendements nécessaires : à la *Convention*, au *Règlement général* et aux *Règles de procédure* concernées. Les amendements au *Règlement général* et aux *Règles de procédure* furent immédiatement implémentés et devaient être appliqués après l'élection du Comité de direction par la Conférence.

Toutefois, la proposition affectant la Convention devait être ratifiée par les Gouvernements des Etats membres

avant de pouvoir prendre effet et ne put, par conséquent, pas être mise en œuvre. Ceci aboutit à un mode d'élection plus long, comme lors des précédentes Conférences, avec quatre scrutins, un scrutin pour chacun des trois Directeurs et un autre scrutin pour l'élection du Président, conformément au texte de la Convention en vigueur.

En raison de l'absence d'approbation ultérieure de la majorité requise des deux tiers des Etats membres en vue de l'entrée en vigueur de l'amendement à la Convention, le système à quatre scrutins fut maintenu jusqu'à ce que bien plus tard la révision de la Convention relative à l'OHI entre en vigueur le 8 novembre 2016.

L'élection du Comité de direction pour la période 1987 - 1992 fut la suivante :

Candidats élus		Non élus	
Haslam	(RU)	Jovanovic	(Yougoslavie)
Civetta	(Italie)	Katoppo	(Indonésie)
Kerr	(Canada)	Maratos	(Grèce)
		Nygreen	(Etats-Unis)

Les candidats élus prirent leurs fonctions le 1^{er} septembre 1987.



*M. Adam Kerr (Canada)
Le Contre-amiral Sir David Haslam (RU)
Le Contre-amiral Alfredo Civetta (Italie)*
Le Comité de direction 1987-1992

Conformément à la pratique établie, la Conférence continua à examiner la majeure partie de son ordre du jour en nommant des comités, toutefois, à cette occasion, le nombre de comités fut réduit du nombre habituel de sept au nombre de cinq, comme suit :

- Eligibilité
- Cartes
- Finances
- Travaux du Bureau
- Océanographie



Le personnel du BHI et le Comité de direction en 1988

Assis, de gauche à droite : Andrée Parsi, Barbara Williams, Sheila Ribaud, Marie-Rose Ricotti, Renée Caudoux, Maryse Cadars, L. Blot Debout, de gauche à droite : Rachid Smlali, I. Abbasi, Alfredo Civetta, Bernard Lahire, David Haslam, Antoine Ferrero-Regis, Adam Kerr, Christian Velard, Federico Bermejo, Daniel Menini, René Del Fa, Robert Vial, Jean-Pierre Albertelli

Les années 90

Les demandes de déplacements officiels augmentèrent en raison du nombre croissant de Commissions hydrographiques régionales, et du plus large éventail d'Organisations avec lesquelles le BHI était en relation, de par les activités liées aux ECDIS et aux normes géographiques numériques auxquelles le Comité de direction attachait une grande importance. La politique des Comités de direction qui décidèrent de participer aux principales réunions de l'ensemble des Commissions et Groupes de Travail de l'OHI, ainsi qu'à celles de nombreuses autres organisations nationales et internationales pertinentes, a contribué à renforcer les liens avec de nombreuses organisations et notamment avec l'OMI, l'AIISM, la FIG, la Commission internationale électrotechnique (IEC), la COI et avec de nombreuses autres.

Le 15 septembre 1989, à l'occasion de la Journée mondiale de la mer, le Secrétariat organisa une journée portes ouvertes afin de présenter les travaux de l'OMI et de l'OHI. Le Secrétariat fut honoré par la présence de SAS le Prince héritaire Albert qui visita les locaux et assista à une projection de film sur les activités hydrographiques. Des posters et cartes furent également affichés, grâce au matériel fourni par les Etats membres.

Au début de cette période, un aspect important de la collaboration internationale se développa à l'appui des travaux du Secrétariat et à la suite d'une décision de la Conférence selon laquelle les Etats membres détacheraient temporairement au Secrétariat du personnel expérimenté. Deux spécialistes des Etats-Unis et de Norvège travaillèrent au Secrétariat pendant des périodes inférieures à une année et exécutèrent des tâches spécifiques qui furent couronnées de succès. Malheureusement cette pratique ne se poursuivit pas, probablement en raison des difficultés financières des Etats membres à détacher des membres de leur personnel dans une région où le coût de la vie est si élevé. A la

suite des travaux de compilation du spécialiste des Etats-Unis, le Secrétariat parvint à publier la Publication de l'OHI S-55 – *Etat des levés hydrographique et de la cartographie marine dans le monde*.

L'informatisation du Secrétariat, qui démarra lentement vers le milieu des années 80 en se limitant au traitement de texte de base fut modernisée dans les années 90. Entre 1993 et 1996, des petits réseaux poste à poste furent installés pour relier certains postes. Ceci fut un moyen peu onéreux de gagner une certaine efficacité mais surtout de familiariser le personnel avec l'exploitation d'un réseau en prévision du transfert dans les nouveaux locaux et de l'installation d'un réseau complet.

Les publications de l'OHI bénéficièrent de nouveaux moyens techniques, incluant des imprimantes laser et nouvelles presses typographiques dans l'imprimerie, grâce auxquels leur présentation fut plus professionnelle. Le Secrétariat s'engagea dans la tenue à jour d'un grand nombre de publications, et des efforts importants furent par conséquent dédiés à la mise en place des mécanismes appropriés. Depuis, le Secrétariat tient à jour et révisé de manière systématique le matériel informatique et les logiciels, essentiels au programme de publications.



1991 – Le personnel du BHI avec le Comité de direction et la Commission des finances de l'OHI

Assis, de gauche à droite : Sheila Ribaud, Adam Kerr, Etienne Franzi (Président de la Commission des finances de l'OHI, représentant Monaco),

David Haslam, Vice-président de la CF de l'OHI, représentant la France, Alfredo Civetta, Maryse Cadars

Debout, de gauche à droite : Jean-Pierre Albertelli, Bernard Lahire, Pascale Bouzanquet, Michel Huet, Renée Caudoux, Christian Velard,

Barbara Williams, Federico Bermejo, I. Abbasi, René Del Fa, Daniel Menini, Rachid Semlali, Robert Vial

Une autre étape consista à rendre les publications disponibles sur disquette et accepter les cartes de crédit pour les commandes de publications de l'OHI. Grâce à l'aide des Etats-Unis, un serveur télématique fut installé au Secrétariat, pour permettre aux Etats membres de télécharger facilement les publications de l'OHI et pour assurer aux divers groupes de travail un échange de correspondance et de documents de travail rapide et facile.

Au cours de l'année 1995, les Etats membres de l'OHI convinrent d'un changement d'unité monétaire pour passer du DTS multidevise au Franc français, ce qui devait simplifier les questions financières au sein de

l'Organisation. Par la suite, en 2002, le Franc français a été remplacé par l'Euro.

Le nombre de Commissions hydrographiques régionales augmenta également avec la création de la Commission hydrographique du Pacifique sud-est en 1991, de la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Ouest en 1993, de la Commission hydrographique de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique (à présent dénommée Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes) en 1994, de la Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes en 1996, de la Commission hydrographique de la zone maritime ROPME (Organisation régionale pour la protection du milieu marin) en 2000. Un groupe de travail permanent sur la coopération en Antarctique fut créé en 1992. Il devint ensuite le Comité hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique en 1997 puis la Commission hydrographique sur l'Antarctique (CHA).

Des travaux significatifs furent menés au cours de la période des années 90 sur les questions de droits d'auteur, traitant à la fois les relations bilatérales avec les Services hydrographiques et les relations avec les éditeurs privés, en tenant compte du développement de produits et services numériques. Le principe de la reproduction gratuite des cartes marines et des publications nautiques par les Services hydrographiques fut abandonné en reconnaissance du droit d'auteur détenu par l'auteur des produits.

Les ECDIS et les ENC

Une attention particulière fut également consacrée à deux projets importants. L'élaboration de normes pour les ECDIS, y compris l'échange des données numériques, et la fourniture d'une assistance technique aux pays en voie de développement.

Le premier projet, celui des ECDIS, devint l'un des principaux centres d'intérêt de l'Organisation et d'importantes ressources y furent consacrées. Un travail considérable fut réalisé par plusieurs commissions et groupes de travail, créés grâce à des représentants volontaires des Etats membres, à savoir :

- Le comité de l'OHI sur les ECDIS (COE), y compris les groupes de travail suivants:
 - Experts chargés des spécifications
 - Mise à jour de la carte électronique
 - Base de données
 - Couleurs et symboles
 - Glossaire
 - Qualité des données
- Le comité sur l'échange des données numériques (CEDD), avec deux groupes de travail :
 - Groupe de travail sur la codification des éléments
 - Groupe de travail chargé des procédures de contrôle des modifications
- Le groupe d'harmonisation OMI/OHI sur les ECDIS

Grâce aux travaux considérables de ces comités et groupes de travail, on réussit à établir les normes et spécifications précises requises pour les ECDIS. De ces travaux résultèrent l'élaboration et la publication de la Publication spéciale 57 – *Norme de transfert de l'OHI pour les données numériques*, la norme de transfert de données sur laquelle les cartes électroniques de navigation (ENC) utilisées dans l'ECDIS devaient être basées.

La coopération avec l'OMI se poursuit par le biais du Groupe d'harmonisation sur les ECDIS du Comité mixte OMI/OHI, dont le résultat fut l'approbation par l'OMI des normes minimum de fonctionnement pour les ECDIS, qui furent adoptées le 23 novembre 1995.

Un autre sujet important traité par l'OHI fut le mécanisme de diffusion et de mise à disposition des cartes électroniques de navigation (ENC) qui devaient être publiées par les Services hydrographiques aux fins d'utilisation dans l'ECDIS. Un séminaire eut lieu au siège de l'OHI en octobre 1991 pour discuter de propositions de la Norvège et du Chili concernant un Centre mondial pour les données relatives aux cartes électroniques. La solution d'une base de données mondiale unique continuellement mise à jour par les SH via un organe de l'OHI fut proposée par le Service hydrographique norvégien mais ne fut pas approuvée. Le Chili proposa l'adoption d'une structure régionale.

Suite à des recommandations faites par le séminaire en vue d'une étude de la nécessité d'un système de coordination et de diffusion mondial pour les ENC, la question fut posée à la quatorzième Conférence. De ceci découla la création du comité spécial sur la base de données mondiale pour les cartes électroniques de navigation (WEND). Ainsi, l'OHI accepta de créer les centres régionaux de coordination des cartes électroniques de navigation (RENC), dont le premier fut créé par la Norvège le 28 avril 1999 sous le nom de Primar, qui vit la participation peu après et jusqu'en juin 2002 du Service hydrographique du RU, avant que l'UKHO ne crée un RENC distinct et complémentaire dénommé centre international pour les ENC (IC-ENC). Au début, les RENC couvrirent une grande partie de l'Europe du nord et de l'ouest, et fournirent également des ENC pour d'autres parties du globe.

Des progrès significatifs furent accomplis concernant les questions relatives à l'ECDIS. Les travaux sur les normes ECDIS progressèrent avec l'approbation des normes minimum de fonctionnement pour les ECDIS par l'Assemblée de l'OMI en novembre 1995. Les travaux des Etats membres de l'OHI concernant les essais de fonctionnement de l'ECDIS via la fourniture de données des cartes électroniques et de conseils techniques furent essentiels à la prise de décision de l'OMI.



1994 – Visite du personnel du Secrétariat à l'institut hydrographique de Gênes, Italie

Le programme de renforcement des capacités

Au début des années 90, des efforts et ressources considérables furent alloués à une politique d'assistance technique. Les pays dont les représentants rencontraient des difficultés pour se rendre au siège de l'OHI à Monaco reçurent des visites. Bien que le comité de coordination mixte FIG-OHI pour l'assistance technique (TACC) nouvellement créé ne fut pas particulièrement actif, des progrès furent réalisés dans le cadre de projets concernant l'assistance technique régionale, en particulier en Afrique. Les pays suivants reçurent des visites d'assistance technique par des membres du Secrétariat : Tonga, Seychelles, Pakistan, Tanzanie, Malawi, Kenya, Ghana et Cabo Verde. Malgré les efforts mis en œuvre, cette politique active ne fut pas immédiatement productive.

Le 75^{ème} anniversaire de l'OHI

Le 21 juin 1996, l'Organisation a célébré son 75^{ème} anniversaire. Tout au long de son histoire, depuis sa création en 1921, à l'aimable invitation de SAS le Prince Albert I^{er}, le siège de l'Organisation a été situé en Principauté de Monaco. Pour commémorer cet événement, le Secrétariat a publié l'histoire de ses 75 ans dans un numéro commémoratif spécial du magazine semestriel de l'OHI, la *Revue hydrographique internationale* qui a été présentée au Prince Rainier III dans des exemplaires français et anglais. Cet article rédigé par le capitaine de vaisseau Federico Bermejo, adjoint technique du BHI, et récompensé en 2002 par la Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie et forme la base de la présente publication, publiée en trois langues dans un format actualisé.



La remise de la Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie au CV Bermejo, lors de la seizième Conférence

La quatorzième Conférence hydrographique internationale (1992)

La XIV^{ème} Conférence hydrographique internationale eut lieu au Centre de Rencontres Internationales, du 4 au 14 mai 1992, avec la participation de 174 délégués venus de 50 Etats membres, et de 59 observateurs officiels. L'ouverture officielle fut placée sous la présidence de SAS le Prince Rainier III accompagné de SAS le Prince héréditaire Albert, au Centre de Congrès-Auditorium, le lundi 4 mai.



L'ouverture de la quatorzième Conférence hydrographique internationale

Une exposition d'équipements et de services hydrographiques, une exposition de cartes des Etats membres et une exposition spéciale commémorant la découverte de l'Amérique du Nord par Christophe Colomb, furent organisées au Centre de Congrès-Auditorium du lundi 11 mai au jeudi 14 mai. Les 11 et 12 mai furent consacrés à un symposium comprenant 21 exposés. Sept bâtiments hydrographiques en provenance de divers Etats membres firent escale dans le port de Monaco pendant la Conférence. Trente et une propositions furent présentées à la Conférence et par la suite complétées par 12 propositions supplémentaires ou révisées également présentées pendant la CHI.

Il convient de noter les décisions suivantes prises à l'issue de l'examen de ces propositions :

- La création d'un Comité spécial pour examiner les questions liées à la création d'une base de données mondiale pour les cartes électroniques,
- L'utilisation de la langue espagnole au Bureau pour la publication de certaines publications périodiques, lettres circulaires et pour la correspondance générale,
- La révision des travaux du BHI par le Comité de direction et présentation d'un programme de travail quinquennal au cours de la période précédant la XV^{ème} Conférence,
- La création d'un groupe de travail permanent sur la coopération concernant les levés hydrographiques et les cartes marines dans l'Antarctique,
- La création d'un Comité consultatif juridique pour examiner les questions concernant des points de droit,
- La création d'un groupe de travail chargé de la révision de la Publication Spéciale No. 44 « Normes pour les levés hydrographiques »,

- La création d'un groupe de travail mixte OHI/AIG sur les aspects hydrographiques/géodésiques du droit de la mer (NU),
- La création d'un groupe de travail de l'OHI sur les droits d'auteur.

Lors de la Conférence, un sous-comité de la Commission des finances sur les conditions de service des directeurs et du personnel a examiné les dispositions existantes sous l'angle des conditions salariales et des conditions de services et a établi une comparaison avec celles en vigueur dans d'autres Organisations internationales.

Les conclusions et les recommandations du sous-comité ont notamment inclus l'alignement des salaires de la Catégorie A sur ceux des NU, avec une augmentation appropriée. Le sous-comité a également conclu que les salaires du Comité de direction ne devaient pas changer et que ceux de la Catégorie B devaient rester aligner sur les salaires comparables de la Fonction publique monégasque. Toutefois, au cours des années qui suivirent, cet alignement ne fut pas soutenu par les Comités de direction successifs et il fallut attendre jusqu'en 2003, date à laquelle un nouveau groupe de travail recommanda à nouveau cet alignement, incluant le Comité de direction, ce qu'approuvèrent les Etats membres de l'OHI.

Les résultats de l'élection du Comité de direction pour la période 1992 - 1997 furent les suivants :

<u>Candidats élus</u>		<u>Non élus</u>	
Andreasen	(Etats-Unis)	Bonnot	(France)
Kerr	(Canada)	Maratos	(Grèce)
Angrisano	(Italie)	Rasip	(Malaisie)
		Sedov	(Russie)
		Singh	(Inde)

Les candidats élus entrèrent en fonction le 1^{er} septembre 1992.



Le Comité de direction nouvellement élu et l'ancien CD accompagnés du président de la 14^{ème} Conférence

*De gauche à droite :
 le CA Alfredo Civetta (Italie), M. Adam Kerr (Canada),
 le CA Sir David Haslam (RU), le Cdre Folke Hallbjörner (Suède),
 le CA Christian Andreasen (Etats-Unis),
 le CA Giuseppe Angrisano (Italie)*



Le HMS Roebuck (RU) entre dans le port de Monaco pendant la quatorzième Conférence

Le déménagement du siège de l'OHI

Le principal événement de l'année 1996 fut le déménagement du Secrétariat de l'OHI du bâtiment qu'il occupait depuis 1930 au 7, avenue Président J.F. Kennedy, pour emménager dans de nouveaux locaux au 4bis, quai Antoine 1er, sur le quai opposé du port de Monaco. Ceci fut révélé par SAS le Prince Rainier III dans son discours d'ouverture de la XIV^e Conférence HI en 1992 où il annonçait qu'à l'occasion de son 75^e anniversaire, la Principauté de Monaco mettrait de nouveaux locaux à la disposition de l'Organisation.

Les nouveaux locaux étaient très bien aménagés et dotés de tous les équipements nécessaires à l'installation de réseaux informatiques, avec une bibliothèque, une imprimerie, une vaste salle de conférence, plusieurs salles plus petites et des espaces pour les réunions, ainsi qu'une cuisine. L'accès à un toit-terrasse avec un vaste jardin constituait le joyau de la couronne, tout-à-fait adapté aux événements sociaux organisés en marge des réunions de l'OHI. Malheureusement en 2010 cet espace fut considérablement réduit, en taille et aménagements, avec la surélévation d'un étage au bâtiment du quai Antoine 1^{er} afin de fournir un espace supplémentaire pour abriter le Centre Scientifique de Monaco. Une partie suffisamment vaste de la terrasse a été conservée pour ces événements, mais sans jardin.



Le 14 avril 1997- SAS le Prince Rainier III inaugure les nouveaux locaux de l'OHI, assisté par le Président Andreasen

Les nouveaux locaux furent inaugurés le 14 avril 1997, avant la cérémonie d'ouverture de la quinzième Conférence, en présence des chefs de délégations des Etats membres de l'OHI. Une plaque commémorative a été placée dans le hall d'entrée des nouveaux locaux.

La quinzième Conférence hydrographique internationale (1997)

La XV^{ème} Conférence a été honorée par la présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III of Monaco, qui a ouvert la Conférence dans l'après-midi du 14 avril, au Centre de Conférence et Auditorium de Monaco (CCAM) après avoir inauguré et visité les nouveaux locaux de l'OHI, dans la matinée, en présence des chefs de délégations des Etats membres de l'OHI et en présence du Prince héritaire Albert qui a inauguré l'exposition commerciale le 21 avril. L'exposition avait également lieu au CCAM.



Le nouveau siège de l'OHI au dernier étage du bâtiment

La Conférence a vu la participation de 242 délégués de 52 Etats membres (lors de la Conférence, l'OHI comptait 63 Etats membres) et de 56 observateurs officiels. Pendant la Conférence, 20 articles ont été présentés, et huit bâtiments hydrographiques provenant de six Etats membres de l'OHI ont fait escale dans le port de Monaco.

Le Dr. P. Ehlers (Allemagne), a été élu président de la XV^e Conférence HI et le contre-amiral A. Maratos (Grèce) a été élu vice-président.

Pendant la Conférence, 46 propositions ont été examinées par les divers Comités dont les rapports ont ensuite été examinés en séances plénières, et 62 décisions ont été prises. Conformément à ces décisions, un groupe de travail sur la planification stratégique a été formé, un Comité hydrographique sur l'Antarctique a été établi, les Comités, commissions et groupes de travail de l'OHI ont été réorganisés et un poste d'adjoint technique supplémentaire a été approuvé. Compte tenu du rapport sur les travaux fructueux du groupe de travail de l'OHI sur le droit d'auteur relatif aux cartes et autres

publications nautiques, établi par la 14^{ème} Conférence, et notant l'approbation par correspondance lors de la période de révision intersession de la révision des résolutions de l'OHI pertinentes, la Conférence décida d'abolir le groupe de travail et que la suite des travaux relatifs au droit d'auteur serait assumée par le Comité de direction, à l'échelle de l'OHI.

La Médaille Prince Albert 1^{er} récompensant le meilleur article publié dans la *Revue* pour la période quinquennale précédente a été attribuée à Mme Barbara BOND (RU) pour son article « Considérations stratégiques relatives à l'hydrographie au 21^{ème} siècle ».

Le résultat de l'élection du Comité de direction suivant fut le suivant :

Candidats élus		Non élus	
Angrisano	(Italie)	Gozziglia	(Chili)
Guy Sud)	(Afrique du Sud)	Kumar	(Inde)
Leech	(Australie)	Milard	(France)
		Yung	(Argentine)



Le Contre-amiral Giuseppe Angrisano (Italie)
 Le Commodore Neil Guy (Afrique du Sud)
 Le Commodore John Leech (Australie)
 Le Comité de direction 1997-2002*

* Le Commodore Leech a démissionné en janvier 2001

Les candidats élus entrèrent en fonction le 1^{er} septembre 1997.

Des progrès supplémentaires vers une Convention révisée (1997 - 2007)

Au cours de cette période, le Comité de direction s'est efforcé de renforcer ses liens avec l'industrie et avec le secteur universitaire, notamment avec les experts en hydrographie et en acquisition des données, en systèmes de traitement des données et dans la présentation des données cartographiques, en particulier pour les cartes électroniques et les ECDIS. Bon nombre d'entre eux ont

montré un intérêt particulier et une implication dans la contribution à l'élaboration de normes appropriées qui ont tenu compte des développements dans la technologie actuelle en développement rapide. Cette approche coopérative entre les représentants des Etats membres de l'OHI et l'industrie et le milieu universitaire a pris de l'ampleur jusqu'à devenir un élément essentiel du succès du programme technique de l'OHI. Il s'est depuis lors étendu au programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités, ces dernières années, lorsque l'industrie en plus des contributions des Etats membres, a également joué un rôle majeur dans la fourniture de conseils et d'une formation dans le cadre de ce programme.

Les travaux de construction d'un tout nouveau site web de l'OHI se poursuivirent et à compter de juillet 1996, celui-ci commença par être hébergé par le SHOM, le Service hydrographique français. En 1999, le site web fut amélioré avec l'ajout de nouvelles sections qui ont donné aux Etats membres l'accès à des documents de travail internes de l'OHI et à des publications de l'OHI. Au cours de la 14^{ème} réunion du Comité sur les exigences hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS) en 2002, il a été convenu et recommandé que le site web de l'OHI soit considéré comme le principal moyen de communication et d'accès aux informations CHRIS par les Etats membres et le monde extérieur. Ce principe a depuis lors été élargi pour couvrir l'ensemble des programmes et activités de l'OHI.



Le site web de l'OHI à ses débuts

En l'an 2000, l'événement qui a peut-être été le plus important a été l'approbation, par l'OMI, du Chapitre V révisé de la Convention SOLAS par la suite entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002. Cette révision contenait une nouvelle règle (la Règle 9) qui demandait à tous les gouvernements contractants d'assurer des services hydrographiques. Une autre règle (la Règle 2) a fourni la première définition des cartes marines devant être emportées à bord des navires soumis aux prescriptions du Chapitre 5 de la Convention SOLAS. La définition précisait que ces cartes doivent être produites par ou sur l'autorité d'un gouvernement, d'une autorité

hydrographique ou d'une organisation similaire.

Ces révisions à la Convention SOLAS furent précédées par l'adoption de la Résolution des NU 53/32 (1998) sur les océans et le droit de la mer dans laquelle, pour la première fois, l'importance des travaux hydrographiques a été reconnue dans une Convention internationale autre que la Convention relative à l'OHI. Ceci fut renforcé par l'adoption, en 2003, de la Résolution 58/240 de l'Assemblée générale des Nations Unies, également sur les océans et le droit de la mer, qui a apprécié les travaux de l'OHI et de ses 14 Commissions hydrographiques régionales en encourageant :

- * l'élargissement de la composition de l'OHI,
- * le passage aux cartes de navigation électroniques,
- * une meilleure couverture en informations hydrographiques et
- * l'intensification des efforts de renforcement des capacités en vue d'améliorer les services hydrographiques et la production de cartes marines.

Ces nouvelles résolutions et ces nouveaux ajustements donnèrent un nouvel élan au programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités. Et ceci conduisit à son tour, à la création du Comité sur le renforcement des capacités (CBC) en 2003, chargé de coordonner les efforts visant à aider les Etats à créer des services hydrographiques et à soutenir l'amélioration des capacités des Services hydrographiques en développement, et la mise à jour de la publication S-55 - *Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde*. Le RU mit gracieusement à la disposition de l'OHI le capitaine de vaisseau Mike Barritt (Vice-président du CBSC de 2003 à 2007) pour une longue durée, en 2003 et en 2004 afin de mettre à jour la S-55. Ceci aboutit à la production d'une nouvelle troisième édition reposant sur une base de données numérique qui pourrait être continuellement mise à jour à l'aide des nouvelles informations des Etats membres. En temps utile, ceci permit de mettre à disposition une version actualisée mensuelle de la publication sur le site web de l'OHI.

Un événement majeur de 2003 a été la commémoration du centenaire de la GEBCO, qui a eu lieu à Monaco, du 14 au 16 avril 2003 et qui a été conjointement organisé par l'OHI et par la COI.

Le fait marquant de cette commémoration a été une conférence intitulée « Cartographier le monde secret des fonds océaniques. Le projet GEBCO 1903-2003 », qui a été ouverte par SAS le Prince héréditaire Albert de Monaco qui a rendu hommage à toutes les personnes qui ont œuvré, avec tant d'efficacité, au sein du projet GEBCO, dans l'intérêt de l'humanité. La conférence a réuni une série d'articles très intéressants, sur des sujets couvrant les premières années de la GEBCO jusqu'à son futur, avec un accent particulier sur la cartographie du 21^{ème} siècle. Ont participé à cette conférence plus de 150 spécialistes qui ont été impressionnés par la grande

qualité des présentations, incluant des images dynamiques tridimensionnelles du fond de la mer et d'autres développements de pointe dans le domaine de la bathymétrie numérique. Deux ouvrages ont été publiés à cette occasion, « *L'Histoire de la GEBCO, 1903-2003* » et l'Edition du centenaire de l' « *Atlas numérique de la GEBCO* ».



SAS le Prince héréditaire Albert dévoile une plaque commémorative lors de la cérémonie d'ouverture des célébrations du centenaire de la GEBCO

Le renforcement du programme des capacités

L'accent en matière de renforcement des capacités a été placé sur la coopération technique avec les pays qui manquent de services hydrographiques ou qui sont dotés de services inadéquats. Dans le domaine de la formation, de nombreux Etats membres (comme l'Espagne, l'Italie, la France, l'Inde, le Chili, le Japon, le Portugal, la Grèce, le Canada et les Etats-Unis) offrent, tout comme l'Académie maritime internationale (à Trieste, Italie), des cours de spécialisation en hydrographie et en cartographie marine. Des accords bilatéraux conclus entre les Etats ont permis d'apporter une assistance plus complète par le biais d'opérations de levés hydrographiques conjointes et grâce à la fourniture de systèmes hydrographiques et cartographiques. L'OHI a également joué un rôle dans l'établissement de plans de développement régionaux, comme par exemple via le partenariat euro-méditerranéen MEDA ainsi qu'avec un projet de développement en Amérique centrale, la couverture en cartes électroniques dans les Caraïbes, dans le golfe du Mexique et dans le détroit de Malacca et Singapour ainsi qu'un projet de développement sur le lac Victoria, parmi tant d'autres.

La coopération avec les Nations Unies pour contribuer à la mise en œuvre de la Convention des NU sur le droit de la mer (CNUDM) a accru la participation de l'OHI aux réunions consultatives sur les questions océaniques, pendant que les représentants de la Division des NU pour les affaires océaniques et le droit de la mer (DOALOS) ont participé aux conférences sur les aspects techniques du droit de la mer, organisées par l'OHI à Monaco. Par ailleurs, l'OHI a coopéré avec d'autres agences des NU spécialisées qui œuvrent dans le domaine maritime ou dans d'autres domaines intéressant

l'hydrographie, et en particulier :

- l'OMI concernant la normalisation des systèmes de navigation et de sécurité en mer, y compris les cartes électroniques, la coopération technique au profit des pays en voie de développement, le concept d'autoroutes maritimes électroniques, la modernisation des symboles sur les cartes marines afin de mieux protéger l'environnement marin, et la mise en œuvre du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).
- L'OMM en vue de l'amélioration de la diffusion d'avis météorologiques aux navigateurs.
- La COI de l'UNESCO, pour la production de cartes bathymétriques et la préparation des célébrations pour le centenaire de la GEBCO qui a eu lieu à Monaco en avril 2003.
- L'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) nécessitent toutes deux des données bathymétriques améliorées afin de les aider à accomplir leurs missions.
- L'AIMS sur le thème de la normalisation des cartes en rapport avec le balisage et avec des projets de coopération technique, notamment en Afrique.
- La FIG eu égard aux normes de compétence et de formation pour les hydrographes.
- L'ACI eu égard aux normes de compétence et à la formation pour les spécialistes en cartographie marine et à la normalisation des données géospatiales. L'élaboration de normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine développée et achevée en 2003.
- L'IEC et le Comité International Radio-Maritime (CIRM), eu égard aux spécifications de mise à l'essai techniques pour les équipements de navigation, notamment les ECDIS.
- Le centenaire de la GEBCO.



Le Secrétaire général de l'AIMS Torsten Kruuse et le Président Angrisano lors d'une visite technique en Palestine - 2000

Le groupe de travail sur la planification stratégique

En 1997, un groupe de travail sur la planification stratégique (SPWG) a été créé par la quinzième Conférence afin d'élaborer un plan stratégique et un programme de travail pour l'Organisation. Les travaux du SPWG ont été conduits pendant les deux années suivantes

et ses travaux ont été présentés à la seconde Conférence hydrographique internationale extraordinaire en 2000. Le SPWG a rédigé son premier plan stratégique qui a commencé avec la mission suivante :

La mission de l'OHI consiste à assurer la fourniture d'informations hydrographiques appropriées, en temps voulu, pour la navigation maritime mondiale ainsi qu'à d'autres fins, grâce à la coordination des efforts des Services hydrographiques nationaux.

La seconde conférence extraordinaire a approuvé à la fois les propositions de plan stratégique et de programme de travail soumises par le SPWG, et a également approuvé plusieurs autres décisions relatives à des questions stratégiques.

La déclaration de mission, convenu en 1997, a été ajusté en 2007 par la dix-septième Conférence afin de mieux refléter la prise de conscience croissante de l'utilisation des informations hydrographiques à des fins autres que celles de la sécurité de la navigation et de la cartographie :

La mission de l'OHI consiste à créer un environnement global au sein duquel les Etats fournissent en temps utile des données, des produits et des services hydrographiques appropriés et normalisés, et assurent leur plus large utilisation possible.

En avril 2002, la XVI^{ème} Conférence a décidé qu'il convenait de réviser entièrement les Documents de base de l'OHI ainsi que sa structure et ses procédures, afin de déterminer s'il était possible de mettre en place une organisation plus flexible et plus efficace. La Conférence a chargé le SPWG d'entreprendre cette étude et de faire les recommandations appropriées à une Conférence extraordinaire, en avril 2005. Le SPWG a également été chargé de traiter un certain nombre de propositions renvoyées par la Conférence et considérées comme complémentaires à l'étude principale.

La seizième Conférence a encouragé chaque Commission hydrographique régionale à choisir un représentant pour le SPWG. Elle a élu un président, M. Frode Klepsvik (Norvège) et deux Vice-présidents, le Dr. Wyn Williams (RU) et M. Hideo Nishida (Japon) pour le SPWG, et a demandé au président du Comité de direction de représenter le Secrétariat et de fournir un secrétaire. Le SPWG s'est réuni en sessions plénières à cinq occasions afin de mener à bien cette tâche; toutes les CHR et plusieurs Etats membres individuels ont vivement contribué aux débats.

Le SPWG a présenté un *Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI* et un nouveau modèle de structure pour l'Organisation à la troisième Conférence hydrographique internationale extraordinaire tenue en 2005.

Le SPWG a proposé que l'Organisation remplace la structure comportant cinq programmes par une structure à trois programmes couvrant ses fonctions de Secrétariat, le programme technique et le programme de

renforcement des capacités. Il a recommandé que les programmes technique et de renforcement des capacités soient supervisés par deux comités principaux composés de représentants des Etats membres, et qu'un Conseil de l'OHI soit créé afin de contrôler et suivre les progrès annuels de l'Organisation, et pour examiner les questions stratégiques à plus long terme de l'Organisation.

Le SPWG proposa également que la traditionnelle rencontre des Etats membres lors d'une Conférence quinquennale soit modifiée pour devenir une Assemblée triennale et que le Comité de direction composé de trois Directeurs élus dont l'un serait Président, serait remplacé par un Secrétaire général assisté de deux Directeurs subordonnés, élus.

Le *Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI* introduisit également des changements à la manière dont les Etats membres allaient adhérer à l'Organisation, dans le futur. L'éligibilité a été élargie à tous les Etats et ceux déjà membres des Nations Unies pourraient devenir membres en adhérant simplement à la Convention. Ceci permit de supprimer, via un long processus d'adhésion par les voies diplomatiques officielles et les processus parlementaires, la nécessité d'obtenir la majorité des deux tiers de tous les Etats membres existants.

Le SPWG poursuivit en rédigeant des amendements aux *Documents de base de l'OHI*, lesquels furent approuvés par la Conférence hydrographique internationale de 2007. Toutefois, comme pour la création du Conseil et les changements au Comité de direction, ceux-ci ne purent entrer en vigueur avant que le *Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI* ne soit officiellement ratifié par les deux tiers requis des Etats membres existants. Ceci s'avéra être un long processus qui dura en réalité 12 années.



2003 – La quatrième réunion du SPWG tenue à Singapour

Comme mesure provisoire, le SPWG présenta un plan de mise en œuvre permettant certaines révisions à la structure organisationnelle avant que la Convention amendée n'entre en vigueur. Dans le cadre de ce régime, le comité et la structure qui en dépend furent ajustés le 1^{er} janvier 2009, avec l'introduction des trois programmes de l'OHI et la création du Comité des normes et des services hydrographiques (HSSC) et du Comité de coordination inter-régional (IRCC). La

nouvelle structure prévoyait que le président du comité serait un représentant d'un Etat membre tandis que le directeur responsable du programme en question agirait en tant que secrétaire.

La réponse de l'OHI en cas de catastrophe

A la suite du grave tsunami qui s'est produit dans l'océan Indien fin 2004, le Secrétariat, au nom des Etats membres de l'OHI, a tenté d'apporter son assistance en lien avec ces Etats membres ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales et internationales susceptibles d'apporter leur soutien. A la lumière de l'expérience acquise, les Etats membres approuvèrent la résolution de l'OHI 1/2005 mettant en place les principes directeurs sur la manière dont cette assistance pourrait être coordonnée. Dans cette résolution, il est attendu que les Commissions hydrographiques régionales pertinentes jouent un rôle clé avec le Secrétariat. Suite au séisme et tsunami qui se sont produits au Japon en 2011, la résolution fut à nouveau actualisée.

La seconde Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2000)

La II^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire s'est déroulée du 19 au 24 mars 2000 au Centre de Congrès-Auditorium de Monaco (CCAM).

Cette conférence a été organisée à mi-chemin entre deux Conférences hydrographiques internationales ordinaires, d'où son appellation « extraordinaire ». La 1^{ère} CHIE organisée en 1929 portait sur des questions techniques que devait résoudre l'Organisation, relativement jeune à cette époque, avant la Conférence ordinaire suivante. A cette occasion, le Prince Louis II de Monaco avait posé la première pierre des nouveaux locaux du Bureau hydrographique international. Lors de cette II^{ème} Conférence extraordinaire, les locaux que le BHI avait quittés en 1996 étaient en cours de démolition pour construire un nouvel hôtel quatre étoiles.

La 2^{ème} Conférence extraordinaire a été convoquée afin d'examiner le rapport du SPWG et sa proposition de nouveau plan stratégique (SP) de l'OHI et le programme de travail associé de l'OHI. D'autres questions de caractère et d'importance stratégiques pour l'OHI ont également fait l'objet de discussions.

L'Amiral Mohd Rasip Bin Hassan (Malaisie) a été élu président de la Conférence et le capitaine de vaisseau H. Gorziglia (Chili) vice-président. Au total, 150 délégués et 13 observateurs officiels provenant de 54 pays ont été enregistrés lors de cette Conférence à laquelle ont également participé des délégués des Nations Unies, de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), de l'Académie maritime internationale (AMI) et de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM).

La Conférence a été ouverte par SAS le Prince

héréditaire Albert, dans la matinée du 20 mars. Dans son discours d'ouverture, le président du Comité de direction du BHI, le Contre-amiral Angrisano, a souligné l'importance du plan stratégique et l'attention nécessaire que les gouvernements et les Organisations internationales doivent accorder à l'hydrographie. Il a également fait référence à la coopération du Gouvernement de Monaco, notamment dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Il a remercié en particulier le Prince Albert qui a personnellement contribué à assurer la promotion de l'hydrographie lors de ses déplacements officiels à l'étranger.



Echange entre SAS le Prince héréditaire Albert et le CA Srinivasan (Inde) lors de la visite de l'exposition cartographique à la seizième Conférence

Au total, 11 propositions ont été examinées par la Conférence avec notamment l'adoption d'un nouveau plan stratégique et programme de travail. Les principaux aspects du plan stratégique sont les suivants :

- Le passage à l'ère numérique (fourniture de services numériques incluant la production, la distribution et la mise à jour) ;
- La couverture globale en données hydrographiques ;
- La réponse à l'environnement externe (par exemple, aux développements intervenus en matière de programmes d'actions gouvernementaux, de technologie, de distribution, etc.);
- Le financement adéquat pour la fourniture des services requis;
- La constitution d'organisations nationales effectives, avec suffisamment de personnel compétent et d'équipements ;
- La fourniture de services autres que ceux de navigation (c'est-à-dire pour les scientifiques, les administrateurs et d'autres institutions concernées par les questions maritimes).

D'autres décisions de la Conférence ont compris l'approbation des éléments suivants :

- Un programme de travail pour la période 2000-2004 et son cycle de planification jusqu'à la Conférence HI de 2002.

- La tenue d'une Conférence HI extraordinaire entre deux Conférences ordinaires, ce qui accroîtrait la périodicité des Conférences à 2 ans ½.
- La poursuite d'études complémentaires sur les changements structurels à apporter à l'Organisation.
- Charger le groupe de travail sur la planification stratégique de continuer l'étude de certains sujets spécifiques identifiés par la Conférence.

La visite du bâtiment hydrographique russe Sibiryakov, ouvert aux visiteurs pendant son séjour dans le port, a contribué au programme des mondanités avec une splendide réception organisée à bord.

La seizième Conférence hydrographique internationale (2002)

La XVI^{ème} Conférence hydrographique internationale s'est déroulée du 14 au 19 avril 2002 au Forum Grimaldi de Monte-Carlo. M. Frode Klepsvik (Norvège) a été élu président de la Conférence et le Dr. Wynford Williams (RU) vice-président.



Le discours du Président Angrisano à la cérémonie d'ouverture de la seizième Conférence

Une réunion de la Commission des finances organisée le 13 avril avait précédé les séances de travail qui ont eu lieu du 14 au 18 avril. Une exposition des cartes des Etats membres de l'OHI et une exposition commerciale ont eu lieu du 14 au 17 avril.

La Conférence a été ouverte le lundi 15 avril par SAS le Prince Rainier III, qui a également remis la Médaille Prince Albert Ier au capitaine de vaisseau Frédéric Bermejo (Espagne/BHI) pour son article intitulé « *Histoire du Bureau hydrographique international* », et le prix de l'Association cartographique internationale (ACI) pour 2001, à la Chine.

La plupart des Etats membres étaient représentés à la Conférence. Etaient également présents de nombreux observateurs d'Etats non membres et d'Organisations internationales et nationales associées. Pendant la Conférence, le président du Comité de direction a eu l'honneur d'annoncer l'adhésion du 72^{ème} Etat membre de l'OHI – la Slovénie.

Pendant la cérémonie d'ouverture, les deux derniers membres entrés à l'OHI, le Bangladesh et le Mexique, ont présenté leur drapeau.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le Prince héritaire Albert a ouvert l'Exposition cartographique où de nombreux Etats membres présentaient des exemples de leurs cartes, et s'est ensuite rendu à l'Exposition commerciale.

Au total, 25 propositions ont été examinées par la Conférence, propositions qui ont couvert un large éventail d'activités administratives et techniques, parmi lesquelles il convient de souligner :

- L'Organisation de l'OHI : Convention et règlements
- Les mandats des comités et des groupes de travail de l'OHI
- Les conférences et les réunions de l'OHI
- Les critères d'éligibilité pour les directeurs
- Des questions géodésiques et cartographiques
- Des questions financières et le budget de la prochaine période
- La Déclaration de l'OHI au Sommet mondial sur le développement durable
- La création d'une « Journée internationale de l'hydrographe ».

La Conférence a examiné différents rapports sur les travaux menés à bien par l'Organisation au cours des cinq dernières années, conformément aux programmes de travail établis. Les rapports ont mis en avant les progrès accomplis dans l'amélioration des différentes normes de l'OHI ainsi que le rôle significatif de l'hydrographie dans la fourniture de renseignements sur la sécurité maritime. Ces rapports qui ont été approuvés par la Conférence, ont abouti à un certain nombre de décisions.

Une importante décision de la Conférence a été l'approbation du nouveau mandat du groupe de travail sur la planification stratégique déjà en place, comme mentionné ci-dessus. Entre autres choses, le nouveau mandat chargeait le groupe de travail d'effectuer une étude sur la nécessité de réviser la Convention relative à l'OHI et d'examiner l'harmonisation du texte des *Documents de base de l'OHI* ainsi que de rendre compte de ses conclusions à une Conférence extraordinaire en 2005.

Trois bâtiments hydrographiques en provenance d'Inde, des USA et d'Italie firent escale à Monaco, durant la période de la Conférence.

Le Comité de direction suivant fut élu pour la période période 2002 – 2007 :

Candidats élus		Non élus	
Maratos	(Grèce)	Abulu	(Nigéria)
Gorziglia	(Chili)	Cailliau	(France)
Barbor	(Etats-Unis)	Herda	(Algérie)
		O'Connor	(Canada)
		Srinivasan	(Inde)
		Van Aalst	(Pays-Bas)
		Ward	(Australie)

Les candidats élus entrèrent en fonction le 1^{er} septembre 2002.



*Le Contre-amiral Kenneth Barbor (Etats-Unis)
Le Contre-amiral Alexandros Maratos (Grèce)
Le Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia (Chili)
Le Comité de direction 2002-2007*

La troisième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2005)

La troisième Conférence extraordinaire s'est déroulée du 11 au 14 avril 2005 à l'Auditorium Prince Rainier III. Elle s'est tenue à la suite d'une décision de la 16^{ème} Conférence d'examiner un rapport devant être soumis par le SPWG. Le professeur Dr Peter Ehlers (Allemagne) fut élu président de la Conférence, et le capitaine de vaisseau Robert Ward (Australie) Vice-président.

La Conférence a été endeuillée par le décès de SAS le Prince Rainier III le 6 avril lors de la semaine qui a précédé la Conférence. La Principauté de Monaco était en deuil et toutes les festivités et tous les événements sociaux furent annulés. La semaine de la Conférence a été écourtée en raison des funérailles nationales du Prince Souverain qui se déroulèrent le vendredi 15 avril, journée lors de laquelle toutes les activités furent à l'arrêt complet à Monaco. Les travaux de la Conférence furent se sont terminés le jeudi 14 avril.

Au total, 183 délégués et 14 observateurs officiels de 69 pays étaient présents à la Conférence ainsi que des délégués de la COI, de l'Association internationale des instituts de navigation (AIIN), de l'ACI, de l'AIMS, de la CIESM, du Conseil international des compagnies de croisières (ICCL), de la FIG, de l'OMI, de l'Organisation internationale des télécommunications mobiles par satellite (IMSO), du CIRM et de l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (ROPME).

La Conférence a été inaugurée le lundi 11 avril par le Ministre d'Etat de Monaco. Un hommage a été rendu à la mémoire de SAS le Prince Rainier III et une minute de silence a été observée.

Le Président du Comité de direction et le président de la Conférence ont adressé, dans leurs discours d'ouverture, leurs sincères condoléances pour le décès de SAS le Prince Rainier. Son excellence, M. Patrick Leclercq, Ministre d'Etat de Monaco, a dans son discours remercié pour ces condoléances et a déclaré la troisième Conférence extraordinaire officiellement ouverte. Le Ministre d'Etat a ensuite remis le Prix de l'ACI pour 2004 à l'Ukraine et à l'Afrique du Sud.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les Etats membres les plus récents, la Slovénie, le Koweït et la Lettonie, ont officiellement présenté leurs drapeaux à l'Organisation.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le Ministre d'Etat a inauguré l'exposition hydrographique que les délégués et observateurs ont pu visiter pendant la semaine de la Conférence. L'exposition qui incluait des matériels et logiciels pour la collection de données hydrographiques et océanographiques, pour la gestion des données, les SIG, la cartographie assistée par ordinateur et la production d'ENC, était d'une qualité particulièrement élevée et a vu la participation de nombreux visiteurs qui ont trouvé les présentations extrêmement intéressantes.

Au total huit propositions concernant la révision de l'Organisation ont été soumises par le SPWG, puis examinées et approuvées par la Conférence.

Les bâtiments hydrographiques suivants ont fait escale dans le port de Monaco et étaient ouverts à la visite du public pendant leur escale : l'*Enterprise* (RU), le *Galatea* (Italie) et le *Henson* (Etats-Unis).

La dix-septième Conférence hydrographique internationale (2007)

La dix-septième Conférence hydrographique internationale a eu lieu à l'Auditorium Rainier III de Monaco, du 7 au 11 mai 2007. Elle a vu la participation de 248 délégués venus de 71 Etats membres et de 36 observateurs venus d'Etats non membres de l'OHI et d'organisations internationales. Le Dr Wynford Williams (RU) et le Dr Savithri Narayanan, (Canada), ont

respectivement été élus Président et Vice-présidente de la Conférence.



Le président Maratos, SAS le Prince Albert, le Dr Williams et le Dr Narayanan – ouvrant la 17^{ème} Conférence

Deux expositions, une des Etats membres de l'OHI et une exposition de l'industrie ont eu lieu 7 au 10 mai.

La Conférence a été ouverte par SAS le Prince Albert II de Monaco qui a également remis la médaille Prince Albert Ier pour l'hydrographie au Vice-amiral Alexandros Maratos et le Prix de l'ACI a été décerné à l'Australie.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les nouveaux Etats membres de l'OHI, l'Arabie saoudite, la Roumanie et Maurice ont officiellement présenté leurs drapeaux à l'Organisation. L'Amiral Michael L. Abramov, Chef d'état-major de la marine de la Fédération de Russie s'est également adressé à la Conférence. Après la cérémonie d'ouverture, SAS le Prince Albert II a ouvert l'exposition commerciale et visité les expositions.

Vingt-quatre propositions furent présentées par le SPWG, les Etats membres et le Comité de direction, puis approuvées par la Conférence. La Conférence a notamment approuvé les amendements au *Règlement général*, au *Règlement financier* ainsi qu'aux *Règles de procédure de l'Assemblée, du Conseil* et de la *Commission des finances* qui entreraient en vigueur lorsque les amendements pendant à la Convention relative à l'OHI seraient ratifiés par la majorité requise des Etats membres. La Conférence a approuvé la nouvelle structure des principaux comités de l'OHI, le Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) et le Comité de coordination inter-régional (IRCC), et des autres groupes et a convenu que la nouvelle structure entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Elle a également approuvé la création de quatre nouveaux groupes de travail :

- Un groupe de travail chargé d'examiner le plan stratégique existant de l'OHI compte tenu des nouvelles mission, vision et des nouveaux objectifs de l'Organisation et de rédiger un plan stratégique révisé (groupe de travail sur le plan stratégique de l'OHI, ISPWG)
- Un groupe de travail chargé d'analyser et de recommander le niveau et la nature de l'implication de l'OHI dans l'hydrographie et la cartographie des

eaux intérieures (groupe de travail sur l'hydrographie et la cartographie des eaux intérieures, HCIWWG)

- Un groupe de travail chargé d'étudier l'implication de l'OHI et de ses Etats membres dans le développement des infrastructures de données spatiales (groupe de travail sur l'infrastructure de données, MSDIWG)
- Un groupe de travail chargé d'étudier et de proposer une nouvelle édition du *Règlement du personnel du BHI* (Groupe de travail sur le Règlement du personnel - SRWG)

Après avoir examiné la progression limitée de la couverture mondiale en ENC, la Conférence a également approuvé deux importantes résolutions relatives aux principes WEND afin d'encourager les Etats membres de l'OHI à assurer la couverture, la disponibilité, la cohérence et la qualité nécessaires des ENC d'ici à 2010, à l'appui des prescriptions d'emport obligatoires d'ECDIS de l'OMI qui entreraient en vigueur en 2012.

Le Comité de direction suivant fut élu pour la période 2007 – 2012 :

Candidats élus		Non élus	
Maratos	(Grèce)	Abulu	(Nigéria)
Gorziglia	(Chili)	Klepvisk	(Norvège)
Ward	(Australie)	Nishida	(Japon)

Les candidats élus entrèrent en fonction le 1^{er} septembre 2007.



*Le Capitaine de vaisseau Robert Ward (Australie)
Le Contre-amiral Alexandros Maratos (Grèce)
Le Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia (Chili)
Le Comité de direction 2007-2012*

La Conférence décida également qu'une session extraordinaire devrait être tenue début juin 2009, avec pour objectif principal d'examiner les propositions et recommandations de l'ISPGW, du HCIWWG et du MSDIWG.

Trois bâtiments hydrographiques ont fait escale dans le port de Monaco pendant la Conférence : l'*Echo* (RU), le *Galatea* (Italie) et le *Snellius* (Pays-Bas).

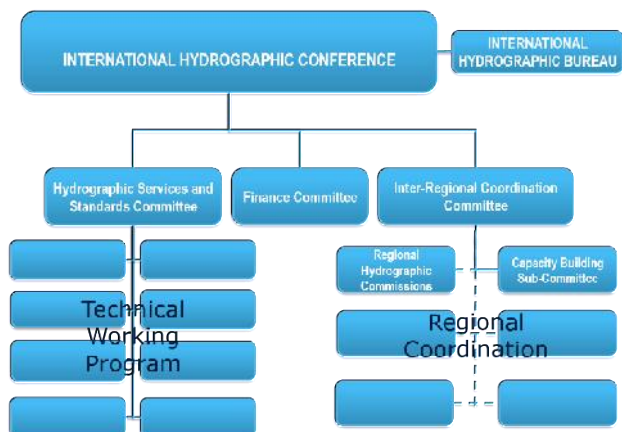
La modification de la structure organisationnelle et la Convention amendée – de 2007 à 2017

Bien que le *Protocole visant à modifier la Convention* fut initialement approuvé par les Etats membres en 2005 lors de la troisième Conférence extraordinaire, plus de 12 années furent nécessaires pour parvenir à la majorité requise des deux tiers des Etats membres existant à l'époque (à savoir une majorité de 48 Etats membres sur les 72 disposant du droit de vote au moment de la Conférence) afin d'approuver officiellement les amendements par le biais des processus gouvernementaux respectifs. Plusieurs Etats membres furent en mesure de ratifier le *Protocole* relativement rapidement, mais la progression devint ensuite plus lente, les représentants des autres Etats membres de l'OHI faisant face à de longs processus gouvernementaux et parlementaires dans leurs pays.

Le Comité de direction entrant décida d'adopter la pratique à présent commune à la plupart des organisations internationales consistant à ne pas inclure les grades des militaires à la retraite du Secrétariat dans la correspondance ou lorsqu'ils représentaient l'Organisation. Les grades militaires ont été maintenus, à titre d'archives, dans la liste historique du personnel figurant en Annexe A.

Au cours de cette période, les Comités de direction tentèrent de plus en plus d'aider les Etats membres et de les inciter à donner la priorité à l'examen du *Protocole* en approchant leurs gouvernements individuellement par les voies diplomatiques. Cette démarche porta finalement ses fruits lorsque, le 8 août 2016, le Comité de direction reçut la notification officielle de l'approbation par le 48^{ème} Etat membre.

Le 1^{er} janvier 2009, la structure des comités et de compte rendu de l'OHI fut ajustée, comme convenu par la troisième Conférence extraordinaire en 2005, lorsque les cinq programmes de travail existants de l'OHI furent remplacés par trois programmes, à savoir Affaires générales, Services et normes hydrographiques et Coordination et soutien inter-régional. La responsabilité principale du programme des affaires générales incombait au Président, et les deux Directeurs endossèrent chacun le rôle de secrétaire du HSSC ou de l'IRCC, dont les rôles sont de contrôler les programmes relatifs aux services et normes hydrographiques ainsi que ceux relatifs à la coordination et au soutien inter-régional.



La structure des trois programmes de l'OHI - 2009

Les fonctions de plusieurs postes de membres du personnel recrutés sur le plan local furent ajustées suite au départ à la retraite de plusieurs titulaires, permettant ainsi de recruter en remplacement du personnel possédant des compétences et une expérience différentes. Ainsi, une personne exclusivement chargé du site web et des publications fut recrutée en 2010 et un chargé de l'informatique fut recruté en 2011. En 2013, le titre encore en usage aujourd'hui d'adjoint aux Directeurs fut introduit par le Comité de direction afin de mieux refléter l'évolution des rôles et responsabilités des membres du personnel professionnels recrutés sur le plan international. Ce terme remplaça celui précédemment utilisé d'assistant professionnel introduit en 1978.



Le Secrétariat de l'OHI - 2012

En 2016, un nouveau poste de chargé du soutien des normes technique recruté sur le plan local fut créé afin de fournir un soutien direct au rôle fondamental de gestion de la base de registres de la S-100 de l'OHI et également de soutenir le large éventail de normes techniques de l'OHI. Ce recrutement porta le nombre de membres du personnel du Secrétariat à 20, incluant le Président, les Directeurs et les adjoints aux Directeurs.

Plusieurs pays saisirent l'opportunité de détacher du personnel au Secrétariat conformément à la Résolution de longue date de l'OHI sur les détachements. La République de Corée commença à détacher un employé de manière plutôt continue pour des périodes d'environ un an à partir de décembre 2006, et fut suivie par le Japon qui, en 2008, commença à détacher un employé de manière continue pour des périodes d'au moins deux ans. En 2015, le Pérou commença également à détacher un employé pour des périodes de deux à trois ans. Chaque personne détachée se vit confier des tâches dans le cadre d'un projet afin de compléter et de faire progresser des activités du programme de travail de l'OHI qui progresseraient dans le cas contraire plus lentement, comme l'amélioration du site web, le développement des SIG et le *Dictionnaire hydrographique*.

A la fin de 2017, les postes établis au Secrétariat étaient occupés comme suit :

Secrétaire général	Mathias Jonas (Allemagne)
Directeur – Programme technique	Abri Kampfer (Afrique du Sud)
Directeur – Programme de coordination régionale	Mustafa İptes (Turquie)
Adjoint aux Directeurs – Cartographie et services	Yves Guillam (France)
Adjoint aux Directeurs – Coopération et renforcement des capacités	Alberto Costa Neves (Brésil)
Adjoint aux Directeurs – Technologies numériques	Anthony Pharaoh (Afrique du Sud)
Adjoint aux Directeurs – Levés et opérations	David Wyatt (RU)
Responsable administration et finance	Ghislaine Fauchois (France)
Editrice pour le site web et les publications	Isabelle Belmonte (France)
Traductrice pour le français	Perrine Brieda (France)
Assistante pour le renforcement des capacités	Sandrine Brunel (France)
Assistante de bureau	Lorène Chavagnas (France)
Chargé de l'informatique	Dan Costin (Roumanie)
Assistante de direction	Caroline Fontanili (RU)
Assistant services généraux	Areski Maache (France)
Assistant cartographie et arts graphiques	Daniel Menini (France)
Chargée du courrier et de la bibliothèque	Mireille Mollet (France)
Traductrice pour l'espagnol	Mary Paz Muro (Espagne)
Traductrice en chef pour le français	Isabelle Rossi (France)
Chargé du soutien des normes techniques	Jeff Wootton (Australie)

Les Comités de direction de cette période placèrent également un accent tout particulier sur l'accroissement de la reconnaissance de l'Organisation ainsi que du rôle et des contributions de ses Etats membres, en particulier au niveau des organisations intergouvernementales et internationales. Leur objectif était de sensibiliser à la valeur et à l'importance sous-jacente des données hydrographiques dans la contribution à une gouvernance appropriée et durable des mers, océans et voies navigables du monde ainsi que de sensibiliser au rôle que les services hydrographiques doivent jouer dans le cadre des infrastructures de données spatiales maritimes nationales et régionales. Les résultats significatifs et fructueux à la fois des programmes technique et de renforcement des capacités ainsi que l'accent qui avait été mis sur l'accroissement de l'engagement avec l'implication de l'industrie et de la communauté d'utilisateurs fut d'une grande aide à cet égard. Une hausse constante dans l'établissement d'accords de coopération avec des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales fut en conséquence observée, de même que dans l'adhésion de nouveaux Etats membres. En 2017, l'OHI comprenait 87 Etats membres.

L'accent continua d'être mis sur la coordination régionale. Outre l'incitation à créer des Commissions hydrographiques régionales, la représentation des régions fut fortement mise en exergue au sein des membres du Comité de coordination inter-régional (IRCC), dans le cadre des protocoles de soumissions de demandes de renforcement des capacités et dans la composition du Conseil de l'OHI, qui fut finalement constitué en 2017, après l'entrée en vigueur de la Convention amendée.

L'Argentine, le Brésil et l'Uruguay créèrent la Commission hydrographique de l'Atlantique Ouest le 14 décembre 2006, et la Commission hydrographique régionale de l'Arctique fut créée en 2010, avec la participation des Etats riverains de l'océan Arctique suivants : Canada, Danemark, Norvège, Fédération de Russie et Etats-Unis. Ces créations de CHR portèrent à 15 le nombre de Commissions hydrographiques régionales plus la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique couvrant, en effet, l'ensemble des océans et zones maritimes adjacentes du monde. En proche coopération avec l'OMI et avec l'OMM, cinq nouvelles NAVAREAS couvrant l'océan Arctique furent également établies. Ces dernières furent placées sous la coordination de la Fédération de Russie, de la Norvège et du Canada, et devinrent opérationnelles le 1^{er} juin 2011.

Les données spatiales maritimes

La décennie suivant la dix-septième Conférence marqua le début d'un changement significatif de cap de l'Organisation quant à l'utilisation des données hydrographiques. Les Conférence avait chargé le CHRIS de créer un groupe de travail sur les infrastructures de

données spatiales maritimes (MSDI) chargé d'analyser le niveau et la nature du rôle de l'OHI dans l'assistance aux Etats membres à l'appui de leurs infrastructures de données spatiales nationales et de fournir des recommandations. Le résultat de ce processus fut la publication de la première édition de la publication de l'OHI C-17 – *Infrastructures des données spatiales : « La dimension maritime » - Guide à l'usage des services hydrographiques* début 2010, ainsi que l'introduction des MSDI dans plusieurs résolutions existantes ainsi que dans une nouvelle résolution. Tout ceci, combiné à la revitalisation du projet GEBCO, au développement de directives pour la collecte de données participatives, et à l'utilisation croissante de la bathymétrie par satellite et de navires de levés télécommandés ou autonomes, mena à une sensibilisation croissante de la valeur de l'hydrographie et de la bathymétrie à des fins autres que la traditionnelle sécurité de la navigation.

Le Directeur, puis Président, Ward représenta l'OHI et s'efforça de sensibiliser à son rôle et à l'importance de l'hydrographie au sein du Comité d'experts des NU sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) dès sa création, de telle manière qu'en 2017, un groupe de travail de l'UN-GGIM dédié aux informations géospatiales maritimes fut établi, auquel l'OHI fut explicitement invitée à fournir des représentants experts en plus des dispositions habituelles relatives à la participation des Etats membres des NU. En reconnaissance supplémentaire de l'importance des informations géospatiales maritimes, les quatrième et cinquième Conférences extraordinaires, la dix-huitième Conférence et la première Assemblée comprirent toutes des propositions relatives aux informations géospatiales maritimes, à leur importance et à leur diffusion.

La GEBCO. Après les célébrations par l'Organisation du centenaire de la GEBCO en 2003, le Comité directeur de la GEBCO entra dans son second siècle d'existence en recherchant un moyen de développer la GEBCO afin de s'assurer que les besoins actuels et futurs des utilisateurs soient servis au mieux et que les demandes émergentes de nouveaux produits plus précis soient satisfaites. Ce chemin suivi, fondé sur le soutien de la Nippon Foundation du Japon qui parrainait depuis 2004 un certificat d'études supérieures en bathymétrie océanique ainsi qu'un programme associé de bourse afin de former les spécialistes en bathymétrie à l'université du New Hampshire, Etats-Unis. Depuis 2004, jusqu'à six étudiants du monde entier furent formés chaque année en vue de contribuer à l'effort mondial de cartographie des océans.



Le Directeur Ward avec les étudiants de la GEBCO à l'université du New Hampshire - 2010

A une époque où la santé et le bien-être des océans devint une préoccupation croissante pour les gouvernements et le grand public, le Comité de direction, avec la contribution spéciale des boursiers du programme de formation de la GEBCO, se fixa l'objectif de réunir l'ensemble des données bathymétriques disponibles en vue de produire une carte définitive des fonds marins du monde d'ici 2030. En conséquence, la Nippon Foundation convint en 2017 de fournir un soutien financier significatif au projet *Seabed 2030* de la GEBCO, ce qui conduisit à l'établissement de quatre centres régionaux pour la collecte et le traitement de données issues de la plus grande variété possible de sources. Les résultats du projet *Seabed 2030* furent considérés comme directement complémentaires avec l'Agenda 2030 des NU pour le développement durable et avec la *Décennie des NU pour les sciences océaniques au service du développement durable* qui s'étendra de 2021 à 2030, et furent également considérés comme un soutien à ces deux initiatives.

Le renforcement des capacités. L'Organisation avait établi en 2003 un comité pour le renforcement des capacités, ainsi qu'une stratégie et un fonds, en vue d'aider les Etats en développement à améliorer leurs capacités en matière d'hydrographie et de fournir des opportunités de formation, répondant ainsi à l'un des objectifs stratégiques de l'Organisation tels qu'approuvés par la deuxième Conférence hydrographique internationale extraordinaire en mars 2000. L'intitulé du comité sur le renforcement des capacités fut changé pour celui de sous-comité sur le renforcement des capacités en 2009, conformément à la décision de la dix-septième Conférence hydrographique internationale. En sus d'une modeste dotation annuelle du budget de l'OHI et des contributions en nature offertes par des Etats membres, par l'industrie et par le secteur universitaire, la République de Corée fournit notamment des fonds dédiés aux activités de renforcement des capacités de l'Organisation. Ceci permit au programme de renforcement des capacités de croître d'année en année.

En 2012, 761 personnes avaient bénéficié d'une formation et avaient participé à des événements de

renforcement des capacités. Au cours de la même période, 57 visites techniques et de conseil furent réalisées en vue d'évaluer les capacités hydrographiques de plusieurs Etats et de fournir des conseils et un appui. Un million d'euros fut alloué à ces activités de renforcement des capacités.

L'évolution du renforcement des capacités entre 2012 et 2016 est exposée dans le tableau suivant qui avait été présenté à la première Assemblée en 2017.

Année	Demandes de CB soumise	Projets CB réalisés	Visites réalisées	Nombre d'étudiants	Dépense (euros)
2012	30	22	11	227	310 810
2013	36	20	6	129	325 717
2014	27	24	8	154	636 263
2015	30	24	2	141	738 488
2016	34	22	8	180	727 198
2017	39	28	7	105	558 217

L'accroissement de la coopération avec d'autres organisations maritimes, en particulier avec l'OMI et avec l'AIMS, permirent à l'Organisation de proposer un renforcement des capacités combiné et coordonné à de nombreuses occasions, plaçant fermement la fourniture de services hydrographiques nationaux dans la portée plus large des obligations de fournir des services maritimes appropriés au sein de chaque Etat côtier.

La révision du *Règlement du personnel* En 2007, la dix-septième Conférence créa un groupe de travail chargé d'examiner et de proposer une nouvelle édition du *Règlement du personnel du BHI*. Ce groupe de travail, composé d'un nombre très restreint d'Etats membres actifs, réalisa des progrès plutôt lents et ne fut pas en mesure de présenter de résultat à la dix-huitième Conférence ni à la cinquième Conférence extraordinaire qui suivit, quelque sept années plus tard. La cinquième Conférence extraordinaire chargea donc le Comité de direction de réviser le *Règlement du personnel*. La Conférence établit de nouveau le groupe de travail sur le *Règlement du personnel* (SRWG) afin que le Comité de direction puisse fournir ses résultats aux fins d'examen par le SRWG, avant soumission ultérieure aux Etats membres aux fins d'approbation. La nouvelle édition du *Règlement du personnel de l'OHI*, supprimant plusieurs anomalies et incohérences et alignant étroitement les conditions de service du personnel travaillant au Secrétariat avec celles du système des NU ou de la fonction publique monégasque, selon qu'il convient, fut donc approuvé et entra en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

La S-100 et le programme technique de l'OHI

La portée du programme technique de l'OHI s'étendit de manière significative et son importance s'accrut pour d'autres organisations et autorités au-delà du domaine de l'hydrographie.

Au cours de la première moitié de la période, l'OHI se concentra sur l'assistance et l'incitation de ses Etats membres à remplir leurs obligations consistant à assurer une couverture convenable en ENC à l'appui des prescriptions d'emport d'ECDIS qui allaient entrer progressivement en vigueur à compter de juillet 2012.

Entre 2007 et 2017, les normes techniques pour les levés hydrographiques, le développement de la S-100 (la norme géospatiale de l'OHI pour les données hydrographiques visant à soutenir une plus grande variété de sources, de produits et de consommateurs de données numériques en lien avec l'hydrographie par comparaison à la norme S-57), la production et la fourniture d'ENC, la coopération avec l'industrie maritime, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, l'organisation de séminaires sur l'application du Droit de la mer, la tenue à jour d'une liste des composantes des marées standard, le développement d'infrastructures de données géospatiales maritimes, la progression en matière de production et de fourniture des publications de l'OHI et en particulier du *Manuel d'hydrographie*, les activités des Commissions hydrographiques régionales, et la coopération avec les organisations internationales furent tous traités avec succès.

Cet impressionnant résultat dans les activités techniques fut possible grâce à une organisation de plus en plus réussie des groupes de travail dédiés à des tâches ou normes spécifiques, supervisés et dirigés par le Comité de l'OHI sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS) qui devint ensuite après 2009 le Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC). Le CHRIS, puis le HSSC, furent en première ligne pour encourager la participation de l'industrie et du secteur universitaire, en tant que représentants d'organisations internationales accréditées mais également en tant que participants à titre individuel lorsque jugé mutuellement avantageux. Le statut d'*observateur invité* donné de manière individuelle permit à plusieurs entreprises et particuliers d'apporter une expertise, une expérience et une connaissance d'utilisateur direct très précieuses aux groupes de travail. A ce jour, aucune autre organisation intergouvernementale de premier plan ne semble disposer d'un tel mécanisme.

La norme S-100 de l'OHI – *Modèle universel de données hydrographiques*, fut introduite le 1^{er} janvier 2010 afin de pallier les lacunes de la norme existante S-57 qui avait été adoptée au début des années 90 et qui ne serait pas en mesure de répondre aux exigences technologiques émergentes du 21^{ème} siècle. Son

développement fut en premier lieu imaginé par M. Don Vachon (Canada) et par M. Barrie Greenslade (RU) lorsqu'ils s'impliquèrent dans la tenue à jour de la norme de l'OHI existante S-57.

Le développement de la nouvelle norme pour la collecte et le transfert d'informations géospatiales relatives à l'hydrographie devait se baser et être compatible avec la norme géographique y relative de l'ISO (série ISO 19100), la rendant entièrement interopérable avec les données utilisées dans des domaines au-delà de l'hydrographie. La S-100 devait également constituer la base du développement d'une nouvelle génération d'ENC (conformément à une nouvelle spécification de produit désignée sous le nom de S-101) ainsi que d'autres produits et services hydrographiques dans l'objectif de promouvoir la plus large utilisation possible des informations hydrographiques dans des applications non-hydrographiques. Il convient de noter qu'en 2014, l'OMI recommanda que la S-100 devienne la norme de base pour l'accès aux données et les services de données dans le cadre de son concept d'e-Navigation, qui encourage le partage numérique de données pertinentes relatives au passage sûr et efficace des navires lors de leurs déplacements.

La journée mondiale de l'hydrographie

La Journée mondiale de l'hydrographie fut célébrée pour la première fois le 21 juin 2006, suite à sa reconnaissance par l'Assemblée générale des NU le 29 novembre 2005 lorsque, dans sa Résolution A/60/30, sous l'item de l'ordre du jour relatif aux océans et au Droit de la mer, elle déclara qu'elle :

« ... Se félicite que l'Organisation hydrographique internationale ait institué la « Journée mondiale de l'hydrographie », qui sera célébrée chaque année le 21 juin en vue d'attirer comme il convient l'attention sur ses travaux à tous les niveaux et d'étendre les zones pour lesquelles on dispose de données hydrographiques à l'échelle mondiale, et engage vivement tous les Etats à collaborer avec cette organisation à la promotion de la sécurité de la navigation, particulièrement dans les zones de navigation internationale, dans les ports et là où se trouvent des étendues maritimes vulnérables ou protégées. »

Chaque année depuis 2007, la Journée mondiale de l'hydrographie est célébrée par les Services hydrographiques nationaux dans le monde entier, représentant pour eux un moyen de promouvoir leurs travaux ainsi que l'importance de l'hydrographie. Un thème annuel est choisi par les Etats membres afin de mettre en exergue des aspects particuliers de leurs travaux. Les thèmes utilisés jusqu'à aujourd'hui furent les suivants :

2007	<i>Les cartes électroniques de navigation (ENC) : un élément essentiel pour la sécurité et l'exploitation rationnelle de la mer</i>
2008	<i>Le renforcement des capacités, un outil essentiel pour aider l'OHI à atteindre sa mission et ses</i>

	<i>objectifs</i>
2009	<i>Protection du milieu marin</i>
2010	<i>Les services hydrographiques : un élément essentiel du commerce maritime</i>
2011	<i>Les ressources humaines : un élément important du succès de l'hydrographie</i>
2012	<i>La coopération hydrographique internationale à l'appui de la sécurité de la navigation</i>
2013	<i>L'hydrographie – à l'appui de l'économie bleue</i>
2014	<i>L'hydrographie – bien plus que des cartes marines</i>
2015	<i>Nos mers et voies navigables – encore à cartographier et explorer complètement</i>
2016	<i>L'hydrographie – la clé pour des mers et voies navigables bien gérées</i>
2017	<i>Cartographier nos mers, océans et voies navigables - plus important que jamais</i>
2018	<i>La bathymétrie - un pilier pour des mers, océans et voies navigables durables</i>



Le Secrétariat de l'OHI – 2017

*Assis, de gauche à droite : Caroline Fontanili, Perrine Brieda, Isabelle Rossi, Mireille Mollet, Lorène Chavagnas, Ghislaine Fauchois, Mary-Paz Muro, Isabelle Belmonte, Sandrine Brunel
debout, de gauche à droite : Kentaro Kaneda (détaché du Japon), Jeff Wootton, Daniel Menini, Areski Maache, Jung-Hyun Kim (détaché de la République de Corée), Gilles Bessero, Robert Ward, Mustafa İptez, Atilio Aste Evans (détaché du Pérou), Dan Costin, Alberto Costa Neves, Tony Pharaoh, Yves Guillam*

La quatrième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2009)

La quatrième Conférence hydrographique internationale extraordinaire eut lieu à l'Auditorium Rainier III à Monaco du 2 au 4 juin 2009. Au total, 213 délégués de 61 Etats membres et 31 observateurs d'Etats non membres et d'organisations internationales participèrent à la Conférence.

Au cours de la première session plénière, le matin du 2 juin, le capitaine de vaisseau Rachid Essoussi (Tunisie) et le vice-amiral Luiz Fernando Palmer (Brésil) furent élus président et vice-président de la Conférence, respectivement. La Conférence fut honorée par la présence de SAS le Prince Albert II de Monaco qui ouvrit officiellement la Conférence plus tard ce même matin. Lors de la cérémonie d'ouverture, un discours liminaire fut prononcé par M. Efthymios Mitropoulos, Secrétaire général de l'OMI. La cérémonie fut clôturée par la remise du prix de l'Association cartographique

internationale à l'Australie et, comme le veut la tradition de l'OHI, par la présentation à l'Organisation des drapeaux des nouveaux Etats membres de l'OHI, l'Irlande et le Qatar.

Immédiatement après la cérémonie d'ouverture, SAS le Prince Albert II ouvrit l'exposition de l'industrie hydrographique et fit la visite de l'exposition. Cette dernière, comprenant 31 entreprises exposantes, resta ouverte du 2 au 5 juin.

Quatorze propositions, présentées par l'ISPDWG, le HClWWG, le MSDIWG, les Etats membres et le Comité de direction furent approuvées par la Conférence extraordinaire, dont les suivantes furent les plus notables :

- l'approbation en vue de passer à une structure du programme de travail comprenant trois programmes à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- la révision de la définition de l'hydrographie pour :
« *L'hydrographie est la branche des sciences appliquées traitant du mesurage et de la description des éléments physiques des océans, des mers, des zones côtières, des lacs et des fleuves, ainsi que de la prédiction de leur changement dans le temps, essentiellement dans l'intérêt de la sécurité de la navigation et à l'appui de toutes les autres activités maritimes, incluant le développement économique, la sécurité et la défense, la recherche scientifique et la protection de l'environnement* » ;
- la reconnaissance de la nécessité de tenir compte des voies navigables intérieures dans le cadre des travaux de l'OHI ; et
- la reconnaissance de l'importance croissante des infrastructures de données spatiales maritimes et du rôle que pourraient jouer les services hydrographiques.

Une présentation de l'état de la couverture mondiale en ENC fut faite par le Comité de direction. La Conférence approuva ensuite deux résolutions visant encourager davantage une couverture, une disponibilité, une cohérence et une qualité adéquates des ENC d'ici 2010.

Deux navires hydrographiques firent escale dans le port de Monaco pendant la Conférence : le *Henson* (Etats-Unis) et le *Donuzlav* (Fédération de Russie).

Plusieurs réunions de l'OHI furent organisées juste avant ou après la Conférence. Les premières réunions du groupe de travail sur la S-23 (S23WG) et du Comité de coordination inter-régional (IRCC) eurent lieu respectivement le 1^{er} et le 5 juin.

Les célébrations de la Journée mondiale de l'hydrographie furent avancées et cette dernière fut célébrée dans l'après-midi du 5 juin, tirant parti de la présence de nombreux directeurs de SH du monde entier. Quatre présentations informatives à l'appui du thème de la Journée mondiale de l'hydrographie furent données

pour le compte de l'OHI et de ses organisations sœurs : la COI, l'OMI et l'OMM, suivies d'une réception dans les locaux du siège de l'OHI.

La dix-huitième Conférence hydrographique internationale (2012)

La dix-huitième Conférence eut lieu à l'Auditorium Rainier III à Monaco du 23 au 27 avril 2012. Elle vit la participation de 300 délégués de 73 Etats membres ainsi que de 27 observateurs de 13 Etats non membres de l'OHI, conjointement avec 20 représentants d'organisations nationales et internationales. Une réunion de la Commission des finances se tint immédiatement avant la Conférence, le 21 avril. Deux expositions, l'une de cartes marines des Etats membres de l'OHI et l'autre de l'industrie furent présentées du 23 au 27 avril.

Au cours de la première séance plénière du matin du 23 avril, M. Jānis Krastiņš (Lettonie) et le capitaine de vaisseau Patricio Carrasco (Chili) furent élus président et vice-président de la Conférence.

Le Président du Comité de direction et le président de la Conférence souhaitèrent la bienvenue aux participants et prononcèrent des discours d'ouverture. Mme Maria Damanaki, Commissaire aux Affaires maritimes et à la Pêche de la Commission européenne, M. Michel Aymeric, secrétaire général de la mer (France) et le professeur Georg Gartner, président de l'Association cartographique internationale (ACI) étaient également présents et s'adressèrent à la Conférence.

SAS le Prince Albert II ouvrit officiellement la Conférence et les expositions. Il remit la Médaille Prince Albert 1^{er} pour l'hydrographie pour le meilleur article paru dans la Revue hydrographique internationale au capitaine de corvette Aluizio Macel de Oliveira et au capitaine de frégate Izabel King Jeck, tous deux du Service hydrographique brésilien (DHN), Marine brésilienne, Brésil.



M. Jānis Krastiņš et le capitaine de vaisseau Patricio Carrasco, président et vice-président de la 18^{ème} Conférence

Le président du Comité de direction et Mme Damanaki signèrent un Protocole d'accord entre l'OHI et la CE. Le Président du Comité de direction signa ensuite avec le professeur Georg Gartner un Protocole d'accord entre l'OHI et l'ACI. Au cours de la cérémonie d'ouverture, la Jamaïque présenta son drapeau à l'Organisation.

En plus de l'examen des différents rapports et recommandations relatifs au programme de travail et aux activités de l'OHI, la Conférence décida qu'aucune action supplémentaire en vue de la révision de la publication de l'OHI S-23 – *Limites des océans et des mers* ne serait menée.

Le prix pour la meilleure exposition cartographique fut décerné à la République de Corée.

La Conférence décida d'organiser une Conférence hydrographique internationale extraordinaire à l'automne 2014. L'un des sujets majeurs devant être examiné lors de cette Conférence extraordinaire était le rapport et les recommandations du SRWG concernant son examen du Règlement du personnel.

L'élection du Comité de direction pour la période 2012 - 2017 fut la suivante :

Candidats élus		Non élus	
Ward	(Australie)	Cavalheiro	(Brésil)
İpteş	(Turquie)	Essoussi	(Tunisie)
Bessero	(France)	De Haan	(Pays-Bas)
		Nail	(Royaume-Uni)
		Rao	(Inde)

Les candidats élus prirent leurs fonctions le 1^{er} septembre 2012.



Le Directeur Gilles Bessero (France)
 Le Président Robert Ward (Australie)
 Le Directeur Mustafa İpteş (Turquie)
 Le Comité de direction 2012-2017

La cinquième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (2014)

La cinquième Conférence hydrographique internationale extraordinaire eut lieu à l'Auditorium Rainier III à Monaco du 6 au 10 octobre 2014. Elle vit la participation de près de 300 représentants de 65 des 82 Etats membres de l'OHI, de deux Etats membres en attente d'adhésion et de 10 Etats non membres. En outre, 30 représentants d'organisations internationales, régionales ou nationales observatrices, incluant le CIRM, la FIG, l'Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique (IAATO), de l'AIMS, de l'AIG et de l'IPGG, prirent part aux discussions.

L'exposition de l'industrie hydrographique, organisée en parallèle à la Conférence, réunit près de 30 entreprises et organisations. Une exposition d'affiches sur le renforcement des capacités de l'OHI présenta une vue d'ensemble des activités de renforcement des capacités et des programmes de formation financés par l'OHI, par la Nippon Foundation et par la République de Corée au cours des dix dernières années.

Le Dr Mathias Jonas (Allemagne) et le contre-amiral K.R. Srinivasan (Arabie saoudite), furent élus respectivement président et vice-président de la Conférence. L'OHI fut honorée par la présence de SAS le Prince Albert II qui ouvrit officiellement la Conférence ainsi que les expositions le lundi 6 octobre.

Le Président du Comité de direction et le président de la Conférence souhaitèrent la bienvenue aux participants et prononcèrent des discours d'ouverture. Les principaux orateurs furent M. Koji Sekimizu, secrétaire général de l'OMI et M. Mitsuyuki Unno, directeur exécutif de la Nippon Foundation du Japon.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le Monténégro, dernier pays en date à avoir rejoint l'OHI, présenta son drapeau à l'Organisation.

La Conférence examina sept propositions et trois rapports présentés par des Etats membres ou par le Comité de direction. Le vice-président du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) et le président du Comité de coordination inter-régional (IRCC) présentèrent des rapports provisoires sur les activités de leurs Comités. Une « session d'information » spéciale fut organisée sur deux demi-journées consécutives au cours desquelles les parties prenantes invitées présentèrent leurs opinions sur différentes questions thématiques présentant un intérêt pour l'OHI, session qui fut suivie d'une période de questions-réponses.

La Conférence prit 18 décisions incluant l'approbation du rapport financier de l'OHI pour 2013 ainsi que de la proposition de programme de travail et de budget pour 2015.

La Conférence prit plusieurs décisions notables, notamment :

- des mesures afin de finaliser la révision du *Règlement du personnel*
- le changement des critères de remise de la Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie
- des directives pour la clarification du processus de détermination des membres du Conseil, lorsque ce dernier serait créé
- la création d'un groupe de travail chargé de développer un document de référence sur la politique en matière de bathymétrie participative

Le navire hydrographique *Echo* (RU) fit escale dans le port de Monaco à l'occasion de la Conférence et les délégués eurent la possibilité de visiter le navire.

La Conférence décida que la prochaine session ordinaire de la Conférence (la dix-neuvième Conférence hydrographique internationale), ou la première Assemblée de l'OHI, sous réserve de l'entrée en vigueur de la Convention amendée, aurait lieu fin mars ou début avril 2017.

Les activités après la révision de la Convention (2017)

Le 8 août 2016, le Comité de direction fut officiellement avisé par le gouvernement de Monaco, en tant qu'Etat dépositaire de la Convention, de l'approbation du Protocole d'amendements visant à modifier la Convention relative à l'OHI par le 48^{ème} Etat membre, atteignant ainsi la majorité requise des deux tiers des gouvernements des Etats membres de l'Organisation à la date de la troisième Conférence extraordinaire en 2005, lorsque le Protocole avait initialement été convenu. Cette notification signifiait que la Convention révisée, ainsi que les *Documents de base* entreraient en vigueur trois mois plus tard, le 8 novembre 2016.

Les changements consécutifs les plus importants furent que la réunion plénière suivante des Etats membres prévue en 2017 aurait lieu en tant que première Assemblée et non pas en tant que dix-neuvième Conférence, que le Président du Comité de direction de l'époque, Robert Ward, assumait les fonctions de Secrétaire général de l'Organisation à compter du 8 novembre 2016, et que les Etats souhaitant adhérer à l'Organisation purent suivre une procédure simplifiée. Grâce à cette procédure simplifiée, Malte, les Seychelles et le Vanuatu devinrent des Etats membres de l'Organisation peu après.

La première session de l'Assemblée (2017)

La première session de l'Assemblée eut lieu en avril 2017. La composition du Conseil fut déterminée au cours des mois précédents et fut confirmée par l'Assemblée, permettant au Conseil de se réunir pour la première fois au mois d'octobre suivant. Le nom du

Président du Conseil pour la période inter-assemblée fut confirmé en la personne du contre-amiral Shepherd Smith (Etats-Unis).

Le Dr (honoris causa) Parry Oei (Singapour) et le capitaine de vaisseau Brian Connon (Etats-Unis) furent élus respectivement président et vice-président de l'Assemblée. Au cours de la cérémonie d'ouverture, des représentants du Cameroun, de la Géorgie, du Vietnam, du Brunei Darussalam et de Malte présentèrent leurs drapeaux à l'Organisation en reconnaissance de leur adhésion à l'Organisation depuis la précédente Conférence tenue en 2012.

Dans le cadre de la cérémonie d'ouverture, SAS le Prince Albert II de Monaco remit la Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie à M. Juha Korhonen, Finlande, en reconnaissance de sa contribution de longue date au monde de l'hydrographie et aux travaux de l'OHI.



SAS le Prince Albert II, le lauréat de la Médaille Prince Albert I^{er} M. Juha Korhonen et le Secrétaire général Ward

L'Assemblée examina 13 propositions et plusieurs rapports présentés par des Etats membres, par des organes subordonnés et par le Secrétaire général. L'Assemblée prit 30 décisions, la plupart concernant des amendements aux résolutions et aux *Documents de base* de l'OHI suite à la récente approbation des amendements à la Convention et aux réarrangements consécutifs du fonctionnement de l'OHI.

D'autres décisions importantes furent :

- la création du Conseil de l'OHI
- la demande au Conseil de réviser le Plan stratégique
- l'approbation d'une résolution de l'OHI sur l'amélioration de la disponibilité des données bathymétriques dans le monde. Cette résolution reconnaît explicitement des méthodes de collecte de données nouvelles et émergentes incluant la bathymétrie par satellite, la bathymétrie participative et l'utilisation de véhicules autonomes
- la reconnaissance et l'incitation à une participation accrue des Etats membres aux infrastructures de données spatiales et en particulier au groupe d'experts des NU sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM)
- l'attribution au Secrétaire général de la charge de faciliter un processus de consultation informel concernant l'avenir de la S-23 – *Limites des océans et des mers* et de rendre compte du résultat de ces consultations à la deuxième Assemblée

Un navire de guerre français, le *Commandant Bouan*, et trois navires hydrographiques, le *Vital de Oliveira* du Brésil, l'*Aretusa* d'Italie et l'*Echo* du Royaume-Uni firent escale à Monaco à l'occasion de l'Assemblée et les délégués eurent l'opportunité de les visiter.

Les élections du Secrétaire général et des deux Directeurs furent menées conformément aux règles associées à la Convention révisée et aux *Documents de base*. Conformément aux dispositions des règles révisées, les candidats élus servent pour un mandat initial de six ans et ont la possibilité d'être réélus pour une seconde période de trois ans.

Le résultat de l'élection aux fonctions de Secrétaire général pour la période 2017 - 2023 fut :

Candidat élu	Non élus
Jonas (Allemagne)	Bessero (France)
	İpteş (Turquie)
	Kampfer (Afrique du Sud)
	Sinapi (Italie)

Les résultats pour l'élection aux fonctions de Directeurs furent les suivants :

Candidats élus	Non élus
Kampfer (Afrique du Sud)	Bessero (France)
İpteş (Turquie)	Haque (Bangladesh)
	Palmer Fonseca (Brésil)
	Ponce Urbina (Mexique)
	Sinapi (Italie)
	Travin (Fédération de Russie)

Le capitaine de vaisseau Kampfer, qui n'avait pas servi au Secrétariat de l'OHI auparavant, fut élu pour un mandat initial de six ans. Le contre-amiral İpteş, ayant déjà effectué un premier mandat au Secrétariat de l'OHI, fut par conséquent élu pour un dernier mandat de trois ans.



Le Directeur Mustafa İpteş (Turquie)
Le Secrétaire général, le Dr Mathias Jonas (Allemagne)
Le Directeur Abri Kampfer (Afrique du Sud)
Le Secrétaire général et les Directeurs pour 2017-2020

Les candidats élus prirent leurs fonctions le 1^{er} septembre 2017.

Annexe A – les Directeurs et le personnel du Secrétariat de 1921 à 2017

Présidents et Directeurs

1921-1927		
Président :	Vice-amiral Sir John Parry , KCB (décédé en fonction le 26 avril 1926)	RU
Directeurs :	Contre-amiral Johan Marie Phaff (devenu Président le 26 avril 1926)	Pays-Bas
	Capitaine de vaisseau Samuel Müller (a démissionné le 1 ^{er} décembre 1923)	Norvège
	Contre-amiral Albert Niblack , DSM (élu le 29 février 1924 afin de pourvoir un poste vacant)	Etats-Unis

1927-1932		
Président :	Contre-amiral Albert Niblack , DSM (décédé en fonction le 20 août 1924)	Etats-Unis
Directeurs :	Ingénieur hydrographe général Pierre Marie Joseph Félix Antoine de Vanssay de Blavous (devenu Président le 20 août 1929)	France
	Capitaine de vaisseau Luigi Tonta promu Contre-amiral le 23 avril 1931	Italie
	Contre-amiral Andrew Long (élu le 6 mai 1930 afin de pourvoir un poste vacant)	Etats-Unis

1932-1937		
Président :	Contre-amiral John Nares , DSO	RU
Directeurs :	Ingénieur hydrographe général Pierre Marie Joseph Félix Antoine de Vanssay de Blavous	France
	Contre-amiral Andrew Long	Etats-Unis

1937-1947	
Président :	Contre-amiral John Nares , DSO RU
Directeurs :	Contre-amiral Walter Selwyn Crosley (a démissionné en juin 1938) Etats-Unis
	Ingénieur hydrographe général Pierre Marie Joseph Félix Antoine de Vanssay de Blavous (décédé en fonction le 19 août 1947) France
	Contre-amiral Lamar Leahy (élu le 4 avril 1939 afin de pourvoir un poste). (a démissionné le 30 juin 1947) Etats-Unis

1947-1952	
Président :	Vice-amiral John Nares , DSO RU
Directeurs :	Contre-amiral C.L. Nichols Etats-Unis
La Conférence de 1947 décida de laisser le poste de troisième Directeur vacant -	

1952-1957	
Président:	Contre-amiral C.L. Nichols Etats-Unis
Directeurs :	Vice-amiral John Nares , DSO (décédé en fonction le 18 janvier 1957) RU
	Capitaine de vaisseau Alfredo Viglieri (promu Contre-amiral en 1954) Italie

1957-1962	
Président :	Contre-amiral Robert Knox Etats-Unis
Directeurs :	Contre-amiral Alfredo Viglieri Italie
	Ingénieur hydrographe général Léon Damiani France

1962-1967	
Président : Contre-amiral Charles Pierce (décédé en fonction le 7 juillet 1965)	Etats-Unis
Directeurs : Vice-amiral Alfredo Viglieri (devenu Président le 7 juillet 1965) -	Italie
Vice-amiral Alberto dos Santos Franco	Brésil

1967-1972	
Président : Ingénieur hydrographe général Guy Chatel	France
Directeurs : Capitaine de vaisseau Victor Moitoret	Etats-Unis
Capitaine de vaisseau Isaac Wilhelm Tegner	Danemark

1972-1977	
Président : Contre-amiral G. Stephen (Steve) Ritchie , CB, DSC	RU
Directeurs : Contre-amiral James Tison	Etats-Unis
Contre-amiral Darsham Chander Kapoor , AVSM	Inde

1977-1982	
Président : Contre-amiral G. Stephen (Steve) Ritchie , CB, DSC	RU
Directeurs : Contre-amiral Darsham Chander Kapoor , AVSM	Inde
Capitaine de vaisseau James (Jim) Ayres	Etats-Unis

1982-1987		
Président :	Contre-amiral Francis Leslie Fraser , AVSM.	Inde
Directeurs :	Vice-amiral Orlando Augusto Amaral Affonso	Brésil
	Capitaine de vaisseau James (Jim) Ayres	Etats-Unis

1987-1992		
Président :	Contre-amiral Sir David Haslam , KBE, CB	RU
Directeurs :	Contre-amiral Alfredo Civetta	Italie
	M. Adam Kerr	Canada

1992-1997		
Président :	Contre-amiral Christian (Chris) Andreasen	Etats-Unis
Directeur :	M. Adam Kerr	Canada
	Contre-amiral Giuseppe Angrisano	Italie

1997-2002		
Président :	Contre-amiral Giuseppe Angrisano	Italie
Directeurs :	Contre-amiral Neil Guy	Afrique du Sud
	Commodore John. Leech (a démissionné en janvier 2001)	Australie

2002-2007		
Président :	Vice-Amiral Alexandros Maratos	Grèce
Directeurs :	Contre-amiral Kenneth Barbor	Etats-Unis
	Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia	Chili

2007–2012		
Président :	Vice-amiral Alexandros Maratos	Grèce
Directeurs :	Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia	Chili
	Capitaine de vaisseau Robert Ward	Australie

2012–2017		
Président (jusqu'au 7 novembre 2016) Secrétaire général (à compter du 8 novembre 2016) :	Capitaine de vaisseau Robert Ward	Australie
Directeurs :	Contre-amiral Mustafa İpteş	Turquie
	Ingénieur général Gilles Bessero	France

2017–2023		
Secrétaire général :	Dr Mathias Jonas	Allemagne
Directeur :	Capitaine de vaisseau Abraham Kampfer	Afrique du Sud
2017–2020		
Directeur :	Contre-amiral Mustafa İpteş	Turquie

Personnel hydrographique/professionnel du Secrétariat

Période				Années de service
1921	1937	G. Spicer-Simpson, <i>Capitaine de frégate</i>	RU	16
1923	1934	G. Albert, <i>Lieutenant de vaisseau</i>	France	11
1924	1957	H.L. Bencker, <i>Capitaine de vaisseau</i>	France	33
1925	1927	C.C. Denison, <i>Capitaine de frégate</i>	RU	2
1928	1928	F.C. Lucas, <i>Capitaine de frégate</i>	RU	< 1
1929	1931	W.P.Beehler, <i>Capitaine de frégate</i>	Etats-Unis	7
1936	1943			
1929	1929	J.G.Bowles, <i>Capitaine de frégate</i>	RU	< 1
1932	1935	W.G. Gerard, <i>Capitaine de corvette</i>	RU	3
1948	1971	C.Albini, <i>Capitaine de vaisseau</i>	Italie	23
1950	1973	G. Lemiere, <i>Ingénieur en chef</i>	France	23
1960	1970	P. Bonnin, <i>Capitaine de vaisseau</i>	France	10
1964	1973	L. Guida, <i>Contre-amiral</i>	Italie	9
1970	1973	H. Worm-Leonhard, <i>Capitaine de vaisseau</i>	Danemark	3
1971	1982	P. Chardin, <i>Capitaine de frégate</i>	France	11
1973	1983	A. H. Cooper, <i>Commodore</i>	Australie	10
1974	1978	M.R. Healy, <i>Capitaine de corvette</i>	RU	4
1979	1986	N. Sathaye, <i>Capitaine de frégate</i>	Inde	7
1987	1988	E. Torres, <i>Capitaine de corvette</i>	Espagne	1
1988	1991	I. Abbasi, <i>Capitaine de vaisseau</i>	Pakistan	3
1988	2011	F. Bermejo, <i>Capitaine de vaisseau</i>	Espagne	23
1989	2014	M. Huet, <i>Ingénieur en chef</i>	France	26
1992	2003	H. P Rohde	Allemagne	11
1998	---	A. Pharaoh	Afrique du Sud	
2003	2012	S. Shipman, <i>Capitaine de corvette</i>	RU	
Transféré de la catégorie du personnel administratif en 1993	2011	C. Velard	France	17
2010	---	G. Fauchois	France	
2011	---	A. Costa Neves, <i>Capitaine de vaisseau</i>	Brésil	
2012	---	D.J. Wyatt, <i>Capitaine de frégate</i>	RU	
2014	---	Y. Guillam, <i>Ingénieur en chef</i>	France	

Personnel technique et administratif

Période				Années de service
1921	1972	E. Serra	Italie	51
1921	1926	H. Dujarric de lagarde	France	5
1921	1940	A. Massa	France	19
1921	1927	R. Filippi	France	6
1922	1942	E. H. Martin	France	20
1922	1922	A. M. Cardon	France	< 1
1922	1924	M. Känzig	Suisse	2
1923	1924	E. Venton	RU	< 2
1928	1928			
1924	1927	B. Pelmear	RU	3
1924	1924	G. Chenu	France	< 1
1924	1925	J. Rainaut	France	1
1924	1925	A. Mention	France	1
1925	1933	Y. Huet	France	8
1925	1927	M. Ballot	France	2
1925	1939	E. Barclay	RU	20
1947	1953			
1926	1928	H. Richards	Etats-Unis	2
1927	1940	R. G. Battaglini	France	13
1927	1928	K. Smith	RU	1
1927	1940	R. Aubert	RU	13
1927	1958	P. Paul	France	31
1927	1929	A. Roy	France	2
1927	1929	M. Gerebzwow	URSS	2
1928	1970	A. Pons (née Gosselin)	France	42
1929	1929	R. Kendall	RU	< 1
1929	1934	F. Del Corse	Italie	5
1929	1930	A. J. Machetti	France	1
1929	1930	O. D'Osmond	France	1
1929	1929	J. Morgan	RU	< 1
1930	1931	L. Partridge	RU	1
1931	1934	L.A. Bodilly	RU	3
1933	1951	A. Antognini	Suisse	18
1935	1937	R. Maybury	RU	2
1939	1940	E. Hutchison	RU	1

Période				Années de service
1940	1975	R. Aubertin	France	35
1943	1945	A. Billot	France	2
1947	1989	A. Ferrero-Regis	France	42
1949	1989	M.R. Ricotti (née Benatti, puis Bresset)	Monaco	40
1949	1961	J.P Squire	Etats-Unis	12
1950	1992	M. Cadars	France	42
1953	1962	G. Stephens	RU	9
1953	1971	C. de Villers	France	18
1957	1957	R. de Perinello	France	< 1
1958	1958	A.M. della Puppa	Italie	< 1
1958	1960	L. Cucchi	Italie	2
1958	1961	C. Gabbay	France	3
1958	1959	J. Tyler	RU	1
1958	1958	K. Wyrcki	Allemagne	< 1
1959	1960	W. Lightfoot	RU	1
1960	1963	F. Miles	RU	3
1960	1984	S. Orlandi	RU	24
1961	2002	R. Del-Fa	Italie	41
1961	1963	J. Dean	RU	2
1961	1962	M. Alberti	France	1
1962	1999	A. Parsi	France	37
1962	1964	C. Billot, (née Mizrachi)	France	2
1963	1980	M. Cameron	RU	17
1963	1965	M. Caesar	Canada	2
1964	1979	S. Colomb	France	15
1964	1995	S. Ribaud	RU	31
1965	1966	A. Aschenbach	Etats-Unis	1
1966	1968	M.C. Collet	RU	2
1967	1973	G. Winter	Tunisie	6
1968	1998	B. Lahire	France	30
1969	1990	L. Blot	France	21
1973	1973	H. Kang	Chine	< 1
1973	1978	P. Marmer	Etats-Unis	5
1974	1980	D. Coda	France	6
1975	1978	G. Demaria	France	3
1979	1981	R. Luzy	France	2
1979	2016	B. Williams	RU	37
1980	2001	R. Vial	France	21
1982	1982	M. Rossi	France	< 1

Période				Années de service
1982	1983	H. Zeiler	Belgique	1
1983	2003	J.P. Albertelli	France	20
1983	---	D. Menini	France	
1983	1987	G. Haskins	RU	4
1984	1985	F. Polo	France	1
1985	Transféré dans la catégorie professionnelle en 1993	C. Velard	France	8
1987	2009	R. Caudoux	Belgique	22
1987	2010 (décédé)	R. Semlali	Maroc	23
1989	2015	P. Bouzanquet	France	26
1990	1992	D. Ferry Chapuis	France	2
1991	---	M. Mollet	France	
1992	---	M.P. Muro	Espagne	
1992	---	I. Rossi	France	
1996	1997	M. Skinner	RU	2
1997	1999	G. Gibson	RU	3
1999	---	C. Fontanili, (née Palethorpe)	RU	
1999	2010	C. Meynadier	France	11
2001	---	A. Maache	France	
2010	---	I. Belmonte	France	
2010	Transférée dans la catégorie professionnelle en 2012	G. Fauchois	France	2
2011	---	D. Costin	Roumanie	
2011	---	S. Brunel	France	
2015	---	P. Brieda-Sauveur (née Brieda)	France	
2016	---	J. Wootton	Australie	
2017	---	L. Chavagnas	France	

Annexe B – Liste historique des publications

Les publications du BHI (OHI) furent initialement organisées en quatre catégories : publications périodiques (P), publications mixtes (M), publications spéciales (S), et publications bathymétriques (B). Ces catégories et les lettres préfixes associées furent ajustées en juin 2009 (comme annoncé dans la lettre circulaire 39), lorsque les documents furent réorganisés selon les cinq catégories suivantes : publications périodiques (P), publications diverses – règlements de base (M), normes et publications (S), publications bathymétriques (B), et publications relatives au renforcement des capacités (C). Par conséquent, les lettres préfixes de quelques publications changèrent, mais la plupart des publications existantes gardèrent leur dénomination initiale.

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
Publications périodiques			
P-1	<i>Revue hydrographique internationale</i>	Mars 1922	Active
P-2	<i>Table récapitulative de la Revue hydrographique internationale</i>	Inconnue	Supprimée à une date inconnue
P-3	<i>Bulletin hydrographique</i>	1927	Active
P-4	<i>Catalogue des publications de l'OHI</i>	Inconnue	A présent fourni en tant que catalogue en ligne sur le site web de l'OHI
P-5	<i>Annuaire de l'OHI</i>	1927	Active
P-6	<i>Comptes rendus des séances des Conférences hydrographiques internationales</i>	Des comptes rendus ont été publiés à partir de 1919. Les préfixes P-6 et PP-6 furent introduits plus tard	Active
P-7	<i>Rapport annuel de l'OHI</i>	1921	Active
Publications diverses			
M-1	<i>Documents de base de l'Organisation hydrographique internationale</i>	Inconnue	Active
M-2	<i>Les politiques maritimes nationales et les services hydrographiques</i> 2011 – renommée : <i>La nécessité des Services hydrographiques nationaux</i>	1999	Active
M-3	<i>Répertoire des résolutions du BHI</i> 2009 – renommée : <i>résolutions de l'OHI</i>	1932	Active
M-4	<i>Spécifications de l'OHI pour les cartes marines et règlements de l'OHI pour les cartes internationales (INT)</i>	Partie A publiée en 1984 Partie B publiée en 1988 Partie C publiée en 1970	Renumérotée S-4 en 2009
M-5	<i>Normes de compétence pour les hydrographes</i>	Février 1978	Renumérotée S-5 en 2009
MP-006	<i>Normes de compétence pour les hydrographes Partie II - Bibliographie</i>	1982	Avril 1991

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
M-6	<i>Textes et journaux de référence pour la formation en hydrographie</i> - plus tard renommée : <i>Textes de référence pour la formation en hydrographie</i>	Avril 1991	Publiée initialement en tant que MP-006, puis M-6, puis S-6 en 2009
M-7	<i>Règlement du personnel du BHI</i> – renommé : <i>Règlement du personnel en 2017</i>	Janvier 1974	Active
M-8	<i>Liste des brochures sur les symboles et abréviations utilisés sur les cartes publiées par les divers pays maritimes</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
M-8	<i>Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine</i>	Juin 2003	Renumérotée S-8 en 2009 Ensuite partagée en deux nouvelles éditions S8-A et S8-B en juin 2018
M-9	<i>Liste des agents commissionnés pour la vente des cartes marines</i>	Inconnue	Remplacée par la M-11 Date de suppression inconnue
M-10	<i>Catalogue des cartes internationales (INT) à petites échelles</i>	Inconnue	Remplacée par la M-11 Date de suppression inconnue
M-10	<i>Histoire du Bureau hydrographique international</i> version 3 publiée en 2019 : <i>L'OHI et son Secrétariat – une histoire mise à jour</i>	2005	Active
M-11	<i>Catalogue des cartes internationales (INT) et directives à l'usage des coordonnateurs régionales de programmes de cartes INT</i>	Inconnue	Renumérotée S-11 en 2009
M-12	<i>Livre des feux</i>	Inconnue	Renumérotée S-12 en 2009
M-13	<i>Manuel d'hydrographie</i>	Mai 2005	Renumérotée C-13 en 2009
M-14	<i>The liability in delict of the State of hydrographer</i>	Août 2002	Active Le rapport annuel du BHI pour 2002 indique que la publication sera automatiquement supprimée à l'expiration du stock d'exemplaires imprimés
M-15	<i>Liste des brochures sur les symboles et abréviations utilisés sur les cartes publiées par les divers pays maritimes</i>	Initialement publiée en tant que MP-008 en juin 2003	Renumérotée M-15 en 2009
M-16	<i>Règlements hydrographiques nationaux</i>	Inconnue	Renumérotée C-16 en 2009
	Publications spéciales		

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
S-1	<i>Echosondage</i>	Décembre 1923	Date de suppression inconnue
S-2	<i>Rapport sur les observations des feux faites par le Royaume-Uni</i>	Mars 1924	Date de suppression inconnue
S-3	<i>Echosondage</i>	Octobre 1924	Date de suppression inconnue
S-4	<i>Echosondage</i>	Mars 1925	Date de suppression inconnue
S-4	<i>Règlement pour les cartes internationales (INT) et spécifications pour les cartes marines, de l'OHI</i>	Publiée en tant que M-4 début 1984	Active
S-5	<i>La basse mer internationale</i>	Mars 1925	Date de suppression inconnue
S-5	<i>Normes de compétence pour les hydrographes</i>	Publiée en tant que M-5 en février 1978	Remplacée par S5-A et S5-B
S-5A	<i>Normes de compétence pour les hydrographes catégorie « A »</i>	2016	Active
S-5B	<i>Normes de compétence pour les hydrographes catégorie « B »</i>	2016	
S-6	<i>Résumé des éléments relatifs à l'uniformisation du balisage et de l'éclairage des bouées</i>	Août 1925	Date de suppression inconnue
S-6a	<i>Résumé supplémentaire des éléments relatifs à l'uniformisation du balisage et de l'éclairage des bouées</i>	Octobre 1925	Date de suppression inconnue
S-6	<i>Textes de référence pour la formation en hydrographie</i>	Initialement publiée en tant que M-6 en avril 1991	Renumérotée C-6 en 2009
S-7	<i>Rapport sur les observations de visibilité des phares</i>	Août 1925	Date de suppression inconnue
S-8	<i>Résumé des éléments relatifs à l'unification des signaux d'avertissement de tempête</i>	Décembre 1925	Date de suppression inconnue
S-8	<i>Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine</i>	Publiée en tant que M-8 en juin 2003	Remplacée par S-8A et S-8B
S-8A	<i>Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine catégorie « A »</i>	Septembre 2017	active
S-8B	<i>Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine catégorie « B »</i>	Septembre 2017	
S-9	<i>Unification du balisage</i>	Janvier 1926	Date de suppression inconnue
S-10	<i>La basse mer internationale</i>	Janvier 1926	Date de suppression inconnue
S-11	<i>Résumé des données sur les forces du vent et l'échelle de Beaufort</i>	Avril 1926	Date de suppression inconnue

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
S-11	<i>Guide pour la préparation et la tenue à jour des schémas de cartes Internationales (INT) et d'ENC et Catalogue des cartes Internationales</i>	Inconnue (lorsque publiée en tant que M-11)	Active Renumérotée M-11 jusqu'en 2009
S-12	<i>La recherche sur les constantes harmoniques : prédiction des marées et des courants, et leur description au moyen de ces constantes</i>	Mai 1926	Date de suppression inconnue
S-12a	<i>Tables pour le calcul des marées par les constantes harmoniques</i>	Mai 1926	Date de suppression inconnue
S-12	<i>Normalisation des livres de feux et des signaux de brume</i>	2004	Active
S-13	<i>La machine à prédire les marées</i>	Juillet 1926	Date de suppression inconnue
S-14	<i>Echosondage</i>	Août 1926	Date de suppression inconnue
S-15	<i>Résumé des éléments relatifs aux signaux côtiers, accompagnés de propositions concernant leur unification</i>	Avril 1926	Date de suppression inconnue
S-16	<i>Résumé des éléments relatifs aux signaux du port</i>	Juillet 1926	Date de suppression inconnue
S-17	<i>Résumé des éléments relatifs à la sauvegarde de la vie humaine et au sauvetage en mer</i>	Janvier 1927	Date de suppression inconnue
S-18	<i>Liste des stations de sauvetage</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-19	<i>Les courants océaniques en lien avec l'océanographie, la biologie marine, la météorologie et l'hydrographie</i>	Mars 1927	Date de suppression inconnue
S-20	<i>Liste des dangers de position ou d'existence douteuse (auparavant : Liste générale, organisée par océans, et cartes historiques des hautfonds d'existence douteuse et des hautfonds dont la position est douteuse ou approximative)</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-21	<i>Table des latitudes</i>	Décembre 1928	Date de suppression inconnue
S-22	<i>Glossaire des termes cartographiques et Manuel des signes conventionnels et abréviations</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-22a	<i>Tableau des principales caractéristiques des feux</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-23	<i>Limites des océans et des mers</i>	1929	Active
S-24	<i>Positions géographiques</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-25	<i>Catalogue des cartes originales</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-26	<i>Liste des constantes harmoniques</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-27	<i>Instructions nautiques originales</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
S-28	<i>Vocabulaire concernant les marées (en anglais, français, espagnol, néerlandais et allemand)</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-29	<i>Vocabulaire concernant les signaux de brume</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-30	<i>GEBCO</i>	Inconnue	Renumérotée B-1
S-31	<i>Répertoire général des services marégraphiques et des observations marégraphiques</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-32	<i>Dictionnaire hydrographique</i>	Inconnue	Active
S-32A (transférée depuis l'Appendice 3 de la S-57 en 2007)	<i>Dictionnaire hydrographique – glossaire des termes relatifs aux ECDIS</i>	Août 2007	Active
S-33	<i>Précis des appareils de sondage par le son</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-34	<i>Vocabulaire des termes qui se rencontrent le plus fréquemment dans les Avis aux navigateurs transmis par TSF</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-35	<i>Nomenclature et vocabulaire concernant les feux</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-36	<i>L'analyse des pleines mers et des basses mers</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-37	<i>L'évolution des appareils de photogrammétrie</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-38	<i>Systèmes de balisage maritime adoptés par les différents pays</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-39	<i>Système de positionnement précis pour les levés hydrographiques (auparavant intitulé « aides radioélectriques à la navigation maritime et à l'hydrographie »)</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-40	<i>Développement type du potentiel générateur de la marée</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-41	<i>Analyse et prédiction des marées en eau profonde</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-42	<i>Publications hydrographiques fondamentales</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-43	<i>Recommandations pour le fonctionnement des marégraphes et la réduction des enregistrements de marées</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-44	<i>Normes de précision recommandées pour les levés hydrographiques</i> A présent : <i>Norme OHI pour les levés hydrographiques</i>	Janvier 1968	Active
S-45	<i>Collection de sondes océaniques digitalisées</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
S-46	<i>Correction des échosondages</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-47	<i>Cours de formation en hydrographie et en cartographie marine</i>	Inconnue	Active Renumérotée C-47 en 2009
S-48	<i>Directives pour les coordonnateurs régionaux de plan de cartographie INT</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue Remplacée par la M-11
S-49	<i>Recommandations concernant les guides d'organisation du trafic pour les navigateurs</i> Renommée : <i>Normalisation des guides d'organisation du trafic pour les navigateurs</i> dans une 2 ^{ème} édition d'avril 2010	1985	Active
S-50	<i>Banque des composantes de marée de l'OHI – Répertoire des stations</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-51	<i>Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer</i>	Inconnue	Renumérotée C-51 en 2009
S-52	<i>Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS</i>	1994	Active
S-53	<i>Service mondial d'avertissements de navigation – Document de base</i> A présent : <i>Manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les renseignements de sécurité maritime</i>	1996	Active
S-54	<i>Séminaire sur l'échange des données numériques tenu au Bureau hydrographique international, Monaco, 8-10 novembre 1988 – Compte rendu</i>	1989	Date de suppression inconnue
S-55	<i>Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde</i>	1991	Renumérotée C-55 en 2009
S-56	Titre inconnu	Inconnue	Date de suppression inconnue
S-57	<i>Normes de transfert de l'OHI pour les données hydrographiques numériques</i>	1996	Active
S-58	<i>Séminaire visant à débattre de la proposition de la Norvège concernant la base de données pour les cartes électroniques</i>	1992	Date de suppression inconnue
S-58	<i>Vérifications pour la validation des ENC</i>	Publiée en tant qu'Appendice B1 à l'Annexe C de la S-57 jusqu'en juin 2014	Active
S-59	<i>Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans l'Antarctique</i>	Inconnue	Incorporée à la S-55 en juin 2004
S-60	<i>Transformations de systèmes géodésiques impliquant le WGS 84 – Manuel de l'utilisateur</i>	Inconnue	Active
S-61	<i>Spécifications de produit pour les cartes marines matricielles</i>	Janvier 1999	Active

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
S-62	<i>Codes de l'OHI pour les agences productrices</i> Ensuite appelée : <i>Codes d'utilisateur pour les agences pour la S-57</i> Ensuite appelée : <i>Codes des producteurs d'ENC</i>	Publiée en novembre 1996 en tant qu'Appendice A à l'Annexe A de la S-57	Active A présent base de données en ligne
S-63	<i>Dispositif de protection des données de l'OHI</i>	Mars 2008	Active
S-64	<i>Lot de données d'essai de l'OHI pour ECDIS</i>	Inconnue	Active
S-65	<i>Guide pour la production, la tenue à jour et la diffusion des ENC</i>	Inconnue	Active
S-66	<i>La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits</i>	2008	Active
S-99	<i>Procédures opérationnelles pour l'organisation et la gestion de la base de registres d'information géospatiales de la S-100</i>	Janvier 2011	Active
S-100	<i>Modèle universel de données hydrographiques de l'OHI</i>	Janvier 2010	Active
S-102	<i>Spécification de produit pour la surface bathymétrique</i>	Avril 2012	Active
Publications bathymétriques			
B-1	<i>Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), cinquième édition</i>	Inconnue	Active
B-2	<i>Catalogue des minutes de rédaction bathymétriques de l'OHI</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
B-3	<i>Annexe au Catalogue des minutes de rédaction bathymétriques de l'OHI</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
B-4	<i>Renseignements relatifs aux données bathymétriques récentes</i>	Inconnue	Active A présent base de données en ligne
B-5	<i>Cartes indiquant la densité des données bathymétriques disponibles pour déterminer les formes du relief océanique</i>	Inconnue	Date de suppression inconnue
B-6	<i>Normalisation des noms des formes du relief sous-marin</i>	Inconnue	Active
B-7	<i>Directives pour la GEBCO</i>	Inconnue	Active
B-8	<i>Index des noms géographiques des formes du relief sous-marin</i>	Inconnue	Active
B-9	<i>Atlas numérique de la GEBCO</i>	Inconnue	Active
B-10	<i>Histoire de la GEBCO</i>	Mars 2003	Active
B-11	<i>Livre de recettes GEBCO OHI-COI</i>	Octobre 2012	Active
Publications relatives au renforcement des capacités			
C-6	<i>Textes et journaux de référence pour la formation en hydrographie</i>	Date de publication initiale de la M-6 inconnue	Auparavant désignée en tant que M-6, puis S-6 Active
C-13	<i>Manuel d'hydrographie</i>	Initialement publiée en tant que M-13 en mai 2005	Active
C-16	<i>Règlements hydrographiques nationaux</i>	Inconnue	Active Auparavant désignée en tant que M-16
C-17	<i>Infrastructures des données spatiales : « La dimension maritime » - Guide à l'usage des services hydrographiques</i>	Octobre 2009	Active

Désignation	Titre	Date initiale de publication	Date de suppression
C-33	<i>Ouvrage de référence sur la théorie et la pratique de la marée</i>	2007	Active
C-47	<i>Cours de formation en hydrographie et en cartographie marine</i>	Non connue en tant que S-47	Active
C-51	<i>Manuel sur les aspects technique de la Convention des NU sur le Droit de la mer</i>	1988-89 (initialement publiée en tant que S-51)	Active
C-55	<i>Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde</i>	1991 (initialement publiée en tant que S-55)	Active A présent base de données en ligne

Annexe C – Composition de l’OHI (fin 2017)

Etat membre	Période d’adhésion
Afrique du Sud	Etat membre depuis le 24 août 1951
Algérie	Etat membre depuis le 4 avril 1996
Allemagne, République démocratique d’	Etat membre depuis le 19 août 1985 jusqu’au 2 octobre 1990
Allemagne, République fédérale d’	Etat membre du 19 octobre 1926 au 21 novembre 1933 (en tant qu’Allemagne), puis depuis le 1 ^{er} janvier 1952
Arabie saoudite	Etat membre depuis le 27 février 2007
Argentine	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Australie	Au moment de la création du BHI le 21 juin 1921, l’Australie fut incluse avec le Royaume-Uni sous « l’Empire britannique » Membre à part entière depuis le 1 ^{er} juillet 1958
Bahreïn	Etat membre depuis le 22 octobre 1992
Bangladesh	Etat membre depuis le 2 juillet 2001
Belgique	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 31 décembre 1924, puis depuis le 10 mars 1981
Brésil	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Brunei Darussalam	Etat membre depuis le 26 mars 2015
Cameroun	Etat membre depuis le 20 avril 2012
Canada	Etat membre depuis le 1 ^{er} avril 1951
Chili	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 31 décembre, 1932, puis du deuxième semestre de 1935 jusqu’au 27 octobre 1940, et enfin depuis le 25 septembre 1951
Chine	Etat membre depuis le 15 mai 1979
Chypre	Etat membre depuis le 26 mars 1991
Colombie	Etat membre du 1 ^{er} juillet 1969 au 1 ^{er} juillet 1978 puis depuis le 15 décembre 1998
Congo, République démocratique du	Etat membre depuis le 1 ^{er} janvier 1970
Corée (République de)	Etat membre depuis le 1 ^{er} janvier 1957
Corée (République populaire démocratique de)	Etat membre depuis le 6 juillet 1987
Croatie	Etat membre depuis le 23 février 1996
Cuba	Etat membre depuis le 20 avril 1950
Danemark	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Egypte	Etat membre depuis le 25 mai 1922
Emirats arabes unis	Etat membre depuis le 2 mars 1992
Equateur	Etat membre du 19 février 1934 au 23 octobre 1940 puis depuis le 5 octobre 1968

Espagne	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Estonie	Etat membre depuis le 1 ^{er} février 1997
Etats-Unis d'Amérique	Etat membre depuis le 20 juin 1922
Fédération de Russie (auparavant URSS)	Etat membre depuis le 18 février 1977
Fidji	Etat membre depuis le 11 mars 1983
Finlande	Etat membre depuis le 1 ^{er} janvier 1957
France	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Géorgie	Etat membre depuis le 2 mars 2015
Grèce	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 1 ^{er} janvier 1936, puis depuis le 20 mars 1947
Guatemala	Etat membre depuis le 1 ^{er} juillet 1957
Inde	Etat membre depuis le 1 ^{er} avril 1956
Indonésie	Etat membre depuis le 18 octobre 1951
Iran	Etat membre depuis le 1 ^{er} juillet 1961
Irlande	Etat membre depuis le 4 juin 2007
Islande	Etat membre depuis le 1 ^{er} janvier 1957
Italie	Etat membre du 21 septembre 1921 au 1 ^{er} janvier 1934, puis depuis le 1 ^{er} janvier 1949
Jamaïque	Etat membre depuis le 30 juin 2000
Japon	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 30 janvier 1940, puis depuis le 27 janvier 1950
Koweït	Etat membre depuis le 6 septembre 2002
Lettonie	Etat membre depuis le 17 mars 2005
Malaisie	Etat membre depuis le 1 ^{er} juillet 1975
Malte	Etat membre depuis le 11 janvier 2017
Maroc	Etat membre depuis le 13 octobre 1999
Maurice	Etat membre depuis le 4 août 2005
Mexique	Etat membre depuis le 8 avril 2002
Monaco	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Monténégro	Etat membre depuis le 3 décembre 2013
Mozambique	Etat membre depuis le 22 juillet 1998
Myanmar (auparavant Birmanie)	Etat membre du 1 ^{er} avril 1956 au 10 février 1977, puis depuis le 9 novembre 2003
Nigéria	Etat membre depuis le 31 mai 1976
Norvège	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 1 ^{er} juillet 1938 puis depuis le 1 ^{er} janvier 1947

Nouvelle-Zélande	Au moment de la création du BHI le 21 juin 1921, la Nouvelle-Zélande fut incluse avec le Royaume-Uni sous « l'Empire britannique » Membre à part entière depuis le 1 ^{er} janvier 1959
Oman	Etat membre depuis le 31 juillet 1987
Pakistan	Etat membre depuis le 1 ^{er} janvier 1957
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Etat membre depuis le 24 avril 1987
Paraguay	Etat membre du 1 ^{er} janvier 1967 au 1 ^{er} janvier 1969
Pays-Bas	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 1 ^{er} janvier 1934 puis depuis le 1 ^{er} janvier 1949
Pérou	Etat membre fondateur Etat membre du 21 juin 1921 au 31 décembre 1932 puis depuis le 30 mai 1979
Philippines	Etat membre depuis le 1 ^{er} septembre 1955
Pologne	Etat membre depuis le 26 juillet 1926
Portugal	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Qatar	Etat membre depuis le 2 mai 2007
République arabe syrienne	Etat membre depuis le 16 septembre 1975
République dominicaine	Etat membre depuis le 1 ^{er} juillet 1957
Roumanie	Etat membre depuis le 29 janvier 2007
Royaume-Uni	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Serbie (auparavant Serbie & Monténégro, auparavant Yougoslavie)	Etat membre du 6 novembre 1950 au 1 ^{er} janvier 2013
Seychelles	Etat membre depuis le 29 décembre 2017
Singapore	Etat membre depuis le 5 juillet 1972
Slovénie	Etat membre depuis le 15 avril 2002
Sri Lanka	Etat membre depuis le 11 juillet 1983
Suède	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Suriname	Etat membre depuis le 21 novembre 1985
Thaïlande (auparavant Siam)	Etat membre fondateur Etat membre depuis le 21 juin 1921
Tonga	Etat membre depuis le 24 janvier 1995
Trinité-et-Tobago	Etat membre depuis le 1 ^{er} mai 1980
Tunisie	Etat membre depuis le 31 juillet 1997
Turquie	Etat membre depuis le 2 mars 1950
Ukraine	Etat membre depuis le 20 mai 1998
Uruguay	Etat membre du 11 février 1936 au 1 ^{er} janvier 1964, puis depuis le 22 septembre 1981

Vanuatu	Etat membre depuis le 17 février 2017
Venezuela	Etat membre depuis le 1 ^{er} janvier 1961
Viet Nam	Etat membre depuis le 2 mars 2015

Annexe D - Présidents et vice-présidents des Conférences et Assemblées 1919-2017

1919			
Première Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral Sir John Parry	(RU)
	Vice-président	Ingénieur hydrographe général J. Renaud	(France)
1926			
Deuxième Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral J.M. Phaff	(Pays-Bas)
	Vice-président	Capitaine de vaisseau W.S. Crosley	(Etats-Unis)
1929			
Première Conférence hydrographique internationale extraordinaire	Président	Contre-amiral W.S. Crosley	(Etats-Unis)
	Vice-président	Ingénieur hydrographe général E. Fichot	(France)
1932			
Troisième Conférence hydrographique internationale	Président	Ingénieur hydrographe général E. Fichot	(France)
	Vice-président	Capitaine de vaisseau J. Edgell	(RU)
1937			
Quatrième Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral J. Edgell	(RU)
	Vice-président	Ingénieur hydrographe général D. Cot	(France)
1947			
Cinquième Conférence hydrographique internationale	Président	Vice-amiral Sir John Edgell	(RU)
	Vice-président	Kommandor P.C.S. Jensen	(Danemark)
1952			
Sixième Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral Baron Th. K. van Asbeck	(Pays-Bas)
	Vice-président	Capitán de Fragata Don Fernando Balén Garcia	(Espagne)

1957

Septième Conférence hydrographique internationale	Président	Docteur G. Böhnecke (République fédérale allemande)
	Vice-président	Capitán de Navío A. Andrade Taraba (Chili)

1962

Huitième Conférence hydrographique internationale	Président	Ingénieur hydrographe général A. Gougenheim (France)
	Vice-président	Capitaine de frégate R. Kiær (Norvège)

1967

Neuvième Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral Ir. W. Langeraar (Pays-Bas)
	Vice-président	M. Norman Gray (Canada)

1972

Dixième Conférence hydrographique internationale	Président	Professeur H.U. Roll (République fédérale allemande)
	Vice-président	Ingénieur général de 1 ^{re} classe de l'armement (hydrographe) R. Grousseau (France)

1977

Onzième Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral H.H. van Weelde (Pays-Bas)
	Vice-président	Vice-amiral S.D. Cramer (Etats-Unis)

1982

Douzième Conférence hydrographique internationale	Président	Contre-amiral David Haslam (RU)
	Vice-président	M. Steve MacPhee (Canada)

1987

Treizième Conférence hydrographique internationale	Président	Professeur Docteur G. Zickwolff (République fédérale allemande)
	Vice-président	Contre-amiral Hans van Opstal (Pays-Bas)

1992

Quatorzième Conférence hydrographique internationale	Président	Capitaine de frégate F. Hallbjörner	(Suède)
	Vice-président	Contre-amiral A. Yung	(Argentine)

1997

Quinzième Conférence hydrographique internationale	Président	Docteur Peter Ehlers	(Allemagne)
	Vice-président	Contre-amiral Alexandros Maratos	(Grèce)

2000

Deuxième Conférence hydrographique internationale extraordinaire	Président	Contre-amiral Md. Rasip Bin Hassan	(Malaisie)
	Vice-président	Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia	(Chili)

2002

Seizième Conférence hydrographique internationale	Président	M. Frode Klepsvik	(Norvège)
	Vice-président	Docteur Wynford Williams	(RU)

2005

Troisième Conférence hydrographique internationale extraordinaire	Président	Professeur Docteur Peter Ehlers	(Allemagne)
	Vice-président	Capitaine de vaisseau Robert Ward	(Australie)

2007

Dix-septième Conférence hydrographique internationale	Président	Dr Wynford Williams	(RU)
	Vice-président	Dr Savithri Narayanan	(Canada)

2009

Quatrième Conférence hydrographique internationale extraordinaire	Président	Capitaine de vaisseau Rachid Essoussi	(Tunisie)
	Vice-président	Vice-amiral Luiz Fernando Palmer Fonseca	(Brésil)

2012

Dix-huitième Conférence hydrographique internationale	Président	M. Jānis Krastiņš	(Lettonie)
	Vice-président	Capitaine de vaisseau Patricio Carrasco	(Chili)

2014

Cinquième Conférence hydrographique internationale extraordinaire	Président	Dr Mathias Jonas	(Allemagne)
	Vice-président	Vice-amiral K.R. Srinivasan	(Arabie saoudite)

2017

Première session de l'Assemblée de l'OHI	Président	Dr (<i>honoris causa</i>) Parry Oei	(Singapour)
	Vice-président	Capitaine de vaisseau Brian Connon	(Etats-Unis)

Annexe E – Médailles Prince Albert I^{er} et Commodore Cooper - listes des récipiendaires

Médaille Commodore Cooper

De 1988 à 2000, une médaille fut décernée chaque année à l'auteur, ou aux auteurs, du meilleur article traitant des objectifs spécifiques de l'OHI publié au cours de l'année dans la *Revue hydrographique internationale*. La médaille était décernée par la famille de feu le Commodore Tony Cooper, ancien directeur du SH australien puis assistant professionnel au Secrétariat de 1973 à 1983.

1988	<i>Gestion des données de sondage surfacique par la National Oceanic & Atmospheric Administration</i> par D.R. Kerlihy (Etats-Unis), S.P. Matula (Etats-Unis), C. Andreasen (Etats-Unis)
1989	<i>Technologie de la compilation interactive</i> par T. Evangelatos (Canada)
1990	<i>Scanneur programmable pour la bathymétrie laser</i> par R. Axelsson (Suède), O. Steinwall (Suède), P. Sundberg (Suède)
1991	<i>Evaluation de la précision des données relatives aux profondeurs</i> par M. Joseph (RU)
1992	<i>Sélection automatisée des sondes en cartographie</i> par S. Zoraster (Etats-Unis) et S. Bayer (Etats-Unis)
1993	<i>Observations sur l'utilisation du GPS et des cartes marines</i> par D. Simpson (RU)
1994	<i>Le sondeur laser aéroporté de la Marine royale australienne, première année d'opérations</i> par R. Nairn (Australie)
1995	<i>Objets variables dans le temps en matière d'ECDIS – Aujourd'hui, demain et peu après</i> par B. Pillich (Australie)
1996	<i>Estimation de l'écart-type dans les sondages multifaisceaux</i> par J. Eeg (Danemark) et <i>Vers une meilleure détection sous-marine</i> par C.K. Ellis (Australie)
1997/1998	<i>Gestion moderne de la profondeur d'eau sous quille</i> par Bruce B. Parker (Etats-Unis) et Lloyd C. Huff (Etats-Unis)
1999	<i>Détection automatique des erreurs ponctuelles présentes dans les données bathymétriques à l'aide d'un estimateur robuste</i> par N. Debese (France) et H. Bisquay (France)
2000	<i>Gestion moderne d'un Service hydrographique</i> par le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia (Chili)
2001	Interrompu

Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie

De 1992 à 2012, la Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie fut décernée à l'auteur de l'article publié dans la *Revue hydrographique internationale* jugé par les États membres comme le meilleur des cinq années écoulées entre deux Conférences.

1992	<i>Technologie de la compilation interactive</i> par Timothy Evangelatos (Canada)
1997	<i>Considérations stratégiques relatives à l'hydrographie internationale au 21^{ème} siècle</i> par Barbara Bond (RU)
2002	<i>Histoire du BHI</i> par Federico Bermejo (Espagne, BHI)
2007	<i>Shallow Survey 2005 (discours d'ouverture)</i> par Alexandros Maratos (Grèce, BHI)
2012	<i>Multibeam Processing for Nautical Charts</i> par Aluizio Macel de Oliveira et Izabel King Jeck (Brésil)

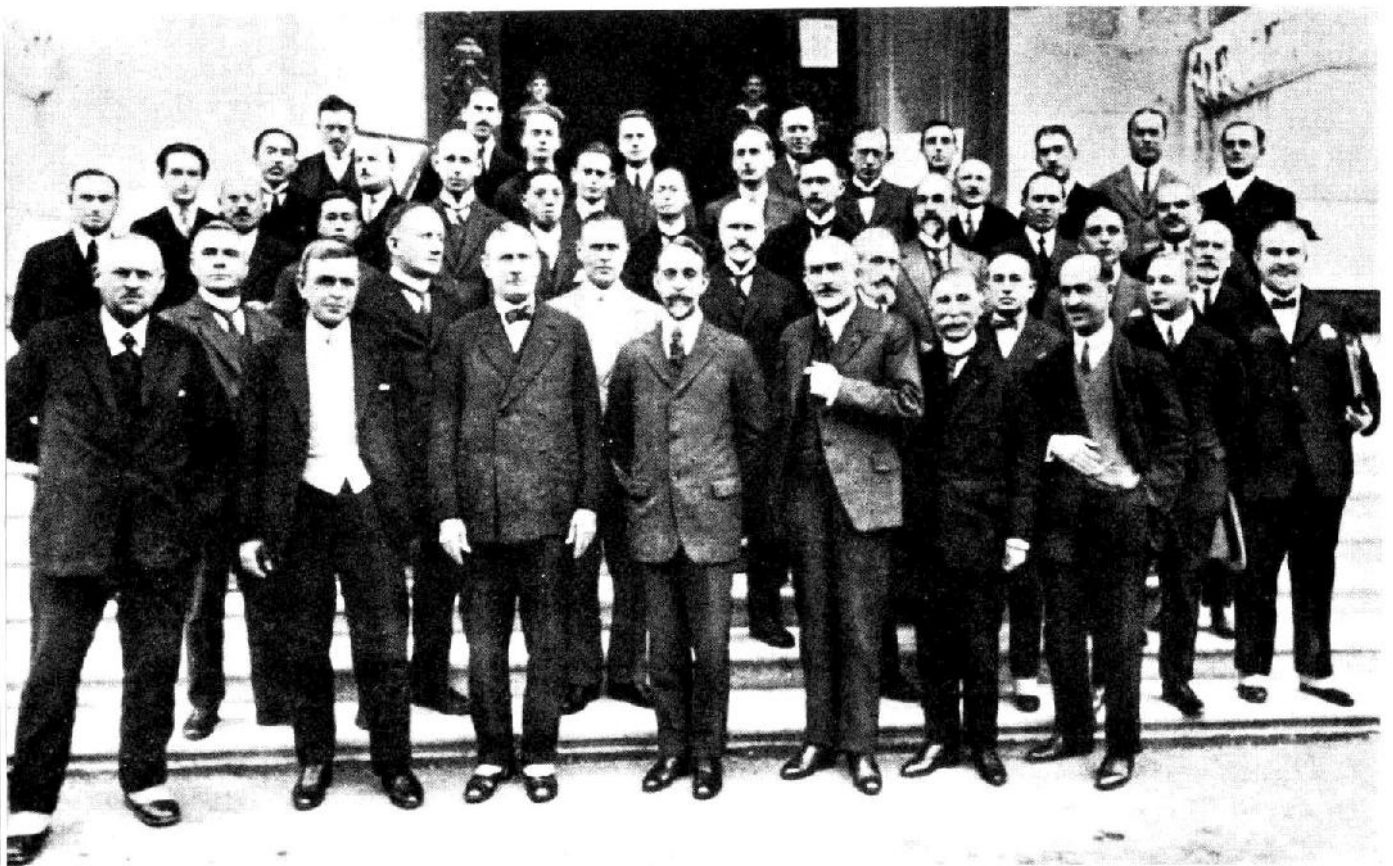
Depuis 2017, la Médaille Prince Albert I^{er} pour l'hydrographie est décernée en reconnaissance de personnes qui par leurs actions ont contribué de manière significative à la réalisation des buts et objectifs de l'OHI.

2017	<u>M. Juha Korhonen</u> (Finlande) Pour services rendus à l'hydrographie internationale et notamment pour ses travaux de longue haleine au sein de la Commission hydrographique de la mer Baltique à l'appui des premiers programmes de test des ENC/ECDIS, et pour son investissement continu dans le programme technique de l'OHI
-------------	--

Annexe F – Photographies officielles des séances des Conférences et de l'Assemblée



La première Conférence hydrographique internationale
Londres, 1919



La deuxième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1926



La première Conférence hydrographique internationale supplémentaire (extraordinaire)
Monaco, 1929



La troisième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1932



La quatrième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1937



La cinquième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1947



La sixième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1952



La septième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1957



La huitième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1962



La neuvième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1967



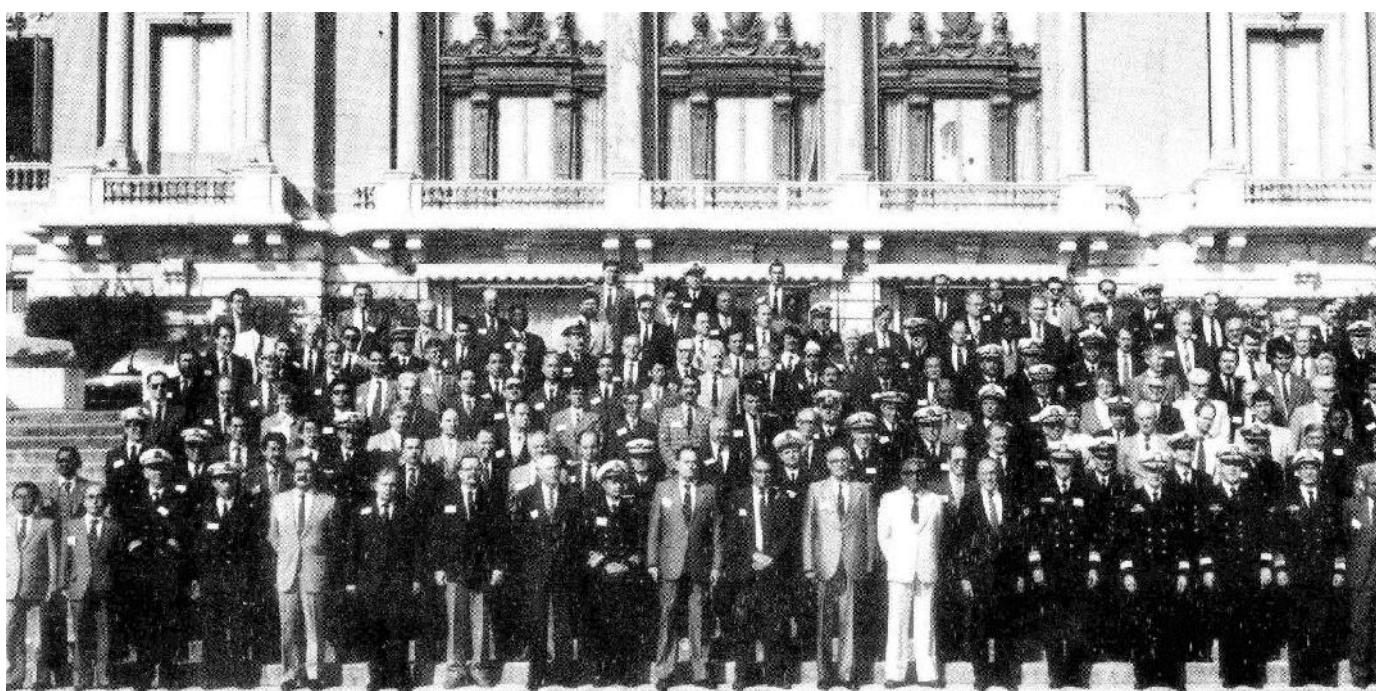
La dixième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1972



La onzième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1977



La douzième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1982



La treizième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1987



La quatorzième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1992



La quinzième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 1997



La deuxième Conférence hydrographique internationale extraordinaire
Monaco, 2000



La seizième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 2002



La troisième Conférence hydrographique internationale extraordinaire
Monaco, 2005



La dix-septième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 2007



La quatrième Conférence hydrographique internationale extraordinaire
Monaco, 2009



La dix-huitième Conférence hydrographique internationale
Monaco, 2012



La cinquième Conférence hydrographique internationale extraordinaire
Monaco, 2014



La première session de l'Assemblée de l'OHI
Monaco, 2017